



HAL
open science

L'hospitalité à Nantes : une histoire sans fin

Clément Marchessaux

► **To cite this version:**

Clément Marchessaux. L'hospitalité à Nantes : une histoire sans fin. Architecture, aménagement de l'espace. 2019. dumas-02490978

HAL Id: dumas-02490978

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02490978>

Submitted on 25 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'HOSPITALITÉ

À NANTES

- une histoire sans fin -

Clément Marchessaux

*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'HOSPITALITÉ

À NANTES

- une histoire sans fin -

Clément Marchessaux
sous la direction de Margaux Vigne

Mémoire de master
à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes
Séminaire de mémoire
« habiter la transition socio-écologique »

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Je tiens à remercier,

Margaux Vigne,

pour tes conseils et ton suivi extraordinaire,

Laurence, Philippe, Annie, Ibrahima, Corinne et Marie-Annick,

pour le temps passé avec moi lors de nos entretiens,

Anne,

pour ton soutien pendant cette épreuve,

Amin, Guillaume et Lucien,

pour toutes les parties de pétanques,

maman,

pour le temps passé à me relire.

Ariel,

pour tout ce que tu m'as appris.

SOMMAIRE

11	Avant-propos
19	Introduction
29	Géohistoire des lieux d'hospitalité à Nantes
30	Acte 1 <i>[le début d'une lutte locale]</i>
44	Des squats qui se pérennisent <i>[baronnies, wilson, gilarderie]</i>
96	Acte 2 <i>[un nouveau souffle]</i>
131	Jeux de rôles des engagements
134	Acteurs institutionnels <i>[de la défaillance à une politique de l'inhospitalité]</i>
138	Monde associatif <i>[de la spécification à l'institutionnalisation]</i>
148	Collectifs, comités, regroupements citoyens <i>[de nouveaux acteurs plus politiques]</i>
168	(Mon) engagement dans la lutte <i>[quel rôle pour les architectes ?]</i>
181	Des paroles aux actes
184	Les logements vacants comme alternative <i>[l'exemple de Saint-Herblain]</i>
190	Relations et interactions avec les institutions <i>[entre collaboration et rapport de force]</i>
208	Changement de position de la mairie <i>[vers une politique plus accueillante ?]</i>
219	Quelle hospitalité !?
231	Bibliographie

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - Nations Unies [1948]

[...]

ARTICLE 13 _ Droit de libre circulation des personnes

Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

AVANT.

PROPOS

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENTS AU DROIT D'AUTEUR

En septembre 2017, de retour d'une année passée à Berlin, je rencontre par l'intermédiaire d'Antoine Tremege (l'un de mes amis, élève également à l'ENSA Nantes), Ariel Aliaga et François Prochasson du *collectif de soutien migrants 44*. Dans une volonté de s'investir pour la cause des étrangers de manière locale à Nantes, notre collectif (Gru) d'étudiants de l'école d'architecture réalise un carnet de références de différents projets alternatifs d'accueil de personnes en situation de migration en Europe. Ce document est censé servir de référence auprès des différentes institutions que rencontre le collectif, dans ses différentes démarches. Je décide par la suite de m'impliquer de manière plus personnelle au sein du *collectif de soutien migrants*, commençant à donner un peu de mon temps lorsque cela était possible. Ma volonté première est d'apporter mon aide, aussi infime soit-elle, ainsi que d'essayer de comprendre comment mettre à disposition mes compétences d'architecte pour cette cause. J'ai décidé par la suite de coupler mon expérience pratique

avec l'exercice de mémoire de master, en espérant que ce travail de recherche permettra de faire évoluer la situation actuelle, ou du moins de mieux la comprendre. Ce travail de recherche est le résultat de presque un an et demi de participation-observante au sein du *collectif de soutien migrants* de Nantes. Durant cette période j'ai eu l'occasion de participer aux réunions hebdomadaires de ce collectif avec les habitants des différents squats, mais aussi à des réunions avec d'autres acteurs comme avec des associations et même avec des représentants de diverses municipalités. J'ai participé à l'ouverture d'un squat, à des chantiers d'aménagements au sein de différents squats, ainsi qu'à la mise en place d'un projet de collaboration entre le collectif et la ville de Saint-Herblain. Afin de récolter un maximum de matières et de témoignages sur l'histoire spécifique de cette lutte à Nantes, j'ai aussi réalisé six entretiens avec divers acteurs qui gravitent autour de la cause des étrangers.

_Laurence

[05.12.2017]

Militante au sein de l'association du Gasprom, Laurence a participé à l'occupation du Lieu Unique en 2012, et s'est par la suite engagée au sein du *collectif un toit pour toutes et tous*. Je l'ai rencontrée lors d'une réunion du collectif élargi (*pour la création de centres et de maisons d'accueil pour tous*). Lors de ce premier entretien, qui s'est déroulé dans le local associatif du Gasprom, nous avons essentiellement parlé des différentes expulsions et occupations de squats d'hospitalité informelle qui ont donné naissance au *collectif de soutien migrants* que je connais aujourd'hui.

_Philippe

[15.12.2017]

Militant au sein de l'association du *Droit Au Logement (DAL)*, Philippe est l'un des fondateurs de son comité à Nantes. Je l'ai rencontré lors d'une réunion du collectif élargi (*pour la création de centres et de maisons d'accueil pour tous*). Lors de cet entretien, qui s'est déroulé dans le local associatif du *DAL*, nous avons essentiellement parlé du secteur de l'hébergement dans son intégralité, de son histoire, de son évolution, et de sa structuration, ainsi que, plus spécifiquement, des dispositifs institutionnels de prise en charge des personnes en situation de migration.

_Annie

[16.01.2018]

Militante au sein de l'association de la *Ligue des Droits de l'Homme (LDH)*, Annie a aussi créé l'association *soutien jeunes mineurs majeurs étrangers isolés*, et s'investit dans deux squats de mineurs non accompagnés à Nantes. Je l'ai rencontrée lors d'une réunion du collectif élargi (*pour la création de centres et de maisons d'accueil pour tous*). Lors de cet entretien, qui s'est déroulé dans le local associatif de la *LDH*, nous avons essentiellement parlé du problème spécifique des mineurs étrangers aujourd'hui, ainsi qu'au fonctionnement des centres d'accueil et à leurs alternatives possibles.

_Ibrahima

[13.04.2018]

Habitant au squat « *Wilson* » depuis plus d'un an et demi, Ibrahima est guinéen et est très impliqué au sein de la vie et du fonctionnement du squat. Il participe à de nombreuses réunions avec le *collectif de soutien migrants* ainsi qu'avec la mairie de Nantes, très engagé politiquement, il espère pouvoir faire améliorer l'accueil que l'on réserve aux étrangers en France. Je l'ai rencontré lors de l'une des réunions hebdomadaires du collectif au quai Wilson. Lors de cet entretien, qui s'est déroulé dans la chambre qu'il partage à « *Wilson* », nous avons essentiellement parlé de l'organisation et du mode de vie des habitants de ce squat.

_Corinne

[03.10.2018]

Membre très actif du *collectif de soutien migrants*, Corinne ne fait partie d'aucune autre association, mais est impliquée dans les squats ouverts par le collectif. Elle croit en l'importance de maintenir un dialogue avec les institutions, et a participé à de nombreuses réunions avec la mairie de Nantes. Je l'ai rencontrée lors de l'une des nombreuses réunions du collectif. Lors de cet entretien, qui s'est déroulé dans la cour extérieure du squat « *Wilson* », nous avons essentiellement parlé de l'histoire du collectif, des squats qu'il a ouverts, ainsi que de l'évolution des relations qu'il a entretenues avec les institutions.

_Marie-Annick

[23.10.2018]

Adjointe à la santé, précarité, grande pauvreté de la ville de Nantes, Marie-Annick Benâtre est une ancienne militante syndicale qui a décidé de s'engager dans la politique afin d'essayer de la changer depuis l'intérieur. C'est Ariel (membre du *collectif de soutien migrants*) qui m'a mis en contact avec elle. Lors de cet entretien, qui s'est déroulé dans son bureau à la mairie de Nantes, nous avons essentiellement parlé des différents rapports de forces au sujet de la migration ainsi que de l'évolution de l'engagement de la ville de Nantes à ce sujet ainsi que de sa position quant à la possible substitution de la mairie à l'Etat sur ces compétences d'hébergement.

INTRO.

DUCTION

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Dans les années 80', le secteur de l'hébergement d'urgence était géré par quelques structures de l'Etat, mais essentiellement par des associations catholiques, qui par des maraudes de nuit venaient prendre en charge les personnes sans-abri. Ce secteur n'était encore pas réellement structuré, et c'était ces diverses associations qui touchaient des aides, des subventions de l'Etat. C'est la loi Dalo du 5 mars 2007 qui va être le pilier de la construction, et qui va complètement restructurer le secteur de l'hébergement avec l'arrivée du 115. Pour la première fois, un numéro de téléphone est attribué afin que toute personne se retrouvant à la rue puisse être prise en charge. Cette mission est entièrement financée par l'Etat, les départements, et les villes ou les métropoles. Ce ne sont pas des agents de l'Etat qui s'en occupent, mais un opérateur à qui on confie cette mission. C'est suite à cette avancée que l'on a vu se regrouper autour du 115, tous les opérateurs (essentiellement associatifs) de ce secteur de l'hébergement d'urgence dans la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale¹ (FNARS). À Paris, ces acteurs se regroupent aussi dans un autre dispositif qui cette fois n'est pas mis en place par l'Etat : le collectif d'aide aux sans-abri (CASA), qui est peut-être le premier regroupement non officiel de différents opérateurs de ce secteur. En 2012, la création par l'Etat du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) tente d'unifier le secteur de l'hébergement d'urgence, en le centralisant au niveau d'un département, la Loire-Atlantique fait partie des départements pilotes. Mis en place département par département et définis essentiellement par des circulaires, les SIAO mettent

1. Aujourd'hui renommée Fédération des acteurs de la solidarité

en place dans un premier temps des choses très différentes en fonction des départements. C'est Cécile Dufлот, qui plus tard, décidera d'unifier les dispositifs mis en place, au niveau national. Les SIAO, gérés par des opérateurs différents suivant les départements, permettent donc de centraliser toutes les places d'hébergement disponibles. Alors qu'avant il fallait déposer son dossier directement à l'une ou plusieurs des associations qui proposaient de l'hébergement afin d'être pris en charge ; le SIAO sert maintenant de point d'entrée. Chaque association met à présent à sa disposition un certain nombre de places, avec ses critères propres, et c'est le SIAO qui a pour mission d'évaluer et de diriger les personnes vers une association adaptée (comme par exemple les associations *Une Famille Un Toit*, *Habitat Humaniste* ou bien encore *Trajet*). Suite à cela, le nombre de places d'hébergement en Loire-Atlantique a presque doublé en l'espace d'une petite dizaine d'années. Aujourd'hui dans le département, on compte 3000 places d'hébergement, mais uniquement 250 d'entre-elles sont consacrées à l'hébergement d'urgence, le reste est pour ce que l'on appelle l'hébergement « *de stabilisation* » et « *d'intégration au logement* », qui sont la suite du parcours de la prise en charge des personnes sans-abri. Il faut aussi savoir qu'aujourd'hui le nombre d'opérateurs diminue de plus en plus, alors que certains d'entre eux grandissent et prennent de plus en plus de places dans ce secteur.

Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) est un dispositif à part, avec des financements eux aussi à part. Ces centres sont supposés prendre en charge

toutes les personnes en situation de migration déposant leur demande d'asile, dès le dépôt du dossier. Leur rôle est de transition, entre autre via l'apprentissage de la langue. Ils permettent d'accompagner les personnes afin qu'elles puissent s'intégrer. Une fois régularisées, c'est à dire lorsque leur demande est acceptée, les personnes rentrent dans le droit commun, et ont donc accès au logement comme les autres. Normalement les CADA et le SIAO sont deux dispositifs séparés, ils n'ont pas de mise en commun, mais aujourd'hui, le manque de places en CADA est criant, ainsi on compte seulement 120 places d'hébergement pour les demandeurs d'asile à Nantes. Déjà en 2012, on estimait environ à dix places disponibles pour cent demandeurs d'asile. Ces centres sont aujourd'hui engorgés car l'accès au logement qui devrait s'effectuer après la régularisation des personnes ne se fait pas, ou au compte-goutte. En effet, c'est au niveau de l'accès au logement social que le problème trouve sa source, car depuis maintenant de nombreuses années, nous avons pu observer une politique générale de restriction budgétaire à ce sujet, laissant ces personnes dans une quasi-impossible intégration. De son côté, l'Etat, dans le déni le plus total, se refuse encore à augmenter le nombre de places dans ces centres, ne souhaitant pas accueillir davantage et estimant en avoir déjà suffisamment à disposition. On trouve aussi les Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) pour les personnes que l'on appelle les « *relocalisés* »², Ces dispositifs de mise à l'abri, appelé lors de leur création, centres de répit, ont pour objectif de mettre les personnes dans des conditions leur permettant de réfléchir à leurs projets futurs,

2. Personnes isolées de la zone de Calais, puis du desserrement de la région parisienne

3. Une personne à qui s'applique la réglementation dite de Dublin, selon laquelle elle devra obligatoirement déposer sa demande d'asile dans le premier pays où elle a été contrôlée

4. Ce terme est utilisé par l'anthropologue Michel Agier afin de définir les personnes déboutées du droit d'asile

et si tel est leur choix, d'entamer les démarches de demande d'asile en France. Les Centres de Rétention Administrative (CRA) pour les migrants dit « *dublinés*³ », dans l'attente d'être renvoyés dans leur premier pays d'arrivée dans l'espace Schengen ; des lieux où les personnes sont censées être libres d'entrer et de sortir, mais sont considérées comme en fuite en cas de sortie. De plus, de nombreuses études ont mis en lumière le caractère stationnaire de la migration actuelle, qui est favorisé par ces centres de plus en plus spécifiques qui sont des espaces de regroupement et d'enfermement. En effet, ce sont ces dispositifs publics d'identification, d'évaluation et de catégorisation qui déterminent le traitement destiné à ces personnes (expulsion ou protection) qui produisent aujourd'hui un grand nombre d' « *indésirables*⁴ » sur le sol français. Beaucoup de personnes migrantes (déboutées ou demandeurs d'asile, voire même réfugiés) ne se retrouvent pas prises en charge et donc à la rue, venant donc interférer avec les dispositifs « *classiques* » destinés aux sans-abri. Alors que la situation et la prise en charge des personnes sans-abri et celles des migrants sont pensées comme distinctes, elles viennent ici se confondre et se superposer, venant engendrer une saturation sans précédent du 115. Aujourd'hui, le 115 répond négativement à 75% des demandes et se retrouve obligé de mettre en place ce qu'ils appellent le « *turn-over* », qui consiste à considérer que chaque personne a le droit à 5 jours d'hébergement, pas forcément successifs, afin d'essayer de faire tourner les personnes prises en charge.

C'est cette crise de l'hébergement d'urgence et de la

prise en charge des personnes en situation de migration qui entraîne la création d'habitats de fortune un peu partout en France. Aujourd'hui, comme nous le rappelle Cyrille Hanappe, nous devrions parler d'une « *crise de l'accueil*⁵ » plutôt que d'une « *crise migratoire* ». En effet, ce sujet de la crise migratoire en Europe ne cesse de faire les gros titres de l'actualité et divise les partis politiques. Alors que l'augmentation du nombre d'arrivées et de dépôts de demandes d'asile en Europe depuis 2011 peut être en partie expliquée par l'éclatement de la Libye, le déchirement syrien et la crise soudanaise ; il faut rappeler que cet asile n'est octroyé qu'à une minorité des exilés, et pour des motifs exclusivement politiques. Avec 121 200 demandes déposées en 2017, la France est le troisième pays d'accueil des demandeurs d'asile en Europe. Mais ces chiffres qui peuvent paraître impressionnants ne suffisent pas à expliquer la « crise » que nous traversons. En 2015 au pic de cette « crise », 1,2 millions d'exilés arrivent par la mer et frappent aux portes de l'Europe, mais aujourd'hui on en dénombre cinq fois moins. Alors que le flux migratoire ne représente que 5% de la population européenne, la France est aujourd'hui dans une situation de rejet. Pourtant elle a déjà fait face à des afflux importants de migrants. On pourrait penser à l'exode des Arméniens, des Russes blancs, ou bien même de la migration qui suivit la guerre d'Espagne, où en 1939, plus de 475 000 exilés espagnols franchirent les Pyrénées en un mois. La situation que nous traversons actuellement est donc due à un système inadapté voire hostile, qui ne parvient pas à offrir un accueil digne à ceux qui fuient leur pays. Ce sont majoritairement

5. Dans son livre « La ville accueillante : accueillir à Grande-Synthe questions théoriques et pratiques sur les exilés, l'architecture et la ville »

des hommes seuls qui se retrouvent à survivre sous des tentes dans la rue, ou dans des bâtiments vacants, effets indirects des durcissements successifs des politiques d'immigration. Afin de répondre à cette urgence humanitaire, et pour pallier l'irresponsabilité et l'indifférence de l'Etat, ce sont des militants, des associations, des citoyens, qui se regroupent et se mobilisent pour essayer d'offrir à ces personnes une hospitalité un peu plus digne bien qu'informelle. C'est de cette hospitalité-là dont il sera question tout au long de mon mémoire, car bien qu'elle soit loin d'être à la hauteur de ce qu'un pays comme la France devrait offrir. Elle est à mes yeux, la plus humaine de ce que nous proposons aujourd'hui à toutes ces personnes qui viennent chercher refuge chez nous. Aujourd'hui à Nantes, suite aux multiples évacuations du camp de migrants qui s'était installé durant plusieurs mois dans et autour du square Daviais, on clôture des espaces publics comme ce square au cœur du centre-ville, on barricade des espaces publics couverts comme le jardin des Fonderies, on décharge des camions remplis de gravats sous les rails aériens du square Vertais, et on paye des compagnies de sécurité privées pour garder d'immenses bâtiments vacants, qui sont par ailleurs chauffés afin de ne pas se dégrader. Le 10 mai 2015, de passage à Nantes, Angela Davis s'exprimait publiquement devant Madame la maire Johanna Rolland :

« De même que l'esclavage autrefois, le sort réservé aux migrants dans le monde aujourd'hui est un crime contre l'humanité. »

Dans la première partie, nous prendrons le temps de retracer et analyser la géohistoire des lieux d'hospitalité informelle qui ont existé à Nantes depuis 2012 (moment charnière que le doctorant Julien Long qualifie de point de bascule de la « *configuration d'interdépendance* ») où l'occupation du Lieu Unique marquera le début d'une réelle lutte pour un accueil digne et inconditionnel au niveau local.

Dans la deuxième partie, nous essayerons de comprendre les différentes formes de mobilisations sociales qui s'opèrent de manière locale à Nantes, en nous appuyant sur le concept d'« *espace de la cause des étrangers* » (déterminé par les travaux de la sociologue Mathilde Pette). Nous tenterons de saisir et d'analyser la diversité des associations et mouvements qui aident, accueillent et défendent les étrangers.

Dans la troisième partie, nous porterons un regard critique sur différentes solutions « *alternatives* » (autres que celles déjà existantes et mises en place par l'Etat) qui émergent à l'issue de collaboration et/ou de rapports de force entre les institutions et la société civile à Nantes et ses environs afin de pallier le manque d'un Etat qui se refuse à prendre ses responsabilités.



Mise en place de gravats au square Vertais à Nantes
© Stéphane Pajot

-I-

**GÉOHISTOIRE
DES LIEUX
D'HOSPITALITÉ
À NANTES**





1_Radisson

type de bâtiment : immeuble
propriétaire : État
ouverture : xx.11.2012
expulsion : 06.05.2014
nombres d'habitants : 100

2_Moutonnerie

type de bâtiment : entrepôt
propriétaire : Ville de Nantes
ouverture : xx.05.2014
expulsion : 30.07.2014
nombres d'habitants : 80

3_Presbytère

type de bâtiment : presbytère
propriétaire Diocèse
ouverture : 23.08.2014
expulsion : 22.11.2016
nombres d'habitants : 120

4_Baronnies

type de bâtiment : immeuble
propriétaire : privé
ouverture : xx.12.2014
expulsion : encore occupé
nombres d'habitants : 80

5_Elin

type de bâtiment : maison
propriétaire : privé
ouverture : xx.08.2015
expulsion : xx.04.2017
nombres d'habitants : 35

6_Wilson

type de bâtiment : entrepôt
propriétaire : Ville de Nantes
ouverture : xx.01.2017
expulsion : encore occupé
nombres d'habitants : 75

7_Chez Evelyne

type de bâtiment : maison
propriétaire : Nantes métropole
ouverture : xx.10.2016
expulsion : encore occupé
nombres d'habitants : 25

8_Gilarderie

type de bâtiment : 3 maisons
propriétaire : RTE
ouverture : xx.11.2017
expulsion : encore occupé
nombres d'habitants : 40

_Carte des squats d'hospitalité à Nantes

[acte 1]

ACTE 1

le début d'une lutte locale

L'histoire de l'hospitalité à Nantes se traduit par une lutte pour un hébergement digne et inconditionnel. Je ne suis malheureusement pas encore en possession de l'intégralité de cette histoire, mais j'ai pu à travers de nombreux entretiens retracer une partie de celle-ci. Dans ce premier acte j'essaie de dresser l'historique de l'hospitalité à Nantes avant mon implication dans celle-ci et avant le démarrage de ce travail d'enquête. De retracer l'histoire, la petite histoire, de cette lutte, que l'on ne trouve pas dans les livres, mais qui à mes yeux mérite d'être rassemblée dans un même et seul texte. Je n'ai pas vécu tous ces événements, mais les raconte comme on me les a racontés, de manière discontinue et saccadée, lors des nombreux entretiens que j'ai pu réaliser.

Déjà en 1965, trois ans après l'indépendance de l'Algérie, une communauté harkie de 167 personnes trouve refuge dans l'ancienne prison militaire désaffectée de la rue de la Mitrie à Nantes. Dans les années 2000, le bâtiment de la Bourse du travail est occupé par des associations et des

personnes migrantes, la crise de l'hébergement des étrangers commence déjà à se faire entendre.

Mais c'est en octobre 2012 que ce sujet devient une véritable lutte à Nantes, lors d'une manifestation à Nantes dénonçant le nombre grandissant de personnes à la rue. A l'époque l'immigration ne venait pas quasiment uniquement des pays d'Afrique. Non à cette manifestation là il y avait des gens de tous les pays, beaucoup venaient des ex républiques soviétiques, de Chine, de Mongolie, et bien sûr beaucoup de personnes françaises sans-abri. La manifestation était organisée car le préfet se rendait à la maison de l'administration. Manifestants et associations voulaient le rencontrer, mais après de longues heures d'attente, le chef des CRS leur annonce que finalement le préfet ne les recevra pas. Pris de colère, les manifestants tournent en boucle dans la ville avant de se réunir au Gasprom, le local d'une association historique pour l'accueil des travailleurs étrangers situé dans la rue Fouré. C'est là-bas qu'est prise la décision d'aller occuper le Lieu Unique.

À partir du soir du 10 octobre 2012, peu de temps après la fin de la manifestation, deux salles à l'étage du LU sont occupées pendant une quinzaine de jours, de nombreuses personnes sans-abri viennent y dormir, accompagnées de nombreux bénévoles d'associations et de citoyens volontaires. Tout le monde vit sur place, à la fin on recense une centaine de personnes sans-abri. Au vu de la situation un collectif est fondé, s'appelant : *Un toit pour toutes et tous*.

Tous les soirs des assemblées générales se tiennent afin de pouvoir réfléchir à la suite de ce mouvement contestataire, réunissant déjà un large panel des acteurs de la cause des étrangers et des personnes sans-abri. Cette occupation est revendiquée comme une réquisition citoyenne⁶ qui a pour vocation d'obtenir ce que les pouvoirs publics refusent via la négociation. Pour la première fois, on généralise le propos à toutes les personnes, on réclame un toit pour tous (français et étrangers) et d'un accueil inconditionnel. Le 26 octobre 2012, un important dispositif de forces de l'ordre évacue le lieu suite à la demande de la municipalité. Suite à l'évacuation du Lieu Unique, c'est le foyer Gustave Roch qui a été occupé pendant quelques jours, puis les anciennes Manufactures de tabac, un espace associatif et administratif de la ville de Nantes. Les évacuations étaient de plus en plus violentes, et les occupations de plus en plus courtes. Il y avait des manifestations quasiment tous les jours, mais la préfecture comme la mairie ne proposaient aucune solution autre que quelques nuits d'hôtels, sans lendemain.

6. Le terme réquisition citoyenne est un terme politique utilisé par les acteurs associatifs dès les années 1990 autour du droit au logement. Celui d'occupation est davantage utilisé par les militants libertaires

Puis en novembre un très grand bâtiment a été ouvert rue Crussy, il s'agissait des anciens locaux de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Au début il n'y avait que très peu de monde car les gens craignaient une nouvelle expulsion, mais en peu de temps toutes les personnes sans hébergement sont venues. Il y a eu une procédure d'expulsion de faite, les huissiers sont intervenus, il a fallu passer devant le tribunal. Et là, le juge, qui avait déjà ordonné une expulsion un an plus tôt, au prétexte que des travaux étaient immi-

nements, décide de donner un an car les travaux n'avaient toujours pas commencé. Puis le juge de l'exécution a redonné cinq mois. Ce lieu est donc occupé pendant un an et demi, il est considéré comme le premier squat d'hospitalité à Nantes qui ait permis la mise en place d'un accueil inconditionnel des personnes sans logement. Les habitants l'ont appelé « le Radisson », car c'était au moment de l'ouverture du palace éponyme à Nantes dans le bâtiment de l'ancien tribunal. Mais celui-là n'était pas un cinq étoiles. Il n'y avait qu'une cuisine et trois WC pour une centaine de personnes, il était difficile d'y vivre, ou plutôt d'y survivre. Malgré cela, ce lieu a eu une résonance importante dans la ville, ainsi que dans les médias locaux, on parlait du « *plus grand squat de Nantes* ».

Le 6 mai 2014, lorsque le Radisson est expulsé, personne ne sait où aller. La centaine de personnes à la rue passe la nuit dans l'Eglise Saint Nicolas, qui leur propose même 30 places plus pérennes. Les gens refusent en disant que c'est tout le monde ou personne, qu'une sélection n'est pas envisageable et en dehors des principes défendus. Le lendemain tout le monde est à nouveau dehors, mais aux alentours de minuit une personne qui vit dans la rue se souvient d'un endroit qui semblait inoccupé.

C'était à la Moutonnerie, un ancien hangar des *Restos du Cœur*. Sans aucune autre alternative, tout le monde s'est mis en route vers là-bas, affaires et couvertures sur le dos. Il a fallu vider, nettoyer, équiper, installer. La vie s'est organisée entre le hangar, les deux petites maisons conti-



Occupation de l'ancien hangar des Restos du Coeur (Moutonnerie)

© collectif de soutien migrants 44

guës, les jardins ouvriers et le parc. Pour la première fois, des relations avec le voisinage se tissent, des repas et des fêtes avec le quartier sont organisés comme par exemple le soir de la finale de la coupe du monde de football, où habitants et voisins ont partagé un grand couscous. Mais tout n'est pas parfait, à cause de la promiscuité, il y a des incidents, des bagarres vraiment graves. Par ailleurs, un projet immobilier est en cours sur ces terrains. La mairie de Nantes, propriétaire des lieux et les promoteurs immobiliers ont décidé de tout raser. Mais cette fois-ci, pas de procédure, pas d'huissier, rien. L'expulsion a lieu du jour au lendemain, sans prévenir. Les habitants ont dix minutes pour quitter les lieux avant que tout ne soit enseveli par les pelleteuses. Ce jour-là, beaucoup de personnes ont perdu leurs affaires, leurs papiers. Ce fut sûrement l'expulsion la plus violente, autant physiquement que psychologiquement, avec de nombreuses insultes racistes au rendez-vous. Beaucoup de personnes très diverses choquées par cette expulsion vont alors rejoindre le collectif qui était auparavant composé majoritairement d'activistes. Ce sont des citoyens ordinaires qui viennent s'agréger à ce groupe et le collectif change de nom pour s'appeler *collectif de soutien aux expulsé.e.s de la rue des Stocks*.

A l'été 2014, peu de temps après l'expulsion de la Moutonnerie, ce sont ces nouvelles personnes qui ouvrent un nouveau lieu : le Presbytère du vieux Doulon. Le lieu appartenait à la métropole, mais c'est l'évêché qui s'en occupait réellement. Dès le début le collectif s'est mis en lien avec l'évêché afin de rester, de ne pas être expulsé, et de trouver

des solutions. Là encore la solidarité de proximité est forte, une pétition est même lancée à l'évêque par les habitants du quartier pour demander de ne pas expulser les personnes. Mais assez rapidement, le lieu est devenu beaucoup trop petit, de plus en plus de personnes arrivaient, jusqu'à atteindre 120 habitants. La surpopulation entraînait des tensions, des communautés, il fallait trouver un autre lieu.

Le squat des Baronnie a alors été ouvert, dans un petit immeuble à deux pas de la carrière Misery. Une opportunité, car cette fois-ci, le propriétaire est un privé, qui ayant des problèmes avec le FISC ne réside plus en France, et ne risque donc pas, par conséquent, de demander l'expulsion. Un lieu sans épée de Damoclès, qui a permis de désengorger le Presbytère, mais qui comme tous les lieux se remplit très rapidement.

Pendant ce temps-là, le collectif se met en lien avec de nouvelles associations comme le Secours Catholique, qui lui, discutait avec la mairie et l'évêché sur le devenir des personnes habitant au Presbytère. C'est grâce à eux que le collectif, qui n'avait à l'époque aucune reconnaissance institutionnelle, entame pour la première fois le dialogue avec la ville de Nantes. De grandes discussions ont lieu lors de réunions avec la préfecture, la mairie, l'évêché, diverses associations et le collectif. Il y a même un protocole de réunion à signer. De nombreuses réunions ont lieu mais sans réellement réussir à trouver de solutions, même si l'évêché veut sortir de la situation dans laquelle il se retrouve entre la préfecture



Occupation du Presbytère du vieux Doulon
© collectif de soutien migrants 44

et les associations. Lors de la dernière discussion, la préfecture propose 50 places d'hébergement, pas une de plus, sans négociation possible. Mais il restait encore 70 personnes qui vivaient au Presbytère, et la préfecture demandait au collectif ou aux personnes elles-mêmes de choisir quelles seraient les 50 personnes hébergées. La discussion bascule très rapidement vers un « *clash* » car il n'était ni envisageable que les personnes elles-mêmes se choisissent entre elles, ni que le collectif choisisse qui seraient les heureux élus à pouvoir accéder à un hébergement et qui seraient ceux qui resteraient à la rue. Le collectif décide alors de rester, de ne pas quitter les lieux. L'expulsion a tout de même lieu, certaines personnes seront prises en charge par la préfecture, et d'autres, ne trouvant pas de solutions, vont remplir d'autres squats, comme celui des Baronnie qui voit son nombre d'habitants très rapidement exploser.

Il fallait une fois de plus trouver un autre site, mais à la rentrée 2015 apparaît un nouveau problème : le Conseil départemental laisse les mineurs étrangers à la rue, sans rien, ni mise à l'abri, ni école, ni soins, rien. Une maison a alors été ouverte aux Dervallières, uniquement pour les mineurs, les jeunes l'ont appelée « *Elin* », qui signifie « *l'oasis* » en espagnol, car ils peuvent s'y reposer, mais ils ne veulent pas y rester. Il fallait loger les majeurs et les mineurs dans des lieux différents pour diverses raisons, comme le trafic de drogue ou les bagarres. Un nouveau lieu pour les mineurs ouvre à Doulon, une grande maison nommée « *Chez Evelyn* », car c'est elle qui avait entièrement préparé l'ouverture

de ce squat, mais qui malheureusement est partie avant de pouvoir la voir. Deux collectifs agissent à présent de manière distincte : un pour les mineurs et un pour les majeurs, avec chacun leur équipe, leur fonctionnement, leurs réunions.

Ce n'est qu'en janvier 2017 qu'un nouveau squat pour les majeurs sera ouvert, quai Wilson près du Marché d'Intérêt National (MIN) sur l'Île de Nantes, dans un ancien entrepôt appartenant maintenant à la mairie que l'on appelle aujourd'hui « *Wilson* ». Au début, il n'y avait que 17 personnes qui vivaient dedans, mais comme toujours, tant qu'il y a des gens à la rue, les squats se densifient. Au mois d'avril, suite à une manifestation à l'initiative des mineurs isolés habitant au squat « *Elin* », ce dernier est évacué par les forces de l'ordre. Il faut les reloger, et vite, donc il est décidé de séparer le squat « *Wilson* » en deux, pour avoir une partie « *majeurs* » et une partie « *mineurs* ». Aujourd'hui, ce lieu existe toujours, et met à l'abri plus de 70 personnes qui craignent constamment une future expulsion.

Enfin en novembre 2017, ce sont trois maisons appartenant au groupe RTE (filiale d'EDF) dans la rue de la Gilarderie à Nantes qui seront squattées par une cinquantaine de personnes, avant d'entamer des discussions avec le propriétaire des lieux. Aujourd'hui ce lieu essaie de redéfinir ce que pourrait être l'hospitalité de demain, en imaginant le fonctionnement de ce que l'on pourrait appeler une « *maison relais* », comme une alternative au squat. Peu de temps après, c'est une maison vacante à Saint-Herblain qui est occupée,

cette fois-ci appartenant à la commune. Le collectif encenche alors des négociations avec la mairie afin de mettre en place un bail précaire via l'association *Une Famille Un Toit*⁷ pour loger six personnes ayant le statut de réfugié.

7. Cette association spécialisée dans l'insertion par le logement, sert ici d'intermédiaire administratif entre la mairie et le collectif, et qui via un montage financier permet l'autonomie financière du lieu

DES SQUATS QUI SE PÉRENNISENT

«BARONNIES»

[un squat historique et stratégique]

Le squat dit « *Baronnies* » est situé, comme son nom l'indique, rue des Baronnie à Chantenay, à quelques mètres de la carrière Misery. Ce petit hôtel particulier est un squat historique de Nantes. Il appartient à un propriétaire privé qui à l'époque s'en servait pour faire tourner son commerce de marchand de sommeil. Ayant eu, par la suite des problèmes avec le FISC, il quitte la France afin de disparaître, restant officiellement propriétaire du bâtiment. Ce bâtiment ne risque donc pas d'être expulsé et est aujourd'hui squatté depuis plus d'une dizaine d'années, par diverses personnes.

Anciennement squatté par des artistes et des personnes avec peu de moyens, le *collectif de soutien migrants* a commencé à occuper ce lieu en décembre 2014 afin de désengorger le Presbytère de Doulon qui était saturé. Le squat des Baronnie s'articule sur quatre niveaux. Le rez-de-chaussée est accessible par la rue Joseph Cholet et communique

avec un étage et un sous-sol. Le rez-de-jardin est quant à lui, sous le sous-sol et indépendant des trois premiers niveaux ; on y accède par la rue Fontaine des Baronnie en descendant un escalier extérieur donnant sur le jardin. Le squat s'organise en 8 appartements (2 par niveaux) et accueille aujourd'hui, entre 60 et 90 personnes. Y logent des Tchadiens, des Soudanais, des Congolais, des Maliens, des Somaliens, des Éthiopiens, des Comoriens, des Guinéens, des Érythréens, des Kényans et un Français. Les hommes de même nationalité se regroupent généralement dans les mêmes appartements, de par leurs cultures mais aussi par contraintes linguistiques. Ils leurs arrivent aussi souvent d'être mélangés, ce qui influe sur leur mode de vie au sein du squat (horaires, repas). Certaines personnes y vivent depuis le début, ce qui fait d'eux des « *réfèrents* » pour les nouveaux venus puisque les habitants tournent beaucoup. En effet ce squat est très connu des exilés vivant à Nantes car il est le plus ancien encore occupé. Ici dès que quelqu'un part, un remplaçant est là dans l'heure qui suit. Ces changements permanents d'habitants compliquent la relation qu'entretient le collectif avec ce squat ainsi que la relation même des personnes à ce lieu. Différents réfèrents comme : Lipson, Yaya, et Ibrahim, veillent au bon fonctionnement du squat et à l'organisation de la vie à l'intérieur du bâtiment. Ils permettent aussi aux membres du collectif de garder des interlocuteurs connus lors de leurs visites. Lipson s'occupe notamment de réceptionner les dons de la Banque Alimentaire et de les distribuer aux habitants. C'est lui qui la plupart du temps s'occupe de régler les divers problèmes du lieu, comme essentiellement

dans la salle de bain où la surpopulation entraîne des dégradations. Ayant souvent l'impression de s'occuper plus ou moins seul du navire, il est parfois agacé du comportement de certains habitants qui ne respectent pas les lieux ou les équipements.

Dans l'ensemble, le squat est dans un état de grande vétusté. Les habitants sont obligés de jouer de ruses quotidiennes pour palier un habitat insalubre et surpeuplé : dangerosité des installations électriques, vétusté de la structure, humidité, fuites, insectes, rats. En effet, ce vieux bâtiment a été construit et équipé pour 8 foyers et non pas pour accueillir 60 à 100 personnes. Dans cette logique, toutes les installations ont une usure prématurée (humidité des salles de bain et des chambres, débit des WC, utilisation des prises électriques). De plus la séparation quasi-inexistante entre intimité et vie collective entraîne des tensions entre les habitants d'un même appartement ou bien entre les habitants d'appartements différents. En fonction de leur ancienneté dans le squat (leader ou « *primo-arrivant* »), de leur communauté ethnique, de leur langue, ou encore de leur volonté à vivre en communauté ou non, leur place dans le squat est différente. Cela se traduit par le type de couchage qu'ils occupent et par tout ce que cela engendre : place pérenne ou réversible, rangements personnels, sécurisés ou non (ce qui influe sur la quantité d'effets personnels ainsi que sur la qualité de l'installation). Ainsi on retrouve des couchages allant de la simple place sur une couverture dans le salon qui est partagé avec plusieurs habitants, jusqu'à l'occupation



Scène de vie dans l'un des appartements du squat des Baronnies

© collectif de soutien migrants 44

seule d'une chambre pouvant fermer à clef. Dans les espaces partagés, qu'il s'agisse des lieux de repas ou des chambres communes, il y a peu de traces d'appropriations des personnes qui dorment là le soir. Des règles de vie collectives sont affichées dans l'entrée du bâtiment, ainsi qu'un tableau de nettoyage des espaces communs. On y trouve aussi tout un tas de petites informations comme pour assister à des cours de français ou encore prendre rendez-vous avec des associations.

Dans la nuit du 7 au 8 novembre 2015, des militants d'extrême droite ont attaqué le squat au cocktail Molotov. Cette attaque ne causera aucun blessé au sein des résidents de Chantenay, mais marquera leurs mémoires et installera pendant quelques temps un sentiment de peur et d'insécurité lié à ce lieu. Les fenêtres donnant sur la rue seront alors barricadées à l'aide de grandes plaques de métal, faisant refléter sur la façade du bâtiment ce sentiment de peur. Le collectif dénonce alors dans son communiqué :

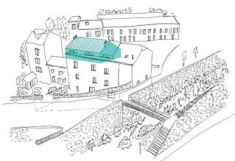
« L'attentat lâche, raciste et xénophobe au squat de Chantenay est le résultat de la non volonté politique des représentants du gouvernement, des élus et ses institutions pour trouver la réponse solidaire, humaine et pérenne qu'on doit aux réfugiés et migrants sur notre sol. »



relevé habité réalisé par le collectif moustache

APPARTEMENT 1 [R+1]

Habité par 16 personnes environ (variable)
Nationalités : Soudanais, Tchadiens, Kényans et Erythréens
salon / salle à manger / coin cuisine, 2 chambres et salle de bain



_CHAMBRE 1

- _3 à 4 personnes y dorment.
- _Ils ne mangent pas dans leur chambre.
- _Leurs affaires personnelles sont stockées dans des sacs en tout genre.
- _Un fer à repasser traîne au sol.

“Parfois du petit linge est étendu dans la chambre pour sécher.”

_CHAMBRE 2

- _3 personnes y dorment.
- _Une chambre “dépliante”
- _Des vêtements et des affaires personnelles rangés dans des sacs en plastique de supermarchés sont accrochés à des portemanteaux bricolés avec des clous et des lattes de bois tout autour de la pièce.
- _2 personnes fument et discutent à la fenêtre. Ils ont basculé les lits et matelas contre les murs pour faire de la place,

“mais aussi pour chasser les puces.”



“La télé ne marche plus depuis deux mois, après la coupe du monde”

_Une liste des participants à l'organisation de la préparation de repas est accrochée sur un placard : certains ne participent pas car ils n'ont pas les mêmes habitudes alimentaires.

Chacun leur tour ils font les courses et les repas du midi et du soir pour les 15 autres.

_La nourriture est stockée dans des boîtes en plastique afin de conserver les aliments à l'abri des insectes et des rongeurs. (cafards, rats, souris, présents dans le bâtiment)

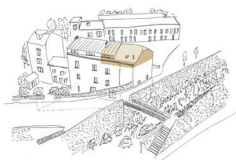
_SALLE DE BAIN, WC

- _Il n'y a aucune trace d'occupation, pas d'affaires personnelles.
- _Le ballon fuit et la lampe ne fonctionne pas.
- _Il n'y a pas d'eau chaude.
- _La majorité des gens utilisent les toilettes assis.

“Il y a des règles pour que les gens s'assoient mais il y a des gens qui n'y arrivent pas.”

_SALON, SALLE A MANGER, COIN CUISINE

- _Dans cette pièce, se réunissent les habitants de cet appartement ainsi que 7 habitants de l'appartement 3.
- _Ils viennent s'y poser, fumer, discuter, manger et la nuit environ 9 personnes y dorment. Cette pièce est donc complètement reversible, comme le traduit le double usage des éléments qui l'occupent
- _C'est également la pièce où environ 18 habitants du squat cuisinent.



APPARTEMENT 2 [R+1]

Habité par 5 personnes environ. Fonctionne en autonomie.

Nationalités : Soudanais, Comoriens, Maliens

salon / salle à manger / coin cuisine, 2 chambres, coin nuit et salle de bain

_ COIN NUIT

_1 personne y dort. Il nous accueille et nous présente l'appartement. Il frappe aux portes des deux chambres et demande aux autres habitants d'en sortir pour nous faire visiter et nous parler. (Ce qu'ils ne font pas)

_ CHAMBRE 1

_2 personnes y dorment.
_Boîte hermétique de nourriture.
_Vêtements au sol.
_Vaisselle et cendrier par terre.
_Affaires personnelles accrochées au mur.

_ CHAMBRE 2

_2 personnes y dorment.
_Multiprise
_Vêtements au sol.
_Boîte de nourriture en plastique dans la chambre et vaisselle qui traîne. L'habitant nous informe qu'il mange dans sa chambre.
_Petite télévision en marche.

_SALLE DE BAIN, WC

_Il n'y a aucune trace d'occupation, pas d'affaires personnelles.

_SALON, SALLE A MANGER, COIN CUISINE

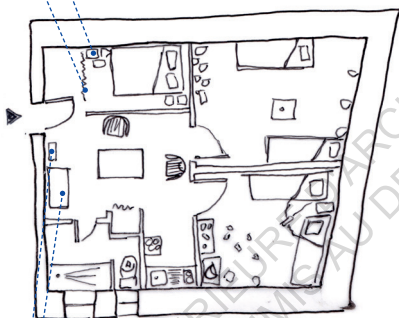
_Le salon sert de coin pour manger, pour se poser ou encore pour bricoler un vélo comme on a pu l'observer dans l'après-midi.

_Les 5 habitants, répartis à deux dans chaque chambre et un dans le coin nuit dans le salon, ne partagent pas grand chose entre eux ni avec les autres habitants. D'ailleurs la porte de l'appartement est fermée à clé (rare).

_Ils ne partagent pas leur repas ni les courses. Ils cuisinent chacun de leur côté, à des heures différentes et mangent plus souvent dans leur chambre. Il n'y a pas de boîte de nourriture commune. Ils ont chacun la leur et stockent leur nourriture dans leur chambre.

Boîte en plastique de nourriture gardée dans son coin personnel caché

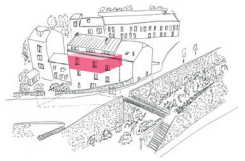
Rideau



Seule poubelle de l'appartement

Congélateur type restauration : (tous les aliments sont congelés.)

APPARTEMENT 3 [RDC]



_CHAMBRE 1

- _4 personnes y dorment.
- _Ils stockent les affaires personnelles des habitants qui dorment dans le salon de l'appartement 1 au R+1.
- _Ces habitants font partie de l'équipe des repas du R+1.
- _Matelas redressés contre les murs.

_CHAMBRE 2

- _3 personnes y dorment.
- _Ces habitants font aussi partie de l'équipe des repas du RDC+1.
- _Drapeau au mur
- _Multiprise au centre de la pièce.
- _Dessins d'un village africain avec à côté des bâtiments et une mosquée. Ils ont dessiné ça quand un artiste est venu : il leur avait demandé de dessiner ce à quoi ils pensaient.
- _Dans cette chambre il n'y a pas de rideaux.

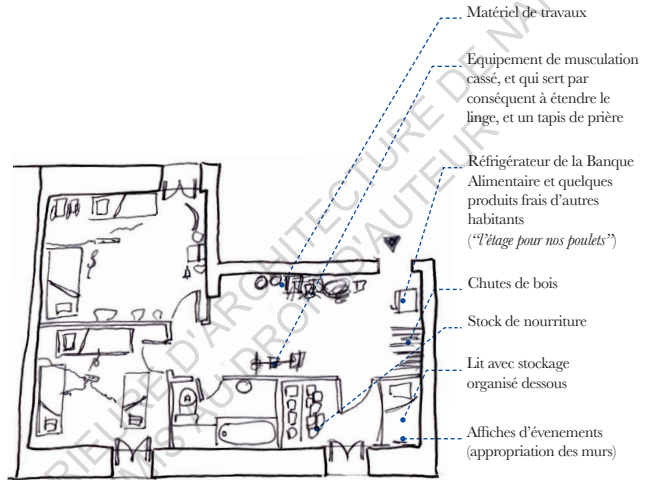
"On est content avec la lumière de dehors, comme ça il y a moins de punaises"

_SALLE DE BAIN, WC

- _La plus insalubre du bâtiment. L'odeur y est nauséabonde. (Libson nous explique qu'avec la mort au rats, les rats meurent et restent bloqués dans les tuyaux)
- _Il n'y a aucune trace d'occupation ni d'affaires personnelles.
- _Il n'y a pas d'eau chaude.
- _Certains habitants ne tirent pas le rideau de douche, ce qui provoque de grosses infiltrations d'eau que l'on retrouve plus bas et dans la chambre de Libson.

"Le problème c'est que y'a trop de fuites, je peux pas laisser les gens venir salir ici et en plus faire mouiller toute la banque alimentaire"

Habité par 8 personnes environ
Nationalités : Tchadiens, Guinéens, Maliens
3 chambres, espace de circulation, salle de bain



ESPACE DE CIRCULATION

- _Une pièce couloir qui sert de débarras. Au début il s'agissait d'une pièce de stockage pour les provisions de la Banque Alimentaire mais au fur et à mesure ça s'est dégradé.

"Avant il y avait des sacs poubelle mais le collectif nous a dit que c'était pas bien de garder les poubelles au même endroit où l'on garde la nourriture."

- _La porte a été forcée et cassée plusieurs fois par des habitants alcoolisés qui oubliaient le code pour entrer.
- _Une pièce qui peut servir d'endroit de prière aussi.

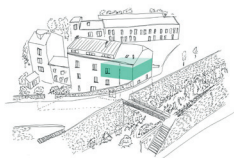
_CHAMBRE DE LIBSON / STOCKAGE

- _Libson y dort seul, sa chambre est soignée, ses vêtements sont pliés ou sur des cintres. Il vit dans ce squat depuis 5 ans ce qui peut expliquer qu'il est bien installé dans sa chambre. Il fait de la musique en indépendant :

"Ici je ne fais pas de la musique. C'est juste pour me poser puis j'aide le collectif. Je répète ailleurs."

- _Cette chambre ferme à clef. *"C'est mon endroit privé."*

- _Elle sert aussi de stockage pour la nourriture de la Banque Alimentaire

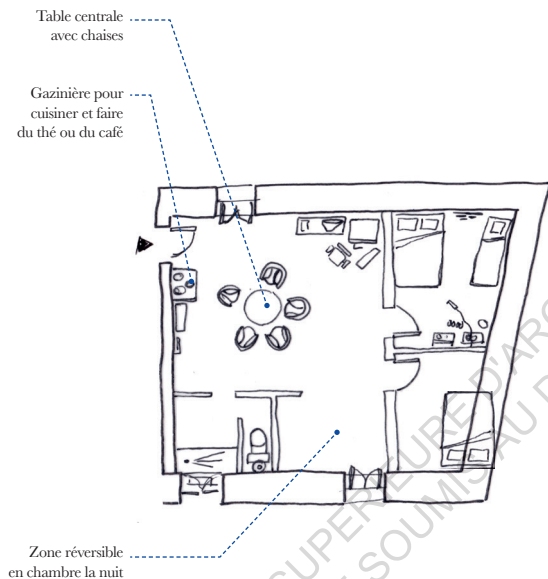


APPARTEMENT 4 [RDC]

Habité par 5 personnes (variables)

Nationalités : Guinéens et Soudanais

salon / salle à manger / coin cuisine / salle de réunion, 2 chambres, et salle de bain



_ CHAMBRE 1

_2 personnes y dorment.
 _Leurs affaires personnelles y sont rangées.
 _Un frigo qui ne fonctionne pas est resté dans la chambre.
 Une brosse à dents traîne sur le sol, tout comme d'autres effets personnels
 (comprimés, chaussures, papiers)

_ CHAMBRE 2

_1 personne y dort, le Soudanais.
 _Cette chambre ferme à clé : l'habitant a bricolé un cadenas qu'il ferme quand il est absent.
 _Il est indépendant et ne partage rien avec les quatre Guinéens.

_SALLE DE RÉUNION / COIN CUISINE / SALLE À MANGER

_Cet appartement est situé directement à côté de l'entrée et sa porte reste ouverte la journée. Il y fait assez froid et le chauffage ne fonctionne pas.

_La pièce principale, assez spacieuse, sert de salle de réunion quand le collectif vient au squat. *"Il y a une réunion tous les mardis."*

_C'est aussi là qu'a lieu la distribution des produits de la Banque Alimentaire.

_Cet espace sert aussi de premier dortoir au nouveaux arrivants. L. nous explique que pour faire la distribution ou se servir de la pièce, il faut attendre que les habitants soient levés car 2 habitants dorment dans un renforcement de la pièce.

_Quatre des habitants partagent leur repas dans cette pièce. Ce sont les quatre Guinéens, le Soudanais est indépendant et fait ses repas dans la pièce mais seul.

_Il y a également un coin qui sert d'endroit de stockage : des meubles et du bazar sont entassés, notamment à cause du chantier et du plafond qui s'écroule.

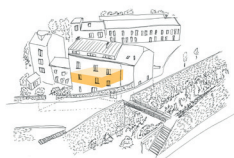
_Cette pièce n'est pas chargée de biens personnelles, ou d'une occupation très importante. Est-ce lié à la menace du plafond écroulant, ou au caractère impersonnel de l'idée d'une salle de réunion.

_SALLE DE BAIN / WC

_C'est ici que les habitants lavent leur vaisselle, dans la baignoire, car ils n'ont pas d'évier dans la pièce principale. Ils la font sécher sur le rebord de la fenêtre.

APPARTEMENT 5 [R-1]

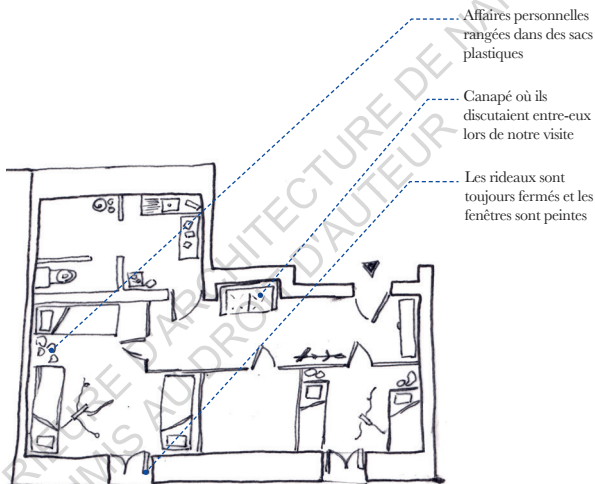
Habité par 9 personnes
Nationalités : Somaliens
couloir, 3 chambres, et salle de bain

**_CUISINE**

_Il y a un vrai espace cuisine avec des meubles tout autour de la pièce.

_Avant les habitants stockaient leur nourriture dans les placards mais les rongeurs et les insectes pouvaient y accéder, maintenant, comme les autres, ils ont des boîtes hermétiques en plastique. Ces meubles placards sont en très mauvais état et ne servent plus à rien : ils sont vides.

_Ici les habitants cuisinent ensemble car ils ont les mêmes habitudes alimentaires du fait de leur origine.



— Affaires personnelles rangées dans des sacs plastiques

— Canapé où ils discutaient entre-eux lors de notre visite

— Les rideaux sont toujours fermés et les fenêtres sont peintes

_SALLE DE BAIN / WC

_Elle est attenante à la cuisine et comme toutes les autres, il n'y a pas d'affaires personnelles dedans.

_Contrairement aux autres, une cabine douche a été installée dans la pièce. (Limite les inondations?)

_PIÈCE / COULOIR

_À la base l'appartement était constitué d'une seule grande pièce avec un coin cuisine mais les habitants ont cloisonné cette pièce par des plaques d'OSB pour en faire 3 chambres et séparer la cuisine.

"Avant il y a eu des tensions, il y en avait qui s'énervaient les uns contre les autres alors il a fallu créer ces murs pour calmer les tensions."

_Ce cloisonnement donne lieu à un espace "tampon" à l'entrée qui sert de pièce pour prier, et discuter.

_Rangement pour quelques affaires et boîtes de nourriture.

_Des tapis de prière sont visibles pliés et posés sur un vélo dans un coin.

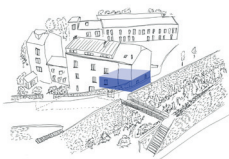
_Les habitants vivent cependant dans leur chambre.

_CHAMBRES (1/2/3)

_3 personnes y dorment dans chacune d'elle.

_Elles fonctionnent à peu près toutes pareil : trois matelas, des fenêtres peintes avec des rideaux pour occluser la pièce.

_Les habitants relèvent les matelas contre les murs pour éviter l'humidité et parfois l'eau qui fuit du plafond de la salle de bain du dessus.



APPARTEMENT 6 [R-1]

Habité par 4 personnes

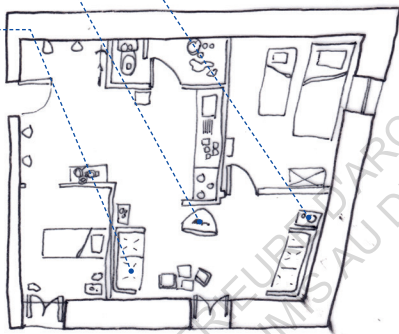
Nationalités : Guinéen et Mahorais

entrée / cuisine, débarras / WC, 2 chambres, et salon

Un frigo sur les deux de l'appartement ne fonctionne pas

"La télé est allumée dès qu'il y a quelqu'un ici."

Canapé avec une couverture pour dormir



SALLE DE RÉUNION / COIN CUISINE / SALLE À MANGER

- _Espace de stockage, vélos, sacs de supermarchés accrochés au mur, poubelles
- _On ne sait pas vraiment si toutes ces affaires appartiennent aux habitants de l'appartement ou si elles ont été accumulées et abandonnées au fur et à mesure.
- _Face à la cuisine un ancien placard à casiers "Pôle Emploi" sert de rangement pour la nourriture. Ils n'ont pas de boîtes en plastique. Les casiers ne ferment plus à clé mais les habitants nous informent qu'ils n'en ont pas besoin : il faut juste que les casiers tiennent la nourriture à l'abri du dehors, des rongeurs et des insectes.
- _Une corde à linge traverse l'entrée. Les habitants expliquent :

"Pour le linge, on va à l'espace Diderot : on dépose là-bas et puis on le récupère après."

Il leur arrive cependant de faire sécher du petit linge qu'ils nettoient à l'appartement.

DÉBARAS / WC

- _Entassement de bazar. Comme pour l'entrée, on ne sait pas à qui appartiennent ces affaires.
- _Les occupants utilisent la salle de bain de l'autre appartement de l'étage.

CHAMBRE 1

- _1 personne y dort mais c'est variable.
- _Matelas au sol.
- _Affaires personnelles rangées dans des sacs
- _Le plafond est en mauvais état.

SALON

- _Une personne y dort.
- _Les habitants de l'appartement ainsi que d'autres s'y retrouvent pour discuter, fumer ou manger.
- _Les habitants, même s'ils partagent quelques moments ensemble, sont souvent de sortis :

"Cet appartement sert plus de dortoir, on mange ensemble dans le salon, mais on n'est pas souvent ici"

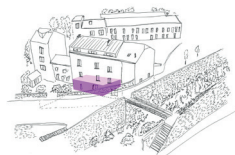
CHAMBRE 1

- _2 personnes y dorment.
- _Il y a une multiprise au sol.
- _Affaires dans des sacs.
- _Petits meubles.

APPARTEMENT 7 [RDJ]

Habité par 5 personnes

Nationalités : Érythréens, Soudanais, Nigériens et Français
chambre / coin cuisine, coin nuit, WC, 1 chambre et un débarras



_COIN NUIT DE J.

_Le coin nuit est l'espace de J., le Français qui vit dans l'appartement. Il est délimité par une grande couverture tendue du plafond au sol dans la pièce cuisine.

"L'intimité je ne m'en plains pas, j'ai mon petit espace, les autres à quatre dans la même pièce, aucune cloison, ça doit être plus dur..."

_Dans la journée J. vaque à ses occupations dehors. Il est aussi assez impliqué dans le dialogue avec le collectif et participe aux réunions.

_CHAMBRE / COIN CUISINE

_Un lit est également présent dans la pièce et 1 personne y dort la nuit.

_Coin cuisine encombré de nourriture entamée, de vaisselle

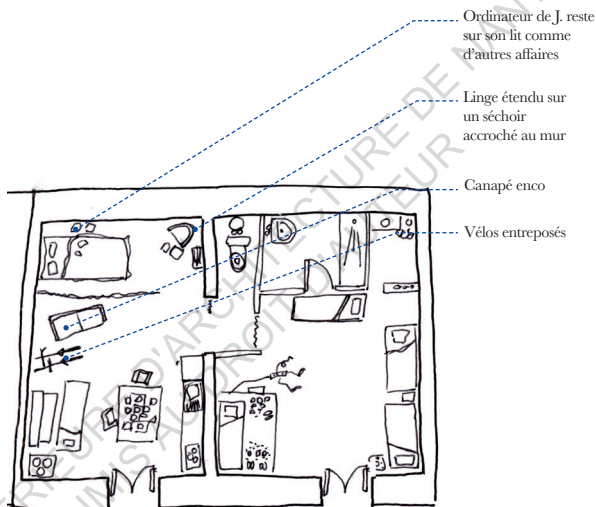
_Table qui sert de rangement, notamment pour les boîtes en plastique dans lesquelles ils ont chacun leurs nourritures.

_Les 5 habitants de l'appartement n'ont pas les mêmes rythmes de vie : certains partent tôt le matin et rentrent tard le soir. Ils ne partagent pas grand chose si ce n'est l'espace de l'appartement.

_Une assiette avec des croquettes est disposée par terre.

"On a un chat quand il daigne être là, il vient surtout pour la bouffe"

_Vieille gazinière qui ne sert pas mais qui fonctionne. Le gaz ayant été coupé ils ne peuvent pas s'en servir.



Ordinateur de J. reste sur son lit comme d'autres affaires

Linge étendu sur un séchoir accroché au mur

Canapé enco

Vélos entreposés

CHAMBRE

_La cuisine ici ne fonctionne pas, la télé non plus. Ils ont un coin eau seulement.

_3 personnes y dorment.

_Il y a quatre lits dans la pièce.

_Sur les murs il reste des traces d'occupations antérieures: des écritures en arabe. Peut-être les Ethiopiens présents dans l'appartement avant d'être expulsés par les autres habitants pour causes de troubles sonores et festifs, ou bien des migrants ayant finis d'utiliser cette chambre comme lieu de repos temporaire.

_L'un des lits ressemble davantage à un genre de campement ou d'espace privé délimité au sol. Plein d'affaires sont regroupées sur une bache : on devine un endroit pour s'asseoir sur une couverture, proche d'une radio et d'une multiprise partagée avec les autres habitants, un endroit pour dormir sur un matelas et autour des piles de sacs plastique renfermant des vêtements et affaires personnelles. Il y a aussi de la vaisselle, des papiers, des boîtes de médicaments...

_Les autres habitants sont moins étalés : ils ont un lit le long du mur et leurs affaires personnelles en dessous ou dessus.



APPARTEMENT 8 [RDJ]

Habité par 8 personnes

Nationalités : Soudanais et Erythréens

salon / coin cuisine / dortoir, 1 chambre, et salle de bain



Les ouvertures, présentes que d'un côté de l'appartement, ne favorisent pas un bon renouvellement de l'air. Bien qu'il ne soit pas forcément en moins bon état que ceux des étages supérieurs, il paraît plus insalubre du fait qu'il ne soit pas traversant.

SALON / COIN CUISINE / DORTOIR

- _ 4 personnes y dorment sur des lit le long des murs ou sur des matelas.
- _ Le coin cuisine dispose d'un meuble évier et d'une plaque électrique transportable. La nourriture est rangée dans les boîtes en plastique habituelles.
- _ Au milieu une table ronde et des chaises. Un cendrier est posé sur la table et les habitants fument dans le salon.
- _ Trois lits sont disposés le long des murs avec en dessous des affaires personnelles rangées.
- _ Une multiprise traîne à côté d'un lit, des chargeurs de téléphone sont branchés dessus.
- _ A l'entrée, un rangement pour chaussures. Il y a deux frigos et du petit mobilier tout autour de la pièce : tablettes, tabouret, rangements...

Le rez-de-jardin est indépendant du reste du bâtiment puisqu'il n'est accessible que par l'extérieur, par le jardin, contrairement aux autres niveaux qui communiquent par l'escalier intérieur.

Les appartements sont donc plus isolés et les habitants se mélangent moins ou pas du tout avec les autres.

SALLE DE BAIN / WC

- _ Ici encore, pas d'affaires personnelles.
- _ Les WC sont séparés de la baignoire, il n'y a plus d'évier.

SALON

- _ 3 à 4 personnes y dorment.
- _ Au fond de la pièce, un pan de mur est recouvert de rangements intégrés fermés par un rideau. De nombreux portemanteaux servent pour suspendre les vêtements et des sacs
- _ On aperçoit une brosse à dents qui traîne.
- _ Une multiprise est présente au centre de la pièce avec des chargeurs de téléphone.
- _ Côté jardin, une fenêtre reste occultée par un rideau même dans la journée.
- _ Le rebord de la fenêtre sert de rangement.





recomposition photographique de la façade Est du squat des « Baronnies »

«WILSON»

[un squat invisible]

[Bricoler l'hospitalité]

11 novembre 2017

Il est à peine 9h du matin et me voilà, encore à moitié endormi, devant « *Wilson* ». J'appelle Marcios pour savoir où il en est, nous nous étions donné rendez-vous ce samedi avec d'autres membres du collectif pour essayer d'améliorer l'isolation du hangar où dorment les mineurs. Les jours sont de plus en plus froids, et malgré le fait qu'ils dorment nombreux, seules quelques plaques de tôles les protègent de l'extérieur. Marcios est encore en chemin, mais Pierre est déjà là en train de discuter avec certains des habitants. Nous décidons de faire un gros café avant de commencer, de toute façon c'est Marcios qui doit amener le matériel, nous ne pouvons donc pas commencer sans lui. Il n'y a pas de cafetière, ici on met directement le café dans la casserole d'eau bouillante, le café est corsé et il y a à boire et à manger !

Lorsque Marcios arrive avec son camion, on l'aide à décharger les gros rouleaux de moquette bleue qu'il a récupérés ainsi que quelques outils. Deuxième café, cette fois je demande à Ibrahima de me mettre un peu de sucre. Il est enfin temps de se mettre au travail. On commence par dérouler ces rouleaux afin d'avoir une idée approximative de la quantité de moquette que nous avons : sûrement suf-

fisamment. Puis on monte à l'étage afin de réfléchir à comment nous allons pouvoir fixer la moquette, dans le sens de la longueur ? de la largeur ? Il faut qu'il n'y ait aucun trou où l'air puisse passer, mais en s'accrochant directement aux solives qui soutiennent la tôle, on pourra laisser une couche d'air entre la moquette et la tôle, ce qui aidera à l'isolation de la pièce. Celle-ci fait approximativement 35 mètres carrés et accueille plus d'une vingtaine de mineurs. Tout le monde est réveillé et attend les instructions.

On va commencer par le fond, il faut donc dégager un peu d'espace afin de pouvoir travailler, et a minima de poser un escabeau. Les jeunes commencent à pousser toutes leurs affaires sur les lits, et à empiler les lits les uns sur les autres. Mais on est quand même obligé de marcher et de poser les escabeaux sur des matelas, ce qui rend la tâche plus compliquée, et notre équilibre instable. On est beaucoup trop nombreux, et pas du tout efficaces. Deux jeunes tiennent l'escabeau sur lequel Pierre essaie d'agrafer le début d'un rouleau de moquette au plafond. La vingtaine de personnes restantes regarde et essaie de tenir en hauteur la suite du rouleau. On rit à la vue des positions toujours plus instables de Pierre sur son escabeau. Je décide de redescendre, ne me trouvant pas très utile là-haut. Jules vient d'arriver, je lui explique la situation et nous décidons de former une petite équipe afin de trouver comment fermer l'espace du dortoir au niveau de l'escalier, espérant pouvoir être un peu plus efficace. Anne a préféré rejoindre le groupe d'habitants qui commencent à préparer à manger pour ce

midi. Le chantier avance très lentement, mais dans la bonne humeur. On s'arrête toutes les 5 minutes pour réfléchir, discuter, prendre un café, ou bien même manger du chocolat ramené par Marcios. On met dix minutes à trouver le moindre outil, et il faut constamment réorganiser, ou plutôt repousser, les affaires des jeunes.

Il est l'heure de manger, on dresse une gigantesque tablée dans le hangar tandis que les cuisiniers du jour terminent d'ajouter les dernières épices à la marmite. Les habitants semblent gênés, ou bien d'une trop grande politesse. Ils ne viennent pas tout de suite à table, et insistent pour que nous prenions les quelques morceaux de poulets présents dans le plat. Ce n'est qu'après de nombreux échanges de politesses que nous commençons finalement à manger tous ensemble.

Après le repas les travaux repartent de plus belle, mais au fur et à mesure de l'après-midi, les forces diminuent. Les bénévoles du collectif qui se sont déplacés aujourd'hui pour donner un coup de main doivent repartir. Aux alentours de 18h, il ne reste que Marcio Anne et moi à ne pas habiter ici, et l'isolation de la salle où dorment les jeunes n'est pas finie. Mais il faut finir ce soir, pas question de revenir demain pour terminer. Les jeunes qui se sont découragés, ou désintéressés au cours de la journée reviennent à la charge dans la bonne humeur. Ils ont tous autant envie que nous que tout cela soit finit. L'un d'entre eux va de lui-même prendre une chaise et une agrafeuse murale, et commence à



Chantier de l'isolation du hangar occupé par les mineurs au squat Wilson
© collectif de soutien migrants 44

fixer de la moquette. Avec le sourire aux lèvres, il demande régulièrement à Marcios : « *C'est bien comme ça chef ?* ». Marcios n'a beau cesser de lui répéter qu'il n'est pas son chef, ce petit jeu semble l'amuser. Ça rit et blague de tous les côtés, on fait mine de vouloir agraffer les fesses de celui qui monte sur l'escabeau, et chacun vente ses talents d'ouvrier. L'un des jeunes profite des outils à disposition pour se fabriquer un petit portemanteau au-dessus de son lit. Lorsque tout est enfin fini, la pièce est dans un état apocalyptique. On remballé nos outils pendant que les jeunes commencent à réorganiser un peu leur chambre. Il fait maintenant nuit depuis un bon moment, mais tout le monde est content, les jeunes nous remercient encore et encore pour tout cela. Quant à nous, nous partons fatigués mais satisfaits, espérant que tous ces efforts leurs permettront au moins de dormir un peu plus au chaud.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Le squat dit « *Wilson* » est situé, comme son nom l'indique, sur le quai Wilson de l'Île de Nantes, juste en face du pont des Trois Continents. Le bâtiment est un ancien entrepôt de maintenance ferroviaire, il appartenait à la SNCF du temps de la Gare de l'Etat. Il fut légué à la mairie de Nantes à la fin de son activité qui s'en servit comme d'un lieu d'expérimentation, en y autorisant des événements artistiques alternatifs pendant un certain temps, mais assez vite, le lieu reste inoccupé.

Ce squat a été ouvert par le *collectif de soutien migrants* en janvier 2017 dans le but de désengorger celui des Baronnies à Chantenay. Alors que le collectif essayait depuis de nombreux mois d'obtenir un rendez-vous avec la mairie de Nantes afin de trouver une ou des solutions pour les habitants de Chantenay, c'est elle-même qui 24h après l'ouverture de ce nouveau squat reçoit le collectif et certains des occupants. Sûrement car le bâtiment cette fois, appartient à Nantes Métropole. Au début il n'y a que 17 personnes qui occupent le lieu, et la ville de Nantes propose de reloger ces personnes à condition de libérer le bâtiment. Aux yeux du collectif, la mairie semble alors hypocrite de s'intéresser spécialement à ces 17 personnes là, alors que seulement quelques jours plus tôt elle restait muette au sujet des habitants des « *Baronnies* ». Une fois de plus, il semblerait que la ville, pour diverses raisons, semble à l'écoute du collectif uniquement lorsqu'il s'agit de l'un de ses bâtiments. Le collectif refuse de sortir des lieux, mais la mairie, propriétaire de ceux-ci, dans un élan d'humanisme, annonce qu'elle ne



Hangar occupé par les mineurs au squat Wilson

© collectif de soutien migrants 44

demandera pas l'expulsion, car la situation de ces personnes est regrettable. En privé, elle mettra comme condition « *l'invisibilité* » du squat, c'est à dire que les habitants ne doivent pas attirer l'attention. La mairie prend à sa charge tous les fluides (eau, gaz électricité), c'est le collectif qui leur transmet directement les factures. Mais tout ceci ne se serait peut-être pas déroulé ainsi si le lieu avait été plus central. En effet ce squat n'est que très peu visible, personne ne se promène par-là, seules les voitures y passent pour traverser d'un côté à l'autre de la Loire.

Le bâtiment est coupé en deux par un mur, séparant les espaces de bureaux isolés des espaces techniques. Les habitants ont donc investi dans un premier temps uniquement la partie bureau où l'on trouve déjà une cuisine et une salle de bain. Le nombre d'habitants augmente vite, les chambres se réorganisent au fur et à mesure des arrivées, jusqu'à atteindre 3 ou 4 personnes par chambre. La partie technique du bâtiment est au début utilisée uniquement comme espace de stockage et comme local de réunion. Mais en avril 2017, suite à une manifestation à l'initiative des jeunes mineurs isolés du squat « *Elin* », ce dernier est évacué par les forces de l'ordre, laissant trente jeunes à la rue. N'ayant nulle part où aller, les habitants de Wilson et le collectif décident de les accueillir dans la partie technique du bâtiment, permettant de tout de même séparer les mineurs des majeurs. Mais cette partie du bâtiment ne dispose pas du tout du même confort que la partie des majeurs. Ce ne sont pas des bureaux, mais un hangar non isolé, sans cuisine ni salle de bain. Le collec-

tif demande alors à la mairie de mettre en place des blocs sanitaires à côté du hangar afin que les mineurs n'aient pas à aller chez les majeurs pour se laver ou aller aux toilettes. Il faudra attendre presque cinq mois, et de nombreuses réunions avant que ces blocs sanitaires soient finalement installés par la municipalité. Pendant l'été, l'espace est aménagé de manière très précaire, mais lorsque l'hiver arriva, il fallut opérer plusieurs chantiers afin de réorganiser les espaces et surtout d'isoler la partie où les jeunes dormaient.

Le squat continue de se densifier, les espaces intérieurs étant pleins, on installe des caravanes dehors, qui au début sont pensées comme des lieux d'urgence, où l'on ne reste pas, mais malheureusement elles deviennent assez rapidement pérennes. En parallèle, le collectif essaie de sortir 8 jeunes d'un squat avec beaucoup de problème, celui des « *Trois Rois* ». Ce n'est pas le collectif qui a ouvert ce lieu, il s'est ouvert de lui-même. Mais depuis le départ d'un incendie, l'électricité a été coupée. Ce squat est dans des conditions d'insalubrité extrême, il y a souvent des disputes violentes et beaucoup de trafic. Une fois de plus la ville de Nantes ne veut pas s'occuper de ce squat, qui appartient à un propriétaire privé. Mais au même moment, l'association *Home 31* fait de la publicité pour ce qu'elle appelle la « *villa en urgence* », un camion frigorifique réaménagé afin de pouvoir loger 8 personnes avec une douche à l'intérieur. Ce dispositif est intéressant, mais n'est qu'un sas additionnel à une structure existante, un dortoir supplémentaire, car il n'y est pas possible d'y manger, l'espace intérieur y étant très



Vue de la cour extérieure du squat Wilson
© photo personnelle

restreint. Tous les élus de la ville viennent voir ce camion à 27 000 euros, qui devait être acheté par l'association *Aurore*. Mais au dernier moment cette dernière change d'avis, c'est finalement *Logement Fraternité* qui finance le camion et le propose au *collectif de soutien migrants* qui explique pouvoir le mettre à « *Wilson* ». Tout va très vite, le camion est installé dans la cour, mais la mairie est vexée car son autorisation n'a pas été demandée. Malgré tout, l'arrivée de ce camion aura permis de reloger les 8 mineurs, et n'aura pas empêché tous les élus de venir sur place avec la presse afin de se faire prendre en photo à côté du camion et de communiquer là-dessus. Un exemple de plus du paradoxe qu'est ce lieu.

« Et là les élus ils sont venus se faire prendre en photo, il n'y avait pas de souci, pour la communication. C'est quand même un paradoxe qu'ils soient venus se faire prendre en photo ici, alors que ce lieu, ça les arrange globalement, parce qu'on ne les emmerde pas trop, ils nous donnent ce que j'appelle la solidarité honteuse, plutôt que de nous trouver un lieu normal, ils nous mettent des sanitaires supplémentaires. »

Corinne

Essentiellement occupé par des Maliens, des Erythréens et des Guinéens, la plupart des habitants (majeurs) de « *Wilson* » se retrouvent aujourd'hui sans droits. Beaucoup d'entre eux auraient dû être pris en charge par l'Etat lors de leur arrivée dans le squat, mais depuis beaucoup de temps s'est écoulé. Aujourd'hui la plupart n'ont plus le droit à un hébergement officiel, et se retrouvent coincés dans ce

squat qui va bientôt finir par être démolie afin de pouvoir laisser place au chantier du futur CHU de Nantes. Un règlement intérieur a très rapidement été mis en place par les habitants, ainsi qu'un planning pour le ménage. Le bon fonctionnement de ce squat réside aussi dans l'implication et le respect mutuel de chacun. Les habitants les plus anciens sont appelés « *sages* » ou « *référents* », c'est à eux de transmettre les informations aux nouveaux arrivants, et ils permettent aussi de faire l'intermédiaire entre les habitants et le collectif (lorsque certains ne parlent pas français ou sont trop timides pour s'exprimer en public lors des réunions). Ils n'ont pas été choisis, mais assument cette responsabilité bénévolement. Ibrahima (l'un des habitants référents du squat « *Wilson* ») a par exemple mis en place des réunions internes (sans le collectif) où il aide et aiguille les résidents qui rencontrent des problèmes dans leurs démarches administratives. Il sert aussi de médiateur afin d'apaiser les tensions qui peuvent se créer entre les habitants, et encourage les personnes à s'investir dans la « *vie du squat* », comme par exemple en allant à la banque alimentaire avec l'un des membres du collectif. La nourriture rapportée est ensuite répartie de manière égale entre les chambres (en fonction du nombre de personnes), puis par chambre, les habitants peuvent choisir de répartir la nourriture entre eux, s'ils ne mangent pas aux mêmes horaires, ou s'ils n'ont pas les mêmes habitudes alimentaires. L'organisation dans les chambres s'est faite d'elle-même au fur et à mesure des départs et des arrivées de chacun. On peut très clairement observer une organisation par ethnies, mais du point de vue d'Ibrahima, c'est avant tout pour que

tout le monde se sente à l'aise.

« Oui bah souvent on constate ça c'est vrai, que dans les chambres nous venons du même pays, mais c'est que c'est une manière de communiquer facilement, parce que nous avons les mêmes éducations, nous avons les mêmes cultures. Quand tu me mets avec un ghanéen, oui je fais échange de culture, mais pour oser de me parler, parce qu'il parle l'anglais et moi le français, si la personne ne se débrouille pas en anglais, ça sera très difficile pour lui, ça sera invivable. Et surtout pour la cuisine aussi, des fois c'est plus facile comme ça. »

Ibrahima

Alors que la plupart des majeurs qui habite dans ce squat se contente parfaitement de leurs situations (privé-légiées par rapport aux personnes dormant à la rue) et ne souhaite pas particulièrement attirer l'attention sur ce squat (de peur d'être expulsé), les mineurs eux, semblent plus rechercher le feu des projecteurs afin d'être vus, entendus, et de faire valoir leurs droits. Il est vrai que ce squat, de par sa situation géographique (près du MIN, zone industrielle) est très peu médiatisé, et connu des Nantais. Il ne permet pas de créer du lien avec de quelconques voisins, et laisse ses habitants dans un hors lieu, coupé du reste de la ville. Afin de faire connaître la situation de ces habitants, et dans le but de venir créer du lien avec les Nantais, deux soirées ont été organisées (par le groupe *Abstract*) dans la cour extérieure du bâtiment. Permettant de faire de belles rencontres ainsi que de se vider l'esprit en s'amusant le temps d'un instant.



Fête de solidarité organisée au squat Wilson

© collectif de soutien migrants 44

[Règlement Intérieur Wilson]

1_ Toute nouvelle personne se doit de respecter ce règlement.

2_ Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur dans les parties communes.

3_ Ce qui gêne doit être évité (bruit, téléphone, lumière : fin 23h).

sous peine d'avertissement. Après 3 avertissements, la commission se réunit.

4_ Il est formellement interdit de se bagarrer, toute forme de violence est interdite.

sous peine de passer en commission pour discuter d'une éventuelle exclusion.

5_ Les vols sont interdits au sein des squats.

6_ Chacun est responsable de ses actes devant la commission. (violences, produits illicites, bruits, horaires, lumière)

7_ Ménage par groupes de deux personnes, des chambres et des pièces communes.

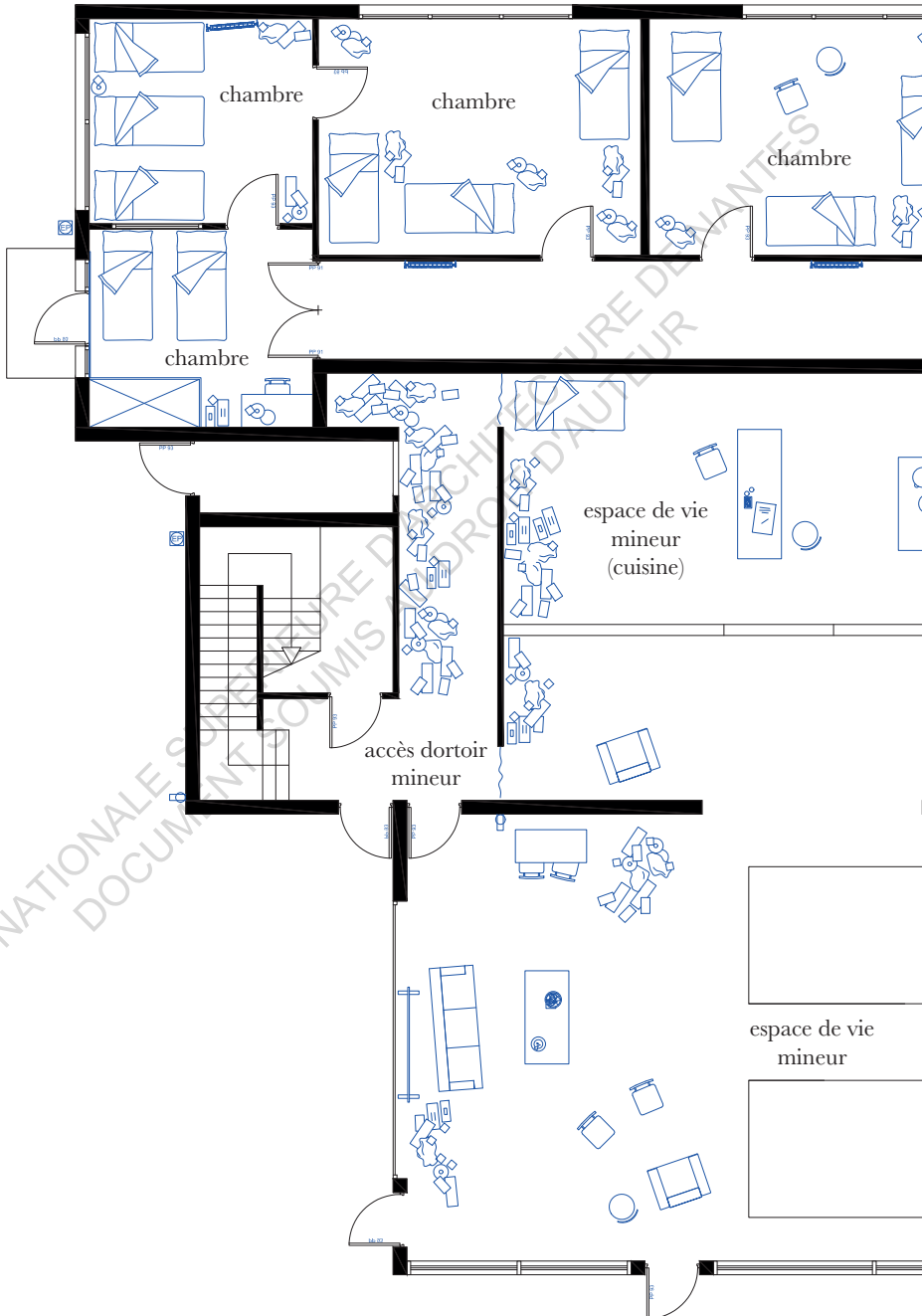
une fois par mois ménage de la cour extérieure.

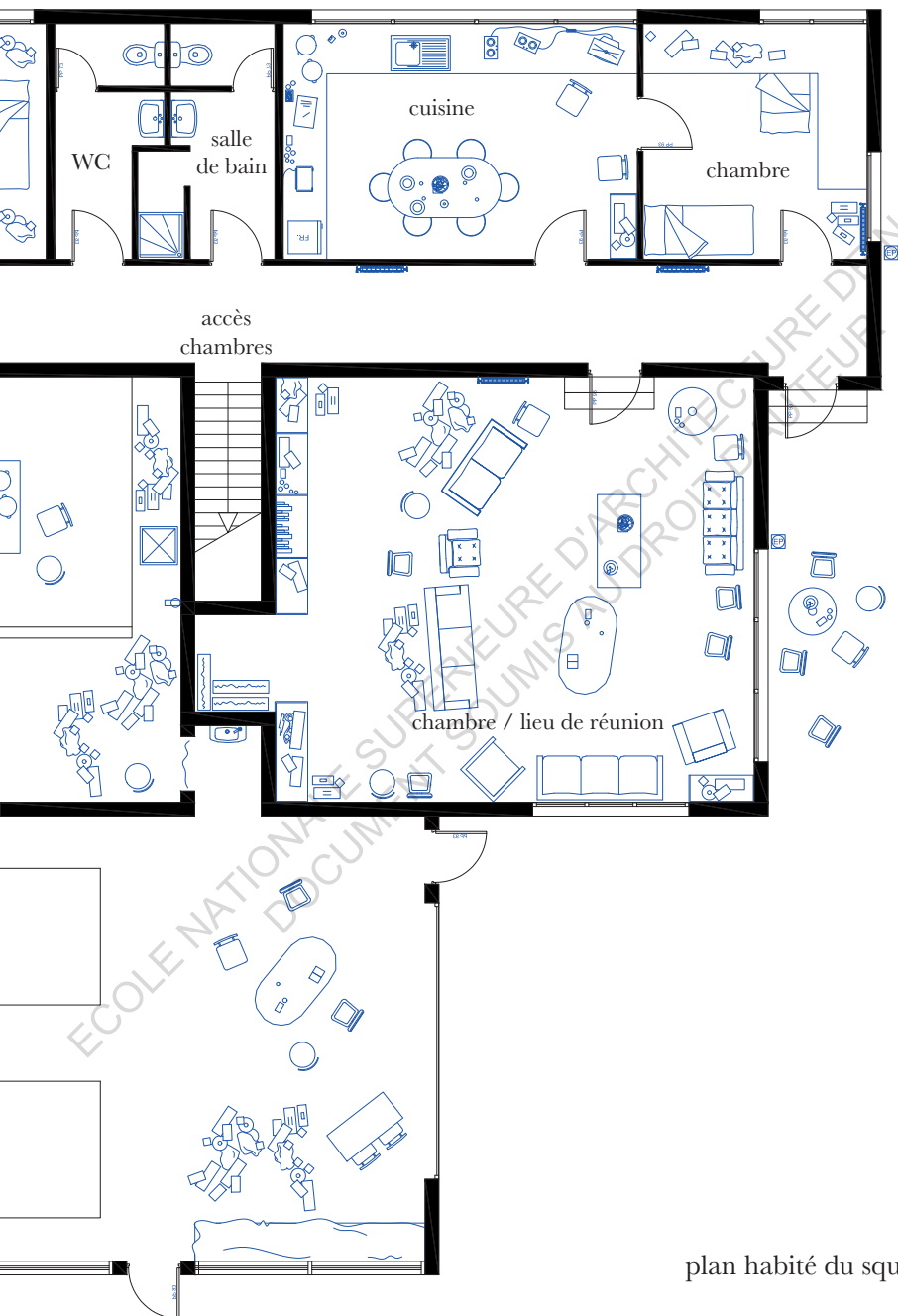
8_ Si tu dois partir, préviens le reste de la communauté.

Si tu ne reviens pas, après 15 jours le lit sera donné à quelqu'un d'autre. En cas de départ pour 1 mois pour X raison, prévenir la communauté et choix interne pour décider si le lit sera occupé pendant l'absence. Décision à prendre avec un sage et à faire connaître à toute la communauté.

9_ Il n'est pas possible de ramener un ami au squat sans en avoir discuté avec les sages et la communauté







plan habité du squat Wilson

«GILARDERIE»

[du squat à la maison relais]

Le squat dit « *Gilarderie* » est situé, comme son nom l'indique, rue de la Gilarderie dans la partie sud de Nantes, juste à côté des locaux d'*EDF*. Il s'agit de trois maisons contiguës appartenant à l'entreprise privée *RTE*, filiale d'*EDF*. Ces maisons étaient à l'époque mises à la disposition des employés et de leurs familles qui venaient pour des missions de maintenance. Aujourd'hui, les maintenances sont plus courtes, et les employés ne se déplacent plus avec leurs familles, mais passent une nuit à l'hôtel, ces maisons sont donc restées inoccupées.

Ce squat a été ouvert par le *collectif soutien migrants* en novembre 2017, pour pallier le nombre grandissant de personnes exilées à la rue. Le propriétaire enclenche immédiatement une procédure d'expulsion, mais le collectif décide de médiatiser cette décision et sa conséquence qui est de mettre presque 50 personnes à la rue juste avant l'hiver. Soutenu par l'intersyndicale, le collectif rencontre les syndicats d'*EDF* et leur demande d'interpeler la direction de *RTE*. Sous les pressions médiatiques et syndicales, le propriétaire change d'avis et lève la procédure d'expulsion.

C'est son image qui est aussi en jeu. Un dialogue est donc ouvert entre le collectif et la direction régionale de *RTE*. Le collectif est agréablement surpris de se retrouver en face de personnes très compréhensives et à l'écoute. Touchés par la dimension humaine de la situation, certains souhaiteront même s'investir dans le collectif à titre personnel. Le propriétaire explique donc que le problème n'est pas financier, mais un problème de responsabilité, et la procédure d'expulsion permettait de les dédouaner en cas d'incident. De plus, l'entreprise compte vendre ces maisons, mais accepte que les personnes restent à condition de ne pas dégrader les lieux. Pour la première fois, le collectif assure en cas de dégradation un squat à la *Maif*. Le propriétaire pose aussi d'autres conditions, comme le fait que personne n'a le droit de dormir dans les garages ni dans les abris de jardin. Il participe aux réunions du collectif qui ont lieu là-bas, investit dans des changements de serrures afin que toutes les portes soient bien sécurisées, et prend à sa charge le coût des fluides des trois maisons. Tout comme à « *Wilson* », un règlement intérieur est écrit par les habitants et le propriétaire, et un tableau de ménage est mis en place. Occupé par des Tchadiens et des Soudanais, le squat est très rapidement autonome. Une fois de plus on remarque que le regroupement en communauté entraîne un bon fonctionnement du lieu. Un groupe de voisins solidaires se forme, eux aussi, participent uniquement aux réunions du collectif qui ont lieu dans ce squat, et essaient d'intégrer les personnes à une vie de quartier. Ils organisent des petits événements comme des repas ou des fêtes avec le voisinage, et proposent des cours



Vue extérieure d'une des maisons du squat de la Gilarderie

© Anne Bourbon

de français à domicile. C'est aujourd'hui essentiellement ces voisins qui s'occupent de ce lieu, permettant de soulager en partie la charge de travail du collectif.

L'objectif commun que se sont donné le collectif et le propriétaire est de changer la nature de ce lieu, essayer de faire évoluer ce squat en autre chose. Il aura fallu commencer par de petites choses, comme tout simplement arrêter d'appeler cet endroit le « *squat de la Gilarderie* », mais plutôt les « *maisons de la Gilarderie* ». Avec une cinquantaine d'habitants au début, l'enjeu principal était de réduire le nombre de personnes à 8 par maison. Evidemment, il n'est pas envisageable de sélectionner, ni de mettre à la rue des personnes, alors on décide de prendre le temps, d'avancer au fur et à mesure des projets de vie de chacun. Mais il faut ici faire en sorte que lorsque quelqu'un part, il n'y ait pas une autre personne qui prenne sa place, afin de pouvoir arriver à une densité plus digne pour ses habitants. C'est l'idée d'une maison relais, ou d'une maison d'hospitalité selon Corinne, un endroit où les personnes sont libres et autonomes, contrairement à de nombreux centres qui ont tendance à materner les personnes. Dans un plus long terme, et dans le but que ces maisons soient elles-mêmes autonomes, le collectif de soutien migrants discute avec le propriétaire afin que l'association *Une Famille Un Toit* puisse racheter pour un euro symbolique ces maisons, et mette en place un montage financier qui permettrait de payer le coût des fluides. Malgré le départ d'un incendie, volontaire, qui a fait brûler la quasi-totalité d'une des pièces et nécessite l'intervention des pompiers, le

propriétaire est resté favorable à ce projet, et a continué de s'investir pour celui-ci, permettant au collectif d'expérimenter de nouvelles façons de faire en ce qui concerne l'hospitalité de demain. Aujourd'hui différents collectifs d'architectes réfléchissent ensemble à des dispositifs architecturaux permettant d'améliorer l'intimité de chacun dans ce lieu. Ces maisons ont été construites pour une famille type de quatre personnes, et il est intéressant qu'aujourd'hui des architectes s'interrogent sur la réadaptation de ces lieux, afin de pouvoir les densifier tout en essayant de donner à chacun l'endroit le plus digne et intime possible, permettant de réfléchir à de nouvelles formes d'hébergements qui sont aujourd'hui marginales, mais qui pourraient se développer dans le futur.

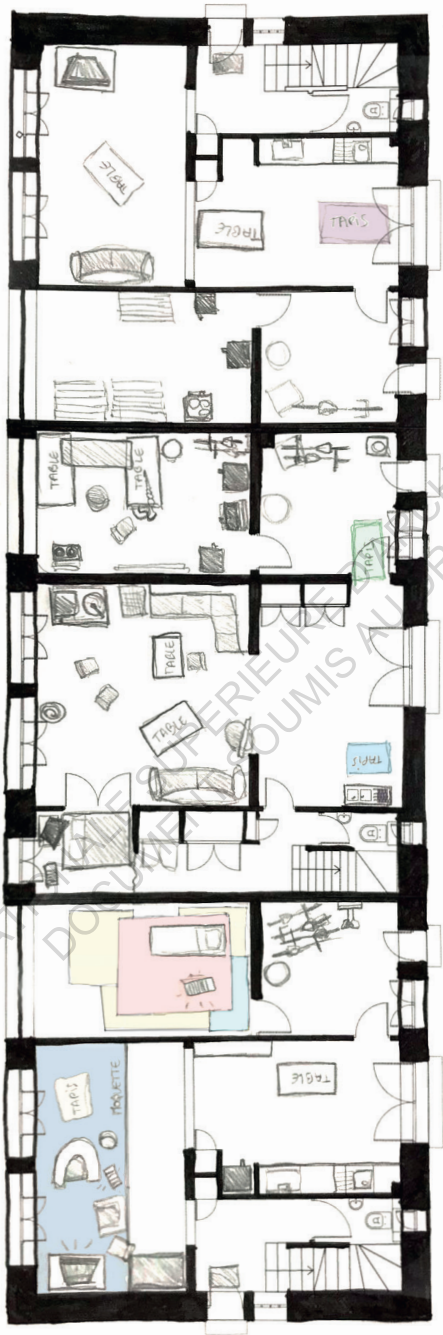
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT DE L'AUTEUR



relevé habité réalisé par le collectif moustache

CÔTÉ RUE

CÔTÉ JARDIN



222 (maison 3)

220 (maison 2)

218 (maison 1)

Au rez-de-chaussée toutes les entrées se font côté jardin, par les sas d'entrée où sont entreposés les vélos ou directement par les baies vitrées des cuisines.

_Cuisines

Les cuisines des maisons 1 et 3 servent pour la préparation des repas, un espace pour la préparation des repas a été aménagé dans le garage de la maison 2. La cuisine de la maison 2 est seulement pourvue d'un évier qui sert pour les lessives.

La plupart mange debout ou assis sur les tapis par manque d'installation. Certains préfèrent, par culture ne pas manger à table. Ils ne sont pas à leur aise. D'autres souhaitent des tables. A priori, le seul repas vraiment partagé semble être le dîner. Le petit déjeuner semble pris individuellement. Généralement chacun prend au moins deux repas par jour soit le matin et le soir avec une petite collation soit le midi et le soir. Tout cela dépend un peu de la personne.

_Salons

Le salon de la maison 2, où il y a des chaises et canapés, est utilisé par tous pour les cours de français, de yoga ou les réunions. Dans le salon de la maison 1 on trouve des fauteuils, une télé et une bibliothèque, c'est un espace de détente.

Le garage de la maison 1 a été aménagé en chambre et celui de la maison 3 -sur palettes- sert à entreposer la nourriture. Les vêtements sont étendus à l'extérieur, ou autour des fenêtres en cas de pluie.

CÔTÉ RUE

CÔTÉ JARDIN



222 (maison 3)

220 (maison 2)

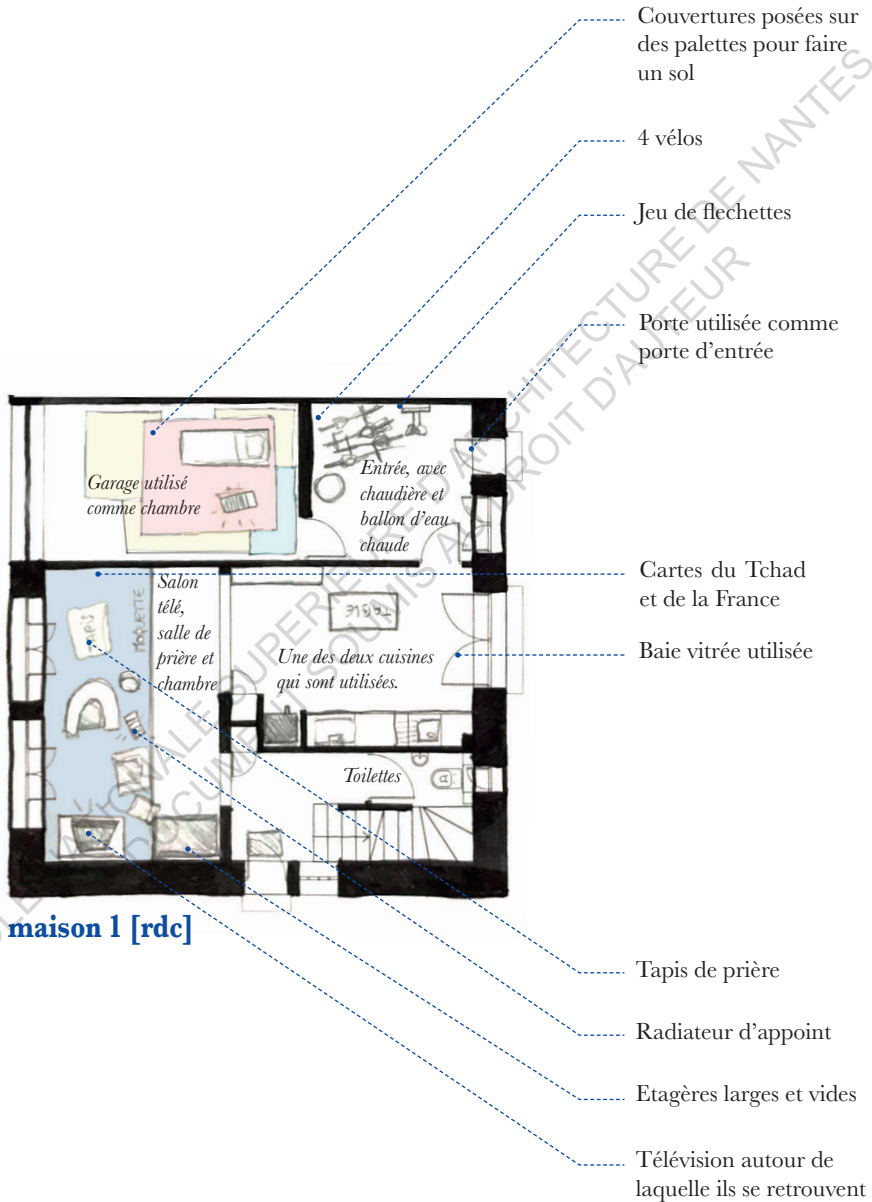
218 (maison 1)

Chambres

Actuellement, chaque habitant loge dans une chambre d'une surface globale de 9 m² à 15 m² qu'il partage avec une, deux ou trois personnes. Il dort dans un espace très réduit sur des lits de 90 x 190 cm sur matelas et sommiers de fortune. La promiscuité dans les chambres peut occasionner des gênes et des parasites par manque d'hygiène ou vétusté de la literie (puces de lit, etc.). L'espace privatif se résume à celui du lit. Il y a un manque d'intimité important. Avec tout le respect qu'ils ont entre eux, la cohabitation à plusieurs est difficile par tous les bruits et gestes de la nuit de chacun. Les volets mécaniques sont rarement ouverts.

Sanitaires

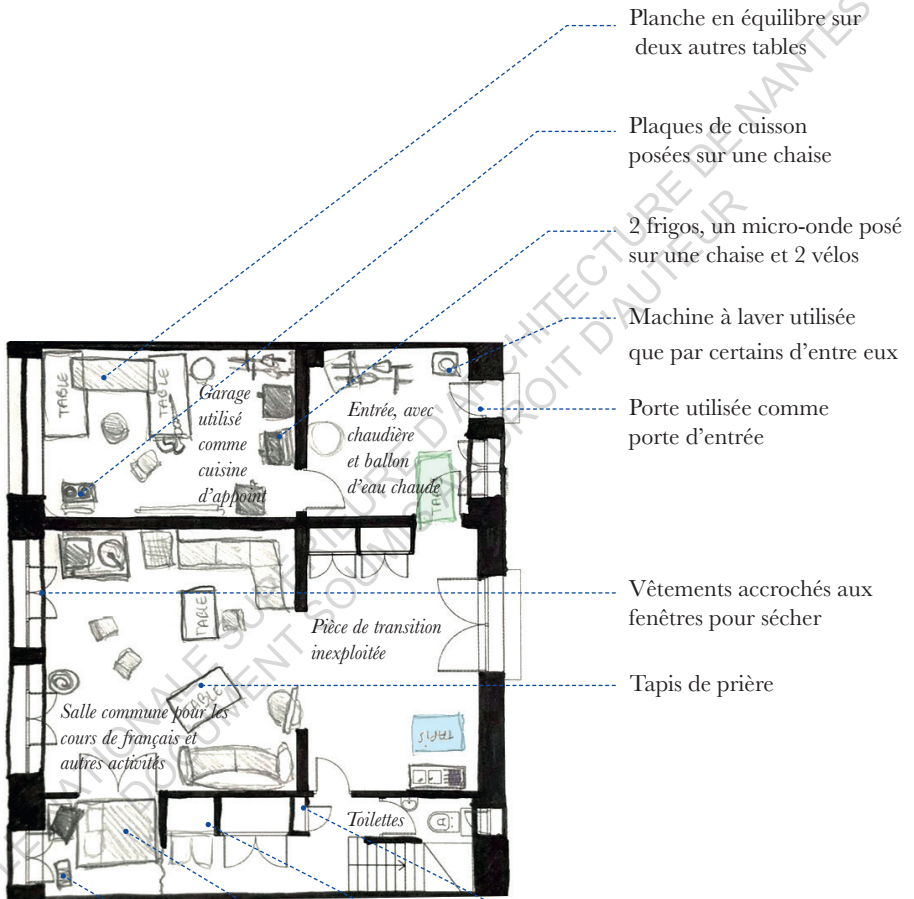
Un WC existe pour chaque étage, donc deux par maison. A chaque R+1 on trouve une salle de bain avec une baignoire.



- Vêtements toujours dans les valises
- Radiateur d'appoint
- Enceinte posée sur table de chevet
- Vêtements suspendus aux fenêtres
- Vêtements accrochés aux fenêtres
- Double lavabo propre et sans appropriation car utilisé par toute la maison (espace neutre)
- Portemanteau très utilisé
- Ordinateur et nécessaire pour faire du café
- Placard métal avec valises posées au-dessus
- Frigo dans un placard



maison 1 [R+1]



maison 2 [rdc]

Tableau veleda

Etagères utilisées pour la petite chambre

Ancienne entrée transformée en chambre

Radiateur d'appoint

Table de chevet

Frigo et tissu pour fermer le placard

Matelas d'appoint enroulé sous le lit

Vêtements sur porte-manteau et sur fenêtres

Tancarville

Radiateur d'appoint

Double lavabo propre et sans appropriation car utilisé par toute la maison (espace neutre)

Un matelas d'appoint replié

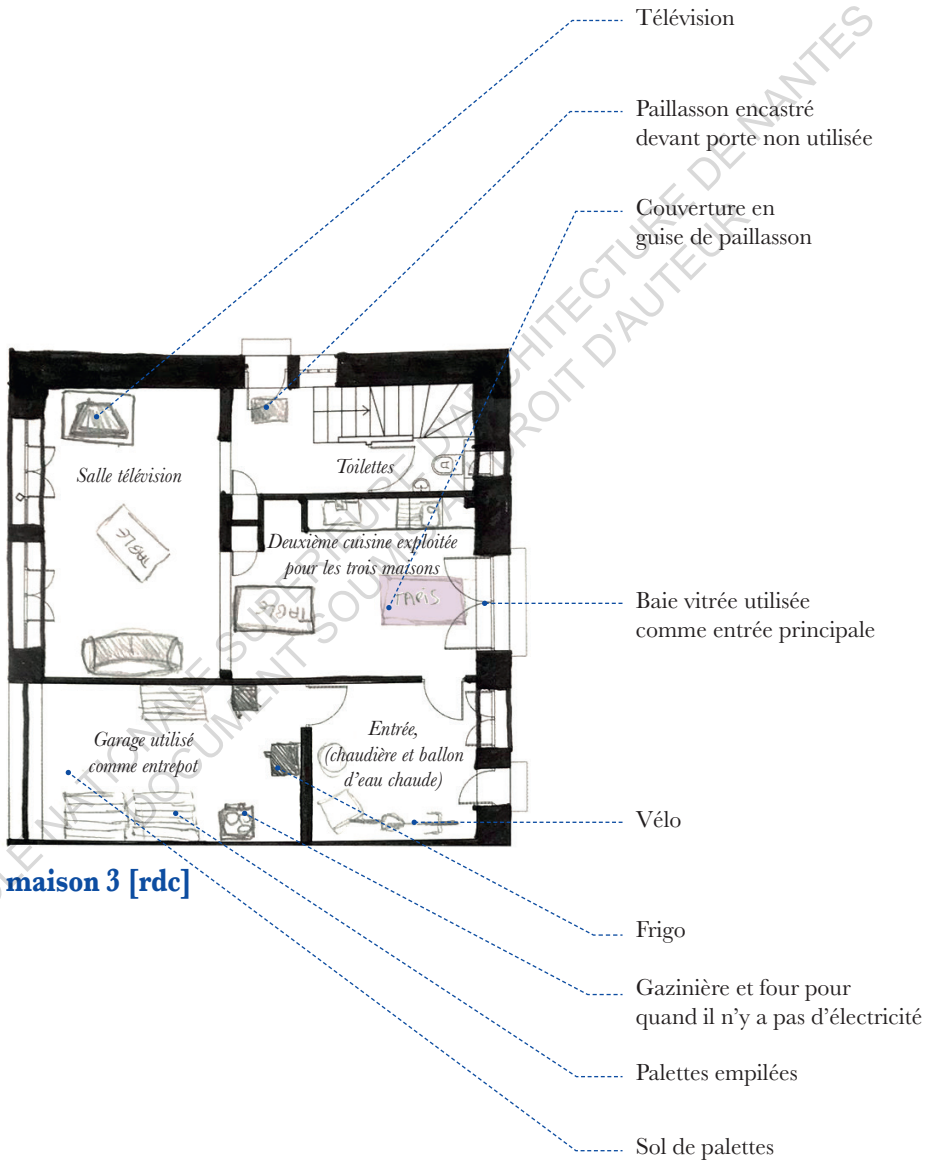
Frigo et table basse avec nécessaire à café et nourriture

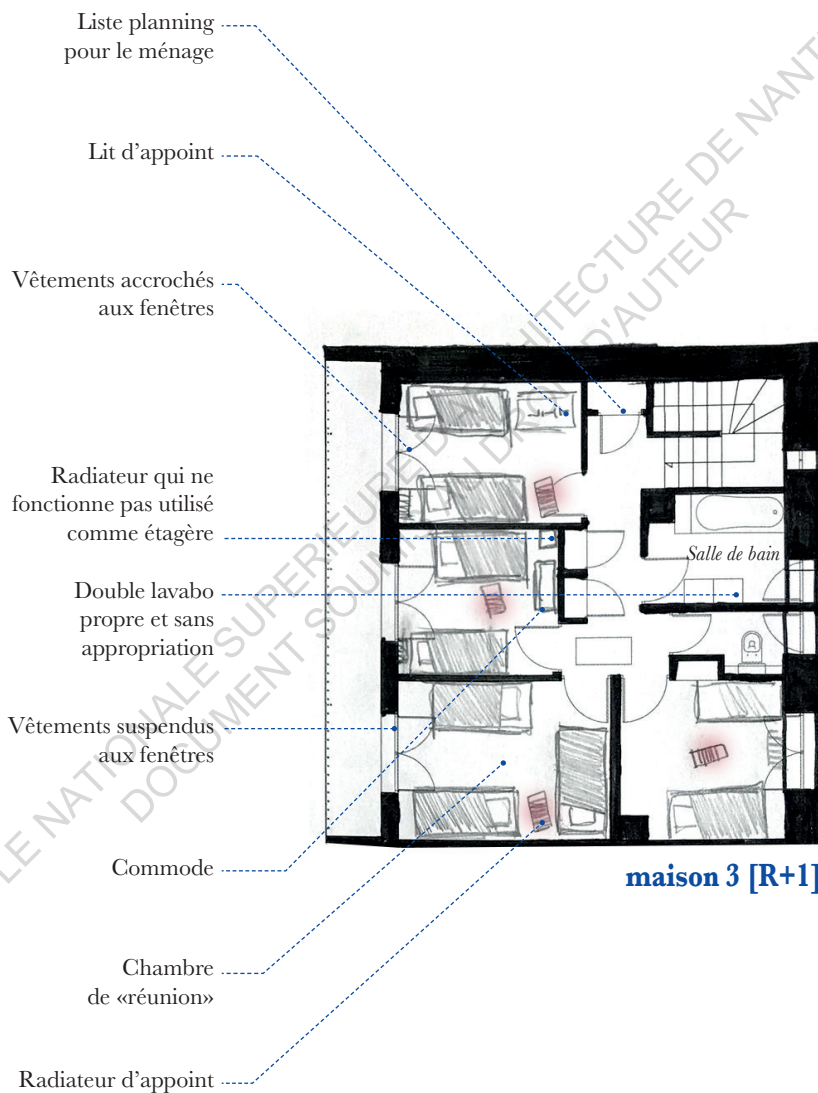
Pouf

Planning pour faire le ménage



maison 2 [R+1]







Garage de la maison 2 utilisé comme cuisine d'appoint

© Anne Bourbon





Carte des squats d'hospitalité à Nantes

[acte 2]

1_Beaux-Arts

type de bâtiment : immeuble
propriétaire : Ville de Nantes
ouverture : 18.11.2017
expulsion : 19.11.2017
nombres d'habitants : 50

2_Faculté

type de bâtiment : université
propriétaire : État
ouverture : 21.11.2017
expulsion : 08.03.2018
nombres d'habitants : 150

3_Bréa

type de bâtiment : ehpad
propriétaire : nantes métropole
ouverture : 09.03.2018
expulsion : 28.05.2018
nombres d'habitants : 500

4_Cap44

type de bâtiment : bureaux
propriétaire : AXA
ouverture : 09.06.2018
expulsion : 19.06.2018
nombres d'habitants : 150

5_Persagotière

type de bâtiment : institut
propriétaire : État
ouverture : 19.06.2018
expulsion : 28.06.18
nombres d'habitants : 100

6_Leloup-Bouyer

type de bâtiment : lycée
propriétaire : Ville de Nantes
ouverture : 24.07.2018
expulsion : 02.08.2018
nombres d'habitants : 150

Square Jean-Baptiste Daviais

type de bâtiment : espace public
ouverture : 25.05.2018
expulsion : 23.07.2018 / 20.09.2018
nombres d'habitants : 650

ACTE 2

un nouveau souffle

[Univers-cités]

18 novembre 2017

Après plus de deux mois de réunions préparatoires, nous y sommes presque, c'est aujourd'hui. On se retrouve tous au B17⁸ afin de finaliser ensemble les derniers détails. Nous n'étions qu'une petite dizaine d'étudiants à organiser tout cela au début, mais aujourd'hui beaucoup plus de monde est au courant. Dans les locaux associatifs du B17, c'est l'effervescence, on espère tous que cela n'a pas fuité. Dans la cuisine, on prépare de grosses quantités de nourriture que l'on met dans de grands pots en plastique, on remplit les thermos de café, de thé et de chocolat chaud, on prépare des gâteaux, et on charge le tout dans les voitures. On dirait que l'on prépare un pique-nique géant !

8. Lieu autogéré situé au 17, rue Paul-Bellamy qui regroupe divers partis politiques, syndicats, associations et collectifs

Il y a des personnes de diverses associations solidaires nantaises, des gens de la ZAD, et notre petit groupe d'étudiants. Comme à chaque fois que l'on se voit, on range nos téléphones dans une boîte que l'on met loin de nous avant de discuter, afin d'être sûrs que l'on n'est pas écouté. On se répète nos rôles, ainsi que l'organisation générale de

l'action à venir. Mon nom de code : « *volant Cathédrale* ». On se répartit les talkies-walkies et on briefe sur leur utilisation. On va commencer à émettre sur la première fréquence, mais il faut faire attention que la police n'utilise pas la même, sinon on risque de tout faire rater.

C'est parti, on se disperse chacun à notre poste. J'enfourche mon vélo et commence à me diriger vers la Cathédrale. Mon talkie-walkie est dans la poche intérieure de mon manteau, et mes longs cheveux cachent mon oreillette, mais pourtant je ne me sens pas très discret. On fait des tests avec les autres afin de voir si l'on arrive bien à tous se capter. Malheureusement, la qualité de la transmission n'est pas très bonne, mais je reçois quasiment tout le monde. « *Base* » est déjà à l'intérieur, il attend nos instructions pour ouvrir. Je quadrille mon secteur à la recherche de possibles forces de l'ordre, mais il n'y a rien de spécial à signaler. Les autres « *volants* » non plus, n'ont pas l'air de remarquer quoi que ce soit d'anormal.

La farandole de la manifestation vient de partir, il va bientôt falloir prendre une décision. C'est un moment très stressant car c'est à nous de juger si oui ou non il faut lancer l'action. Mais la voie semble dégagée, la police n'a pas l'air d'être au courant, rien n'a fuité. On demande toutes les deux minutes où en est la farandole, « *château* », « *rue de Strasbourg* », « *Place du Pilon* », elle se rapproche. Je me rends devant les Galeries Lafayette afin de retrouver les autres « *volants* » avant que la farandole ne passe, c'est décidé on

dévie la manifestation, direction la Place Dulcie September. La grande majorité des personnes qui manifestent n'ont aucune idée de ce qu'il va se passer, mais suivent quand même le mouvement ne connaissant pas forcément le trajet officiellement prévu.

Une fois arrivé devant l'Ecole des Beaux-Arts, le cortège s'arrête, et il y a une prise de parole. Tout se passe comme prévu, mais « Base » appelle à l'aide, il ne peut pas ouvrir, il avait coupé le mauvais cadenas hier soir. En panique, on se met tous à essayer de trouver quelqu'un qui aurait une pince coupante. Deux policiers sont là, mais ne se doutent toujours de rien, ils observent la prise de parole de loin. C'est bon on a une pince, le cadenas tombe, et les grilles du bâtiment s'ouvrent comme par miracle devant les nombreux manifestants. Tout le monde rentre à l'intérieur sous les yeux incompréhensifs des quelques policiers présents. Aussitôt, on sort le festin des voitures, et commençons à dresser le buffet dans la cour intérieure de l'école. Des dizaines de matelas sortent de camions garés aux alentours, et tels des super-héros, des personnes vêtues de masques et de capes en moquette bleue commencent à distribuer devant l'école des flyers où l'on peut lire :

« 1 monde à réinventer. ICI. L'ancienne Ecole des Beaux-Arts devient l'Univers Cité, une galaxie de jeunes exilés et d'étudiants. Univers ouvert toute la nuit et pour la vie »

On commence à explorer le bâtiment niveau par

niveau afin de trouver des tables et des chaises pour organiser une salle d'assemblée générale. Cette fois-ci, c'est notre groupe d'étudiants qui prend la parole au milieu de la cour afin d'expliquer les revendications de nos actes. Pendant ce temps, de grandes affiches et banderoles sont dressées sur les grilles du bâtiment telles des étendards sur un château. Nous continuons notre exploration afin de réfléchir à la future organisation des lieux. Un grand dortoir sera aménagé au dernier étage, tandis que la salle commune sera au rez-de-chaussée. On ne peut pas se permettre d'investir tout de suite la totalité du bâtiment, nous devons rester concentrer aux mêmes endroits en cas d'évacuation. Les lieux sont immenses, et divisés en trois bâtiments ne communiquant pas les uns avec les autres. L'eau et l'électricité n'ont pas été coupés, et même le chauffage est resté allumé, alors que cela fait maintenant bientôt 6 mois que les locaux sont inoccupés.

Je redescends dans la cour pour prendre des nouvelles de la situation. Les jeunes sont arrivés, ils semblent tout autant émerveillés que nous à la découverte des lieux, mais ils craignent une future intervention des forces de l'ordre. Beaucoup d'entre eux n'ont pas de papiers, et se faire arrêter pourrait leur coûter cher. J'écarte une banderole afin de pouvoir observer ce qu'il se passe à l'extérieur. De nombreux policiers sont maintenant là, devant, à attendre sûrement les ordres. La porte d'entrée du bâtiment est désormais bloquée, et ne s'ouvre qu'une fois par heure afin de faire rentrer et sortir ceux qui le souhaitent. Maintenant il faut tenir.



Occupation de l'ancienne école des Beaux-Arts

© valK

Le 18 novembre 2017, un rassemblement dénonçant la situation de nombreux Mineurs Non Accompagnés (MNA) est organisé à Nantes. Cette manifestation est appelée par des associations de défense des étrangers (*CIMADE*, *GASPROM*), et une association spécialisée dans l'accompagnement de jeunes vulnérables (*Action Jeunesse Scolarisation*) à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Enfance. Le cortège d'une centaine de personnes déambule dans la ville, avant de se détourner de son trajet officiel, pour arriver devant l'ancienne école des Beaux-Arts, inoccupée depuis plus de 6 mois suite à l'ouverture de la nouvelle école sur l'île de Nantes. Après plusieurs prises de parole devant le bâtiment, un groupe de jeunes étudiants regroupés sous le nom d'« *Univers'Cités* » ouvre les grilles depuis l'intérieur et réquisitionne le lieu. Revendiquant la mise à l'abri d'une cinquantaine de mineurs étrangers isolés, une centaine de personnes s'enferment dans le bâtiment pour y passer la nuit. Le lendemain midi, sous ordre de la préfète de Loire-Atlantique Nicole Klein, de nombreux CRS rentrent dans l'école et évacuent les lieux. Pris de panique un jeune perd connaissance, un autre, saute par la fenêtre et se casse la jambe, trois mineurs finiront à l'hôpital ce jour-là. Heureusement, la plupart des mineurs exilés ont pu s'échapper discrètement par la sortie de secours qui avait été mise en place par les occupants pendant la nuit. Les autres personnes, essentiellement des militants, ont été retenus à l'intérieur pendant plusieurs heures et seront finalement relâchés sous les applaudissements de nombreux manifestants venus protester contre l'expulsion. La mairie essaiera alors de se déculpabiliser dans les mé-

dias, avançant le prétexte que cette occupation n'avait été réalisée que par des personnes « *blanches* ». Cette action aura permis de mettre sous les feux des projecteurs la situation de ces personnes, ainsi, malgré l'expulsion, l'objectif médiatique est atteint. Les associations traditionnelles et certains élus, les Verts notamment, prennent position en faveur des militants, et les médias et l'opinion publique sont, du moins à ce moment-là de démarrage du mouvement, particulièrement sensibles au fait que ce soit des jeunes étudiants qui se mobilisent pour d'autres jeunes. Le jour même la maire de Nantes Johanna Rolland annonce qu'elle mettra à disposition une dizaine de logements ; de belles paroles qui n'auront malheureusement pas été suivies d'actes, et qui, dès l'annonce ne concernaient de toute façon pas les MNA.

Quelques jours après, le 21 novembre 2017, des étudiants de l'université de Nantes occupent une salle de classe dans le bâtiment universitaire de la Censive. Tous les mineurs expulsés récemment dorment sur place, et quatre jours plus tard le château du Tertre (une grande demeure inoccupée sur le terrain de la faculté) est à son tour réquisitionné. Très rapidement la présidence de l'université demande l'expulsion à la préfecture au prétexte de la dangerosité du bâtiment et de futurs travaux, mais professeurs et étudiants se mobilisent et manifestent au sein du campus. Sous la pression morale et médiatique le président décide de lever sa demande d'expulsion. Le mouvement de soutien étudiant peut enfin commencer à s'organiser, des assemblées générales (AG) régulières permettent de régler les problèmes



Occupation de salles de classe à la Faculté

© valK

du quotidien ainsi que de réfléchir à plus long terme à la suite de ce mouvement contestataire. D'autres étrangers n'ayant nul par où dormir vont venir s'y installer, en février 2018, ce sont 120 migrants qui vivent sur le terrain de l'université. Mais le 8 mars, alors que la majorité des étudiants sont en vacances, les deux lieux sont évacués au petit matin à la demande du président. Beaucoup de militants sont surpris par cette évacuation qu'ils n'avaient pas vu venir, l'un d'entre eux questionne un des membres des forces de l'ordre car la trêve hivernale⁹ n'est pas encore finie, on lui répond qu'elle ne s'applique pas dans le cas présent, car il s'agit d'une occupation illégale du domaine public. L'évacuation se fait dans le calme et sans violence, mais 120 personnes se retrouvent à la rue ce soir-là, certaines passeront la nuit dans l'un des autres squats déjà plein, d'autres iront se réfugier au local associatif B17. Le texte ci-dessous fait le récit de la suite de cette expulsion et de l'ouverture rapide d'un nouveau lieu, rue Bréa dans un ancien EPHAD.

9. Du 1^{er} novembre au 31 mars aucune mesure d'expulsion ne peut être exécutée

10. Comité de Réquisition et d'Action Nantais, qui découle d'une partie plus autonome et contestataire du mouvement étudiant

[Récit écrit de l'ouverture du squat rue de Bréa par l'un des membres du CRAN¹⁰]

Mercredi 7 mars 2018.

Un refuge a été trouvé en plus des hébergements solidaires. L'endroit, autogéré mais pas adapté, aura permis de rester soudé.e.s et d'évacuer un peu du stress de l'expulsion. La soirée s'étire, il faut penser à la suite et trouver le sommeil n'est pas facile.

Jeudi 8 mars 2018.

9h00. Après une courte nuit, tout le monde s'active dans la grande salle, empile dans un coin de la pièce les matelas. En cuisine, le bazar ambiant laisse éclater des rires desquels jaillit parfois le stress qui monte en pensant à la suite de la journée. Des personnes solidaires viennent déposer des cartons de nourriture. Sur la table, deux PC connectés à « *Université de Nantes en Lutte* » ont trouvé leurs places au milieu des tasses de cafés et d'une marmite de yaourts maisons. On fait un dernier point sur le timing prévu et le rôle de chacun. Annoncer sur internet notre quatrième occupation, prévenir la presse, lancer la chaîne de sms pour inviter les soutiens, sécuriser le bâtiment, répondre aux appels, gérer le transport du matériel... Le tout dans un joyeux mélange d'euphorie et d'inquiétude, d'incertitude et d'excitation. Des personnes commencent à partir pour les bains douches ou *France Terre d'Asile* quand quelqu'un.e intervient : « *Attendez ! Wait ! Au-*

jourd'hui on emménage. Today we move to the new place ». Alors, plutôt que de quitter le refuge, ils viennent enrichir une longue queue devant l'unique lavabo pour se laver les dents. Certain.e.s doutent, d'autres s'enthousiasment.

10h30. Le départ se fait, les poches vides, sans matériel : nous n'emmenons rien d'autre que notre rage et nos espoirs. La stratégie prévue – bien différente encore de celles utilisées précédemment – se déroule parfaitement. En investissant le lieu, l'impression d'être revenus aux Beaux-Arts : on court émerveillé.e.s dans les couloirs, une multitude de portes s'ouvrent et la joie éclate. Fini d'être entassé.e.s dans des dortoirs, les chambres sont assez nombreuses pour oublier la promiscuité.

11h30. L'occupation est rendue publique et l'appel à soutien tourne. Tandis que dedans on se réunit autour d'un thermos de café, de pain et de confiture, dehors les matelas commencent à arriver. Une première réunion se tient dans le hall.

12h00. Alors que l'on aborde deux questions essentielles (mais si les flics arrivent, comment on barricade ? On passe par où s'il s'avère nécessaire de s'échapper ?) un camion de la Compagnie Départementale d'Intervention arrive. Dehors quelques personnes, peu inquiètes, prennent leur temps pour rentrer et comprendront trop tard les intentions de ce petit comité hostile. Tandis qu'un camarade tente de retourner dans le bâtiment par l'unique fenêtre, trois flics se jettent sur lui et le tire violemment en arrière. Dedans, les personnes se précipitent pour fermer l'ouverture non sans difficultés. D'autres camions de la CDI débarquent, suivis

d'une quinzaine de véhicules estampillés CRS. On refait un tour des lieux, le sous-sol, l'aile sud, l'aile nord : tout est inspecté, les équipes se répartissent.

DEHORS. Les soutiens arrivent. Des syndicalistes, un élu, des personnes solidaires, des assos... tout le monde s'indigne.

DEDANS. On monte aux fenêtres pour se chamailler avec les forces du désordre.

DEHORS. Les soutiens sont repoussés à coups de matraques, de boucliers et de pieds (plus discret). Frustration pour certain.e.s d'être dehors, alors qu'il aurait été possible d'être dedans.

DEDANS. La peur au ventre, la tension monte. On nous isole, vont-ils en profiter pour nous expulser violemment ? Il faut retrouver du courage, maintenant. Alors on occupe les différentes fenêtres et reprenons, dedans, les mêmes chants que dehors. « *Ils* » nous visent au LBD.

« *Du caoutchouc ? Mais chez nous, on tire à balles réelles ! Moi j'ai peur que d'un truc, la kalachnikov* ». On explique à certain.e.s la dangerosité de l'arme : elle tue et elle crève les yeux.

DEHORS. Les négociations sont en cours avec la mairie, le propriétaire du lieu étant Nantes Métropole Habitat. En voyant la CDI galérer à ouvrir la fenêtre, le constat est simple :

« *Vous êtes vraiment des branquignoles, nous on a mis 15 secondes à rentrer !* »

« *Hey, la mairie elle veut pas d'expulsion !* ».

DEDANS. Un jeune interpelle un flic depuis une fenêtre au premier étage.

- *Vincent ! Vous êtes venus pour nous dégager ?*



Ouverture du squat de l'ancien EPHAD rue de Bréa

© valK

- *On m'a donné l'ordre de venir, ce n'est pas de ma faute. Comment tu connais mon nom ?*

- *Ah, ce n'est pas le capitaine qui l'a dit ?*

- *T'inquiète pas, ça va bien se passer.*

- *Non : y'a pas de confiance entre nous.*

DEHORS. Une voisine vigilante balance un passage par la cour intérieure aux keufs, oubliant que leur équipement les empêche d'escalader le mur.

DEDANS. Tout le monde y va de son mot à la fenêtre.

- *En Espagne et en Italie, les migrants ne passent pas la nuit dehors, pourquoi c'est ça ici ? D'ici fin décembre 2017, le président il a dit personne dehors et on n'est toujours pas logés. On ne va pas se laisser faire maintenant !*

- *C'est moi le deuxième Macron ! En France, y'a des Chinois, des Japonais, des Soudanais, des Espagnols, la France, elle est multicolore !*

DEHORS. Pour soutenir les occupant.e.s entassés aux fenêtres, on lance de quoi se ravitailler par-dessus la ligne de CRS.

DEDANS. Une affiche est trouvée, indiquant « *Ne pas ouvrir la fenêtre* ». Brandie à la fenêtre, à destination des soldats de la préfecture, la foule éclate de rire. On s'empresse de descendre au rez-de-chaussée afin de la partager. Stupeur en découvrant la scène.

Quinze personnes ont transformé leurs corps en barricade, ils s'écrasent les uns sur les autres. La lutte dure depuis un bon moment. Il fait chaud, on manque d'air. Une bouteille d'eau circule de mains en mains. Un premier pied de biche trouve une brèche, aussitôt repoussé par un coup de chaus-

sure. On se relaie, on tient mais cette fois, ce sont deux pieds de biches qui toujours plus pénètrent à travers la petite ouverture. De l'autre côté de la vitre, la CDI rit, nous menace avec la gazeuse à main. On s'encourage. On calfeutre la fenêtre avec des écharpes. L'agression au gaz redoutée finit par arriver. Et soudain, les hommes en bleu s'éloignent. Est-ce la relève qui arrive ? Ont-ils trouvé une autre entrée ? DEHORS. Cris de joie en voyant CRS et CDI se replier. La belle, la merveilleuse info commence à tourner.

DEDANS. Cris de joie en entendant ces mots venus de dehors « *La mairie s'engage à nous laisser le bâtiment jusqu'au 31 mars* ».

PARTOUT - 14h30. On rentre dedans, on sort dehors. On s'embrasse, on saute dans les bras, on chante, on danse, on s'aime. La lutte paie. La lutte est une fête !

Suite à l'expulsion des occupations sur le campus universitaire, le mouvement étudiant est en panique. Bien qu'ils réfléchissaient à un autre lieu depuis quelque temps, l'intervention des forces de l'ordre les a pris de court. Le *collectif de soutien migrants*, plus expérimenté dans l'ouverture de lieux, est à leur côté cette fois-ci. Il faut ouvrir un autre lieu et vite. Moins de 24h après l'expulsion, le bâtiment d'un ancien EPHAD appartenant à Nantes Métropole est ouvert dans le centre de la ville. J'apprendrai plus tard que le choix de ce bâtiment avait été aiguillé par l'un des élus de la ville de Nantes, qui a par la suite appuyé auprès de Madame le maire pour que le lieu ne se fasse pas évacuer tout de suite. Ce jour-là, les forces de l'ordre sont pourtant intervenues très rapidement, mais la ville de Nantes a finalement décidé de ne pas évacuer. Situé entre la rue de Bréa et la rue Maurice Sibille, le bâtiment est à deux pas du Cours Cambronne (l'un des quartiers les plus chers de Nantes). Si le passage des Beaux-Arts à l'Université avait un peu « *éloigné* » le problème du centre-ville et diminué sa visibilité, cette fois-ci le lieu est de nouveau central et visible aux yeux de tous les Nantais. De plus, contrairement aux deux occupations précédentes, c'est un bâtiment parfaitement adapté à l'hébergement. Quand la maire de Nantes annonce officiellement qu'elle ne demandera pas l'expulsion du lieu tout de suite, c'est une petite victoire. La vie s'organise dans le lieu, on met en place des commissions : cuisine, nettoyage, tranquillité et communication. Des voisins solidaires viennent régulièrement rendre visite en leur apportant de la nourriture et des vêtements. Le bâtiment possède 60 chambres avec toilettes

et salles de bain. La vie y est très agréable, on y trouve aussi un freeshop, une salle de cours pour le français, ainsi qu'une salle de coiffure. Des règles de vie y sont votées. Quelques jours plus tard, la préfète de Loire-Atlantique annoncera en direct sur *France 3* qu'elle voulait proposer à la maire de Nantes de transformer cet EPHAD pour lequel il n'y a pas de projet avant mars 2019¹¹, en un Centre d'Accueil et d'Évaluation des Situations (CAES). C'est à dire un lieu où l'on trie les migrants qui auront le droit de rester sur le territoire français et ceux qui ne l'auront pas. Des « réunions d'étapes » sont mises en place entre la mairie et le mouvement étudiant qui gère actuellement le site, mais malheureusement ces réunions sont loin d'être de réelles réunions de négociation puisque la préfecture en est absente. En réalité la mairie et la préfecture discutent ensemble lors d'autres réunions, plus privées, et convient ensuite les collectifs concernés afin de les tenir au courant. Finalement la ville de Nantes leur annonce que le bâtiment ne sera pas transformé en CAES, mais en un centre d'hébergement d'urgence inconditionnel de 120 places, qui sera géré par le 115.

11. Le bâtiment devait à plus long terme être réhabilité pour devenir un foyer de jeunes travailleurs

Tout semble aller pour le mieux, sur les réseaux sociaux, le Comité de Réquisition et d'Action Nantais (CRAN) semble se réjouir de cette nouvelle tout en restant méfiant. Mais le lieu qui était occupé par 200 personnes voit sa population doubler en très peu de temps. En discutant par la suite avec l'un des habitants, j'apprendrai que l'afflux massif de personnes en situation de migration venant d'Angers et de Paris, était dû à la communication sur ce lieu de ses habi-



Plaque à l'entrée du squat de Bréa

tants avec des amis à eux. Triste réalité de la théorie de l'appel d'air à petite échelle. Bien que toutes ces personnes ne quittent pas leur pays d'origine pour l'accueil qui les attend en France, on peut très clairement observer en France des mouvements de populations d'exilés suivant les ouvertures et les expulsions de lieux d'hospitalité informels à la situation plus ou moins désirable. En effet l'EPHAD de Bréa, par sa taille et sa localisation dans la ville a énormément fait parler, jusqu'à devenir victime de son succès. Cette arrivée massive de personnes à Nantes dans un laps de temps très court a créé de fortes tensions au sein du mouvement étudiant qui gérait le lieu. Deux entités se distinguent alors déjà du mouvement, n'ayant pas la même radicalité dans leurs propos. D'un côté, le *collectif des sans-papiers* voulait instaurer plus de règles, essentiellement sur la régularisation des arrivées dans le lieu, afin que la vie n'y devienne pas impossible ; de l'autre, le CRAN, plus autonome, préfère ne laisser personne à la rue, et laisser toutes personnes libres de venir dormir à « Bréa ». Très rapidement le lieu se voit submergé d'arrivées, presque 500 personnes s'entassent dans le bâtiment. Alors que la mairie avait demandé lors de l'ouverture de ce lieu qu'il n'y ait pas plus de 120 personnes à vivre dedans, soit 2 par chambres, certaines personnes dorment maintenant à même le sol dans les couloirs. La promiscuité entraîne très rapidement des bagarres et accentue fortement le trafic de drogue à l'intérieur du bâtiment. Le 27 mai 2018, en fin d'après-midi, un départ d'incendie nécessite l'intervention des pompiers.

12. Association pres-
tataire choisie pour
reprendre la gestion du
lieu afin de le transfor-
mer en centre d'héber-
gement d'urgence

La mairie profite de cet incident pour faire évacuer le lieu par les forces de l'ordre. Des représentants de la ville, de la préfecture et de l'association *France Horizon*¹² sont présents. Pendant plusieurs heures, les personnes ne sont pas autorisées à retourner à l'intérieur. Ce n'est qu'en milieu de soirée qu'un représentant de la mairie annonce que l'entrée dans le bâtiment ne sera possible que pour les personnes ayant été recensées sur les listes mises en place par l'association *France Horizon* (correspondant aux 120 personnes expulsées de la faculté). Pour cela, des gendarmes prennent place devant la porte principale et organise une file afin de filtrer les entrées. Bien que présentes sur les listes, de nombreuses personnes en situation irrégulière ont préféré dormir dans la rue, pour ne pas donner leurs noms, de peur d'être expulsées ou conduites en CRA. Comme prévu, le lieu est récupéré par les institutions, mais cet événement imprévu précipite les choses. Les militants sont désemparés face à la manière dont se passe cette passation, l'inconditionnalité qui leur avait été promise n'est pas au rendez-vous, et au lieu de cela la police sera omniprésente dans la rue lors des semaines qui suivirent, et des vigiles contrôleront les entrées¹³. Personne d'autre n'a le droit de rentrer, ni les bénévoles qui donnaient des cours de français à l'intérieur, ni les voisins qui apportaient de la nourriture, ni les amis ou la famille des habitants. Le lieu est décrit par les collectifs et les associations comme de « *semi-enfermement* » et ne ressemblant pas du tout aux promesses des institutions d'un centre d'hébergement d'urgence inconditionnel.

13. Une carte est
nécessaire pour pouvoir
entrer dans le bâtiment
et les sacs sont systématiquement fouillés

Suite à l'institutionnalisation de ce lieu, ce sont plus de 250 personnes qui se retrouvent à la rue, et des tentes commencent à fleurir un peu partout dans la ville avant de se regrouper au square Jean-Baptiste Daviais¹⁴ dans le centre de Nantes. Le nombre de personnes vivant sur ce square va augmenter au fil des jours. Face à cette situation, différents collectifs et associations organisent des collectes de matériel, et rassemblent leurs petites économies pour acheter 100 tentes Quechua. Le 9 juin 2018, c'est le bâtiment Cap44, propriété de l'entreprise Axa en face de la carrière Misery qui est réquisitionné par les militants. De fortes pluies entraînent les personnes vivant sur le square Daviais à rejoindre le Cap44, mais ce bâtiment de bureaux, bien que très grand, n'est pas adapté à l'accueil de tant de personnes. Peu de temps après l'ouverture du lieu, un des membres du *collectif de soutien migrants* croise le chef de la police de Nantes à l'intérieur du bâtiment, qui lui fait comprendre qu'il serait mieux que toutes les personnes installées à Daviais viennent ici (le lieu étant moins visible aux yeux de tous). Très vite le propriétaire privé fait venir un huissier pour constater l'occupation, mais ce dernier refuse de prendre des noms, considérant que ceux qu'il avait rencontrés ne parlaient pas français. Faute de notification nominative, les militants ne pourront pas connaître la date de passage au tribunal. Finalement le 19 juin, une semaine plus tard, 150 personnes sont évacuées du bâtiment par la préfecture, sans même pouvoir prendre le temps de récupérer leurs affaires. Quelques jours après l'expulsion, une agence de sécurité privée garde les entrées du bâtiment, et n'auto-

14. Militant associatif et résistant français pendant la seconde guerre mondiale. Il héberge des juifs traqués et des réfractaires, leur fournit papiers, argent et lieux de travail, et meurt en 1945 dans le camp de concentration de Dachau en Allemagne

rise que les membres d'associations à rentrer pour récupérer les affaires encore à l'intérieur, les personnes qui s'y étaient réfugiées ne pouvant pas, elles, y pénétrer. On assiste à une terrible confrontation lorsque l'un des anciens habitants essaie de passer pour récupérer ses papiers, et que le service de gardiennage et de sécurité lance : « *Pas de migrants qui rentrent !* », sauf que les employés de ce service de sécurité sont eux aussi des personnes originaires d'Afrique et qui ont peut-être elles-mêmes déjà vécues cette situation. Triste scène de l'inhumanité de notre monde. Des migrants sont empêchés de rentrer dans un lieu dans lequel une petite partie de leur vie est en suspens, par des gens qui ont été dans la même situation et qui ont maintenant peur de perdre leur emploi s'ils font preuve d'humanité envers leurs frères. Un jeune membre d'une association s'énerve devant ce paradoxe, le ton monte, le gars de la sécurité s'emporte à son tour. Un ancien habitant des « *Baronnies* » est là, il travaille maintenant en tant que traducteur pour cette entreprise de sécurité, il semble triste et désemparé.

Le soir même de l'expulsion du bâtiment Cap44, plus d'une centaine de personnes trouve refuge dans des locaux désaffectés de l'institut public de la Persagotière dans la partie sud de Nantes. Anciennement dédiée aux personnes atteintes de déficience auditive, cette enclave foncière de plusieurs hectares était quasiment vide depuis plus d'un an. Ces locaux immenses sont voués à être démolis en fin d'année 2018 afin de construire un nouveau complexe de 350 logements. Le 28 juin, plus de 70 policiers sont mobilisés pour

procéder à l'évacuation des lieux, où il ne reste plus qu'une cinquantaine de personnes, les autres ayant déjà quitté les lieux pour rejoindre le square Daviais, car des rumeurs d'expulsion se propageaient.

Le square Daviais se remplit de nouveau, et de plus belle. On arrive très rapidement à un total de 400 personnes sur le site que l'on commence à appeler « *camp* ». Les conditions de vie y sont très précaires, n'ayant ni accès à des douches, ni à des toilettes, les personnes sont obligées de faire leurs besoins dehors. L'unique point d'eau du site permet à certains une rapide toilette, et à d'autres de laver leurs vêtements. Il y a même des femmes et des enfants sur le camp, mais les associations essaient rapidement de les sortir de cette situation. À plusieurs reprises, des tentes de *Médecins du Monde* sont installées à l'entrée du square afin de pouvoir apporter des soins aux personnes vivant sur place. Beaucoup souffrent de problème digestifs ou de dermatoses et certains cas de gale sont recensés. De par la visibilité et les conditions de vie des personnes sur le square, de nombreux groupes de solidarité citoyenne se créent, c'est le cas de *L'autre cantine*, qui décide d'essayer d'apporter un vrai repas cuisiné par jour à tous les habitants de Daviais. Alors que la ville de Nantes est dans sa période touristique la plus forte de l'année avec son événement culturel « *Voyage à Nantes*¹⁵ », qui a cette année pour thème : « *Eloge du pas de côté* », des militants décident de dévier la ligne verte jusqu'au square Daviais. Il est clair que la présence de toutes ces personnes en plein cœur de Nantes pendant les vacances d'été fait une très

15. Parcours artistique annuel à travers la ville, marqué au sol par une ligne verte



Campement installé sur le square Jean-Baptiste Daviais
© valK

mauvaise réputation à la ville, et c'est très précisément pour cela que beaucoup essaient d'attirer les regards vers ce camp de fortune. Alors que la Ville avait toujours essayé de rendre ces personnes indésirables les moins visibles possibles, tous les projecteurs sont maintenant tournés vers ce square rempli de tentes débordant sur les trottoirs et les ronds-points, résultat de la politique d'expulsions sans solutions de la Ville et de la préfecture.

Le 14 juillet, la maire de Nantes annonce qu'elle ne demandera pas l'expulsion du lieu, mais le 23 juillet au petit matin, sur la demande de la préfète de Loire-Atlantique, les forces de l'ordre encerclent le square Daviais afin d'évacuer les 400 personnes vivant sur place. Un document est remis à chaque personne afin qu'elle se rende à la salle municipale de l'Égalité. Là-bas, un guichet unique mis en place par la préfecture laisse miroiter aux personnes une solution d'hébergement. Malheureusement, seulement 100 places seront proposées aux plus fragiles, certaines pour uniquement 3 jours, laissant donc les 300 autres personnes sans aucune solution. De plus, les personnes en situation irrégulière se verront remettre une ordonnance d'Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF). Une fois de plus, dans une volonté de cacher aux yeux de tous ces indésirables, de fausses solutions d'hébergements (car très temporaires) sont proposées dans l'unique but de faire disparaître ce campement impopulaire du centre-ville de Nantes. Mais où va-t-on lorsqu'on se fait expulser de la rue ?

16. Élu(e) de la mairie de Nantes en charge de l'égalité et de la lutte contre les discriminations

Le lendemain, c'est le lycée Leloup-Bouhier qui est réquisitionné par le CRAN et qui accueille plus d'une centaine des personnes restées sans solution la veille. Des cours de français y sont organisés, et la cour intérieure permet à beaucoup de se divertir, où de nombreux matchs de football seront joués. Le jour même, Aïcha Bassal¹⁶ se présente sur place, demandant aux personnes de partir. Ce bâtiment faisant partie du patrimoine immobilier de la ville de Nantes, elle explique que des travaux doivent commencer sous peu. Le 2 août, le lycée est expulsé à la demande de la maire de Nantes sous le prétexte que les travaux devaient commencer et que l'un des bâtiments était amianté. Aïcha Bassal justifiait officiellement cette décision devant les médias en disant donner la priorité aux enfants, et que des aménagements permettront d'ouvrir une nouvelle école primaire (la ville de Nantes étant en manque d'écoles primaires) pour la rentrée 2018/2019. En réalité, les travaux ne commenceront qu'au printemps 2019, pour une rentrée prévue pour l'année scolaire 2019/2020. Il n'y avait donc aucune urgence d'évacuer ces personnes qui n'étaient pas non plus dans la partie de bâtiment amiantée (cette partie du lycée étant fermée). Mais cette fois-ci la ville de Nantes n'hésite pas à mentir devant la presse pour justifier sa décision d'expulsion. Elle qui, seulement quelques semaines auparavant, s'opposait à la demande d'évacuation du square Daviais faite par la préfecture, mettant en avant la terrible situation de ces personnes et rappelant qu'une évacuation sans solution ne résoudrait pas le problème.



Occupation du lycée Leloup-Bouyer

© valK

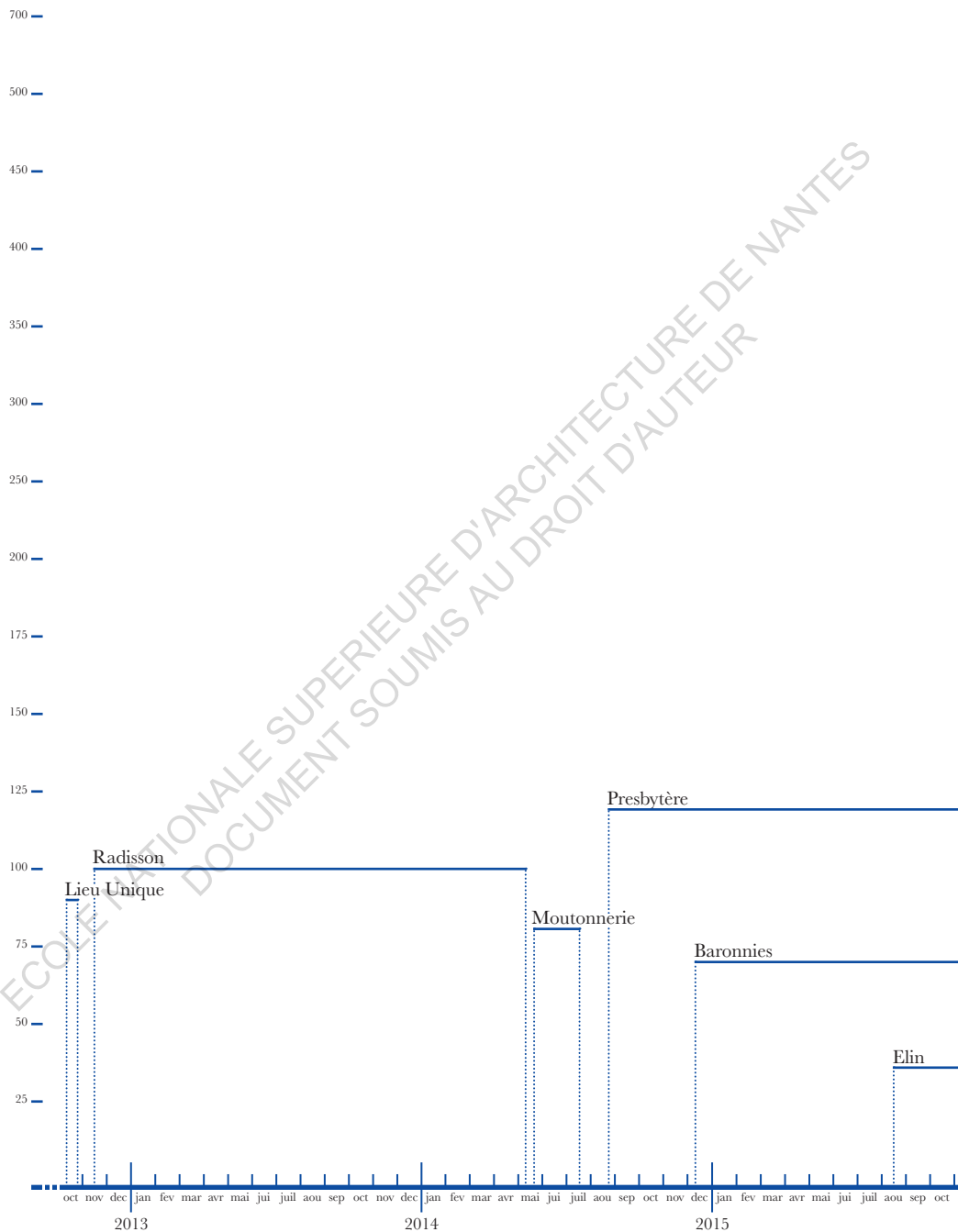
Tout le monde se retrouve donc de nouveau sur le square Daviais, avec un camp de plus en plus grand, où l'on comptera jusqu'à 700 personnes au pic de l'occupation. La mairie et la préfecture ne prenant aucune initiative afin d'améliorer les conditions sanitaires du site, c'est le *collectif de soutien aux migrants* accompagné du collectif d'architectes *Saga* qui réaliseront quatre cabines de douche en bois transportables branchées sur le réseau d'eau (froide) métropolitain, accessible par une trappe dans le square. Mais malgré cela, de nombreuses maladies continuent de se développer sur le site, on voit même réapparaître des cas de tuberculose, et les rats et les punaises de lit rendent la vie dans le square insupportable. Au vu de ces conditions sanitaires catastrophiques, un regroupement d'associations décide d'agir comme il avait été fait à Calais, c'est à dire en assignant les autorités (ville de Nantes, Nantes métropole, préfecture, office français de l'immigration, agence régionale de la santé) devant le tribunal administratif pour que ce square soit officiellement déclaré comme un camp, ce qui obligerait notamment les pouvoirs publics à installer, en nombre suffisant, des blocs sanitaires. Alors que la mairie devait sûrement déjà réfléchir à une ou des solutions, c'est au vu de cette assignation par les associations qu'elle décide d'évacuer le lieu et d'ouvrir des gymnases, ne voulant surtout pas se retrouver avec un « Calais » un plein centre-ville. Le 20 septembre 2018, « Daviais » est donc expulsé de nouveau. La police demande à toutes les personnes sur place de monter dans des bus de la TAN (Transport à Nantes) spécialement réquisitionnés afin de les conduire dans l'un des cinq

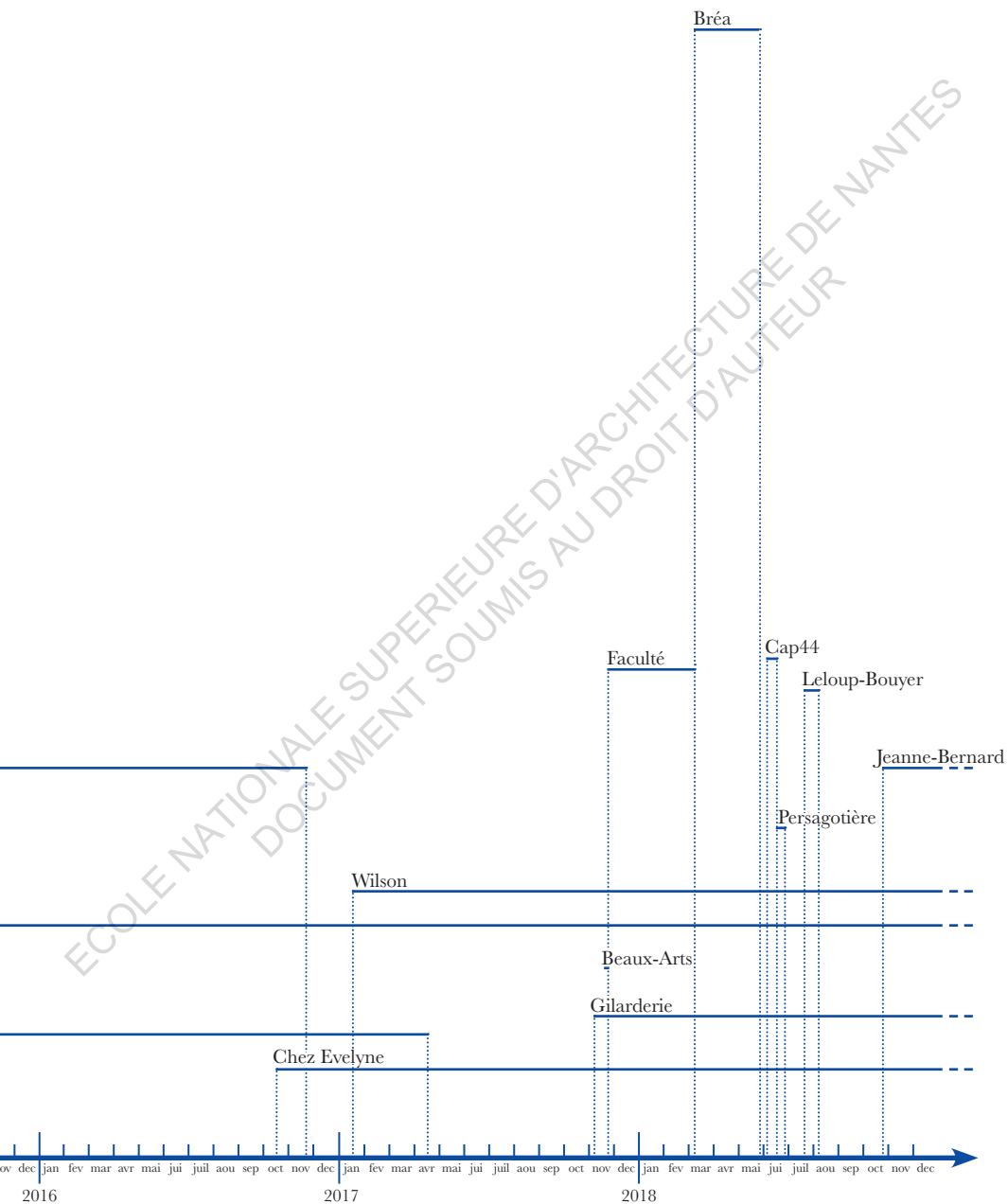
gymnases nantais, eux aussi réquisitionnés. Les familles, elles, ont été emmenées dans des gîtes gérés par le 115 à Doué La Fontaine. Sur les 668 personnes accueillies dans les gymnases ce jour-là, 80% sont des demandeurs d'asile érythréens et soudanais, et ont donc de très fortes chances que leurs demandes d'asile soient acceptées. Toutes ces personnes auraient donc dû être prises en charge par l'Etat dès le départ, et avoir une place en CADA. La ville de Nantes décide de contacter tous les maires de la métropole afin de trouver des solutions plus pérennes, mais malheureusement très peu d'entre eux se manifestent. Un comité de suivi par rapport au futur des personnes de « Daviais » est créé, composé entre autre de membres du *collectif de soutien migrants*, et participe à des réunions régulières avec la mairie. Pendant ce temps sur le square Daviais, des équipes de nettoyage détruisent toutes les affaires des personnes restées sur le site, effaçant toute trace de l'occupation de ce lieu. Des tractopelles retournent la terre afin d'empêcher qu'un camp puisse se réinstaller de nouveau. Tout le parc est ensuite clôturé et gardienné.



Nettoyage suite à l'évacuation du square Jean-Baptiste Daviais

© valK





-II-

JEU DE RÔLES - DES - ENGAGEMENTS

Afin d'essayer de comprendre les différentes formes de mobilisations sociales qui s'opèrent de manière locale à Nantes, nous mobilisons le concept d'*espace de la cause des étrangers* afin d'appréhender la multitude de formes d'engagements militants qui gravite autour de cette lutte. Ce concept a été déterminé par les travaux de la sociologue Mathilde Pette pour saisir « *la diversité des associations et mouvements qui aident, accueillent et défendent les étrangers* ».

Nous nous intéresserons aux acteurs institutionnels et à la diversité du monde associatif qui gravite autour de cette cause, avant de nous intéresser à l'émergence de nouveaux acteurs (citoyens) regroupés sous le nom de collectifs ou comités. Enfin nous essayerons d'analyser la notion d'*engagement* à travers une expérience personnelle d'étudiant à l'école d'architecture.



« Tou.te.s dans la rue pour que personne n'y vive », manifestation du 9 décembre 2017 à Nantes

© valK

ACTEURS INSTITUTIONNELS

de la défaillance à une politique de l'inhospitalité

Souvent après un long chemin pour arriver jusqu'ici, toutes les personnes migrantes voulant s'installer en France devront faire face à un nouveau périple, qui cette fois sera administratif, social et légal. Chacun des aspects de ce trinôme de l'accueil est pris en charge par des interlocuteurs différents. Le suivi social et l'aide juridique sont assurés par les associations ; le suivi administratif est pris en charge par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). Quant à l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA), sous le contrôle judiciaire de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), est seul à même d'accorder le statut de réfugié. Pour enclencher sa demande, la personne doit tout d'abord s'inscrire auprès d'une plateforme d'accueil gérée par une association missionnée par l'Etat, à Nantes. C'est maintenant l'association *France Terre d'Asile*¹⁷ qui a pour rôle de s'occuper de la plateforme d'Accueil et Information pour Demandeurs d'Asile (AIDA) située rue Fouré. Là-bas, il faut prendre rendez-vous à un guichet unique, où l'on relève ses empreintes et détermine la pro-

17. Entre 2000 et 2017, l'association locale Saint Benoît Labre est l'unique opérateur des politiques publiques locales pour les populations étrangères. En 2018 elle perd le guichet d'accueil des demandeurs d'asile au profit de France Terre d'Asile

cédure correspondant à sa situation. L'objectif est d'obtenir un entretien avec l'OFPPA, qui octroie ou déboute d'un statut de protection. C'est cette plateforme, qui devrait accompagner les personnes à remplir leur dossier OFPPA, mais qui malheureusement se désengage aujourd'hui de plus en plus, par manque de moyens humains. Les procédures sont de plus en plus longues, car les institutions sont aujourd'hui engorgées. Que ce soit la prise de rendez-vous en préfecture, ou les rendus de décisions de l'OFPPA et de la CNDA, la procédure censée durer au maximum six mois peut durer selon l'estimation officielle plus de treize mois. Pour donner un exemple concret, lorsque quelqu'un demande l'asile en France, il lui est demandé d'écrire son récit de vie, et il était avant à la charge de la plateforme AIDA d'aider les personnes dans sa rédaction. Face à l'augmentation des demandes, et un manque de moyens, cette association (qui emploie des salariés) se voit contrainte d'uniquement remettre le formulaire à la personne et de l'orienter vers le *Gasprom* ou la *Cimade* (association de bénévoles située quelques mètres plus loin sur la rue Fouré).

Afin de répondre à l'engorgement des institutions et d'accélérer les procédures, le dernier projet de loi asile et immigration met l'accent sur un renvoi plus effectif des déboutés à l'asile et une augmentation du nombre de dossiers traités. À la suite de la présentation du projet de loi, l'OFPPA et la CNDA sont entrés en grève. Elles estiment ne pas avoir le temps de traiter correctement les demandes, alors même que jamais autant de décisions n'ont été ren-

dues par an. L'OFII fait face à la même problématique, qui dessert le demandeur. En effet, son nombre de rendez-vous par jour a doublé, se retrouvant même obligé d'instaurer des rendez-vous groupés, en fonction des traducteurs disponibles. De plus, la nécessité d'aller plus vite entraîne une présomption de culpabilité du demandeur d'asile, qui peut facilement se retrouver privé de son allocation ou de son hébergement.

Un autre point marquant que modifie ce nouveau projet de loi, et qui est dénoncé par les associations, est la réduction des délais dont disposent les demandeurs d'asile à chacune des étapes de son périple administratif. Ce nouveau projet de loi fait par exemple passer de quatre à deux mois le délai dont disposent les personnes pour prendre rendez-vous au guichet unique de l'AIDA. Or, le délai d'attente actuel pour obtenir ce rendez-vous est de deux mois, s'il n'y a aucun accroc. Le changement le plus médiatisé de ce projet de loi reste tout de même la réduction du temps de recours¹⁸ auprès de la CNDA d'un mois à deux semaines. Alors que déjà beaucoup de personnes qui ne sont pas suffisamment suivies par une association, ne connaissent pas cette possibilité. Cette réduction de délai permet, selon les militants, de s'assurer qu'au moindre problème, comme par exemple si le courrier n'arrive pas à temps, le demandeur d'asile concerné sorte du système. L'intersyndicale de l'OFPRA et de la CNDA pointe également du doigt une méthode hostile au demandeur d'asile. Selon les grévistes, limiter les temps de recours conduit surtout à éloigner des personnes de la pos-

18. Si la demande d'asile est rejetée par l'OFPRA, la personne peut alors demander un recours auprès de CNDA

sibilité de demander l'asile. La proportion de dossiers traités par ordonnance, c'est-à-dire rejetés sans audience, a quasiment doublé en trois ans, passant de 17 % en 2014 à près de 30 % en 2017. Les durcissements des politiques d'immigrations ne cessent de s'accumuler, et vont parfois encore plus loin. On peut penser à la destruction des tentes et des sacs de couchage des personnes lors d'évacuations, de la répression policière infligée aux militants associatifs à Calais, des accords passés entre la Turquie et l'Europe sur le renvoi des migrants syriens, ou encore aux refoulements illégaux aux frontières. Aujourd'hui outre la défaillance du système d'accueil, certaines décisions du gouvernement et pratiques sur le terrain, peuvent être apparentées à une « *politique de*

19. Expression utilisée
par l'anthropologue
Michel Agier

*l'inhospitalité*¹⁹ »

MONDE ASSOCIATIF

de la spécification à l'institutionnalisation

Il existe un très large panel d'associations qui œuvre pour l'accueil des étrangers, que ce soit pour des distributions de nourriture, de vêtements, de l'aide dans les démarches administratives ou bien encore même pour l'hébergement. Toutes ces associations n'ont pas la même taille, les mêmes valeurs, ni les mêmes rapports avec les institutions. Au cours de mon travail de recherche, j'ai eu l'occasion de rentrer en contact avec uniquement trois d'entre-elles, lors de différentes réunions du collectif élargi *pour la création de centre et de maisons d'accueil pour tous*. Ayant réalisé des entretiens avec certains des membres des celles-ci, elles seront présentées plus en détail par la suite (*Gasprom, Droit au Logement, Ligue des Droits de l'Homme*). Voici une liste non exhaustive des associations présentes de près ou de loin tout au long des multiples parcours des étrangers à Nantes.

- _Cimade
- _Croix Rouge
- _Droit au Logement
- _Emmaüs
- _France Bénévolat Nantes
- _France Terre d'Asile
- _Gasprom
- _Gref
- _Ligue des Droits de l'Homme
- _Logis Saint Jean
- _Mrap
- _Médecins du Monde
- _Saint Benoît Labre
- _Santé Migrants de Loire-Atlantique
- _Secours Catholique
- _Secours Populaire Français
- _La Fraternité
- _Une Famille Un Toit

GASPROM

Le *GASPROM* est une association historique d'aide aux travailleurs étrangers, dont les statuts ont été déposés dans les années 70'. Découlant à l'origine d'une association de mouvement catholique des années 50', elle se voit complètement transformée par l'arrivée massive de personnes de mouvements plutôt gauchistes libertaires. Actuellement le *GASPROM* est une grosse association nantaise, regroupant approximativement 150 adhérents, avec un noyau de 60 personnes très actives. Elle fut même un temps la plus grosse association nantaise avec plus de 200 adhérents.

Le rôle de cette association a beaucoup évolué car l'immigration actuelle n'est plus une immigration de travail, ou en tout cas pas de la même manière que dans la période où elle a été créée. Aujourd'hui elle propose à la fois des cours de français, un accueil de jour qui se fait trois fois par semaine, et des commissions juridiques qui constituent le cœur de son activité. Bien que cette association soit centrée sur ce qui est activité juridique, elle oriente aussi beaucoup de personnes qui se présentent à eux pour de multiples raisons, ayant entendu parler de cette association très ancienne et connue à Nantes. Le *GASPROM* se veut être une association militante, elle essaie d'éviter le caritatif pur et dur et tente de faire participer les gens à des actions, manifestations, ou réunions politiques. Militant pour la libre circulation, la libre installation et l'ouverture des frontières, cette association fonctionne collectivement, c'est à dire qu'elle ne reçoit que très rarement une personne seule, mais plutôt collectivement, afin que chacun puisse avoir le dernier mot et choisir sa stratégie.

24, rue Fouré
44000 Nantes

DAL

28, rue Fouré
44000 Nantes

Le *Droit au Logement (DAL)* est une association militante de défense des droits au logement, elle est née pour la première fois à Paris à la fin des années 80' suite à des luttes avec les mal-logés et non-logés. Par la suite, d'autres comités se sont créés dans différentes villes. Il arrive que ces comités apparaissent et disparaissent car ils sont composés uniquement de bénévoles. Le comité *Droit au Logement* de Nantes est affilié à la *Fédération Droit au Logement*, mises-en place dans les années 90' dans le but de regrouper tous les comités existants. À Nantes le *DAL* a été créé en 2009, suite à la scission dans un collectif logement qui existait depuis un an. Un certain nombre de ces personnes trouvaient ce collectif pas assez militant, trop généraliste, car il abordait toutes les thématiques de logement au sens très large du terme. Cette association aussi ne se veut pas caritative, mais politique. Ces objectifs sont par exemple d'exiger l'arrêt des expulsions sans relogement, ou encore de mettre en application la loi de réquisition sur les immeubles et logements vacants appartenant aux collectivités locales et à l'Etat. Plus généralement son but est d'initier et d'organiser le soutien, l'information, et la promotion d'actions ayant pour but de remédier au problème des mal-logés et sans-logis, notamment par des propositions visant à améliorer la législation sur le logement.

LDH

La *Ligue des Droits de l'Homme (LDH)* est ce que l'on pourrait appeler une vieille dame, puisque cette association est née en 1898 sur fond d'affaire Dreyfus. Partie sur des questions d'injustice et d'antisémitisme, cette association a beaucoup évolué car même si la lutte contre l'antisémitisme et le racisme reste encore largement d'actualité, elle est aujourd'hui orientée plus largement vers l'accès aux droits : les droits civils, les droits sociaux, et les libertés. Cette association très généraliste est donc sur énormément de champs, la migration et le logement en faisant partie. Sur Nantes, elle compte 240 adhérents et une trentaine de militants actifs qui tiennent des permanences d'accès aux droits, tous les quinze jours, ainsi que des permanences juridiques pour le droit des étrangers tous les lundis. Mobilisée depuis longtemps sur la question des droits des étrangers, la *LDH* s'engage aujourd'hui sur le terrain des droits sociaux ainsi que sur l'environnement. Considérée comme une association de vigilance, cette association est très active et réactive lorsque sort un nouveau texte, une loi, ou un arrêté municipal qui attaque les droits et les libertés. Au niveau national, la *LDH* lance des déclarations ou des communiqués afin d'avertir, de prévenir sur les événements d'actualités. La section de la *Ligue des Droits de l'Homme* de Nantes est présente dans de nombreux collectifs.

4, place de la Manu
44000 Nantes

Depuis plusieurs années en France, on peut observer un enchaînement de politiques de réduction des services publics et de ses effectifs, entre autres dans le secteur social, preuve d'un désengagement de l'Etat à ce sujet. Ce désengagement de l'Etat vis à vis du secteur social va de pair avec la privatisation de ce dernier. Aujourd'hui l'Etat gère de moins en moins d'agent de collectivité ou agents territoriaux (service public) dans ce domaine et préfère mettre un peu de son argent dans des structures (souvent associatives) déjà existantes. Via des appels d'offres lancés par l'Etat, ce dernier engendre en quelque sorte l'institutionnalisation des associations qui y répondent, sans réellement établir une politique sociale cohérente. Alors qu'il devrait être primordial d'avoir des politiques sociales, sur l'urgence, le logement et la ville au niveau national, ces secteurs sont en train de se libéraliser, pouvant laisser place à des dérives, y compris dans le secteur de l'hébergement. Aujourd'hui, les diverses associations du secteur de l'hébergement posent eux-mêmes leurs propres critères de sélection (femme, homme, enfant, toxicomane, etc.), pouvant entraîner un ou des groupes de personnes à être privilégiés face aux autres. De plus, il est possible de critiquer le fonctionnement de certaines structures qui mettent en place des critères aberrants, comme *Emmaüs* qui prend en charge des personnes en contrepartie d'un travail quasiment à titre gratuit. Certaines personnes trouvent cela bien d'autres non, mais sans politique nationale, il va falloir faire très attention à ne pas tomber dans des dérives qui pourraient être plus graves.

Une simple analyse de la composition interne du monde associatif au sein même de l'*espace de la cause des étrangers* permet de mettre en lumière deux principales lignes de division propres au milieu militant. Nous avons d'un côté les associations dites « *caritatives* » (*Médecins du Monde, Secours Catholique*, etc.), et de l'autre, les associations plus « *contestataires* » (*Droit au Logement, Gasprom*, etc.). Même si cette opposition est à nuancer dans la mesure où les modes d'action humanitaires et caritatifs sont prédominants dans toutes les associations. Les premières ont vocation à accompagner, compléter l'action de l'État, pallier à ses manques, quand les deuxièmes ont aussi vocation à contester, à s'opposer à, et à faire évoluer les modes d'action de l'État. Elles ont souvent un discours et un engagement plus politique et économique quand les premières se positionnent davantage dans le registre des droits humains et de la solidarité seulement. Les militants des associations « *contestataires* » réfutent par exemple l'existence des frontières, des centres de rétention administrative ou des critères de régularisation. A l'inverse, ceux des associations « *caritatives* » ont tendance à ne pas remettre en cause l'ordre établi en matière de politiques migratoires : les militants se disent favorables à l'intégration des populations immigrées et ne critiquent pas l'existence des frontières ou des mesures de gestion des entrées sur le territoire français. Ces clivages se sont faits ressentir lors des différents entretiens que j'ai pu réaliser, et où ma première question portait sur la nature de l'association rencontrée et ont été analysés par la sociologue Mathilde Pette dans différents de ses articles.

« Oui, alors nous le DAL, on est une association militante. Je dirais, pour faire court, de défense du droit au logement. Voilà, donc on n'est pas du tout des caritatifs, on n'est pas des travailleurs sociaux, on ne propose pas le logement. »

Philippe

« Et puis l'option du Gasprom, c'est de militer pour la libre circulation, la libre installation et l'ouverture des frontières. Donc ça c'est vraiment, si on devient adhérent du Gasprom, c'est que ça ça colle. Voilà, ce n'est pas le cas pour toutes les associations nantaises, on milite à côté d'autres associations, qui ne sont pas sur cette base-là, et qui aident cependant les personnes qui arrivent, pour d'autres raisons. Et c'est une association qui est vraiment militante. C'est à dire qu'on essaie d'éviter, non, on évite le caritatif pur et dur on va dire, et quand on en fait, parce qu'on pourrait dire, bah oui quand on dépense pour des dossiers ça c'est quand même, vous êtes dans l'aide là, mais y a toujours en fait, un arrière-plan militant : essayer de faire participer les gens à des actions, à des réunions politiques, voilà. »

Laurence

Alors que le nombre d'associations au sein de l'espace de la cause des étrangers a continué à augmenter ces dernières dizaines d'années, elles se sont par la même occasion énormément spécifiées dans leurs rôles et leurs fonctions. En effet, ces associations apportent aujourd'hui une aide bien spécifique, entraînant une routinisation de leurs actions. Et même les associations dites « contestataires » ne sont plus aujourd'hui dans une position offensive par rapport à l'État

(comme cela pouvait être le cas dans les années 70²⁰) mais dans une position plus défensive. La décence des droits, des acquis sociaux et des personnes (de manière individuelle ou collective) occupe aujourd'hui la majeure partie du temps du travail militant. De plus, le rapport qu'entretiennent certaines associations avec l'État a lui aussi beaucoup évolué. On peut observer comment l'application des politiques migratoires par les administrations compétentes se fait avec et en partie par les associations de la cause des étrangers²⁰. Alors que la distance entre les associations et l'État tend à diminuer, les rapports de conflictualité et d'opposition s'estompent progressivement. Les pratiques codifiées et répétitives du travail militant qui régulent aujourd'hui les relations entre les associations et l'État entraînent un processus d'institutionnalisation du milieu associatif.

20. Phénomène observé par la sociologue Mathilde Pette dans son article : « associations : les nouveaux guichets de l'immigration ? du travail militant en préfecture »

COLLECTIFS, COMITÉS, REGROUPEMENTS CITOYENS

de nouveaux acteurs plus politiques

Aujourd'hui, nous pouvons observer l'augmentation croissante de la création de collectifs, comités et autres regroupements citoyens dans l'espace de la cause des étrangers. En effet, alors que certaines associations participent au développement et à l'institutionnalisation des dispositifs d'accueil en France, et qui via le billet d'appel d'offre deviennent de réels opérateurs pour l'Etat, d'autres organisations dans une dynamique plus protestataire, agissent de manière plus autonome, prenant les devants face à l'Etat et les autorités locales. C'est de cette nouvelle forme de regroupements militants que dépend l'hospitalité informelle que nous observons aujourd'hui à Nantes et partout en France. Le regroupement en collectifs (plutôt qu'en associations) permet de limiter les contraintes de l'engagement et de favoriser l'autonomie de ses membres. Le collectif informel permet de diversifier son champ d'action (contrairement à la spé-

cification de certaines associations, dont les statuts déterminent clairement « *l'objet* ») en conjuguant une multitude de formes de luttes, il permet d'évoluer, de se transformer en fonction des expériences antérieures ou à venir. Il permet une nouvelle forme d'engagement. Cette forme de collectif informel, parfois aussi appelée « *citoyen* » se développe depuis une décennie (le collectif des sans-papiers étant peut-être le premier créé suite à l'expulsion de l'Eglise Saint Bernard à Paris) et questionne les pratiques des associations ainsi que la routine dans laquelle elles se trouvent. Ayant un rapport de force différent des associations avec les pouvoirs publics (plus conflictuel que défensif) ce sont ces collectifs informels qui rendent plus politique le sujet de l'exil en France, en en faisant une véritable lutte.

collectif soutien migrants 44

[Premiers contacts]

8 octobre 2017

Je quitte mon partenaire de projet pour me rendre à la réunion hebdomadaire du *collectif de soutien migrants 44*. Il fait froid, déjà nuit, mais je vais devoir y aller à pied. Aucun transport en commun ne va là-bas, à vrai dire quasiment personne ne va là-bas. Les gens y passent en voiture afin de rejoindre le pont des Trois continents, mais les trottoirs sont vides. Je marche d'un pas déterminé entre les entrepôts du *MIN* où il y a encore un peu de lumière et ceux en cours de démolition. Bientôt il n'y aura plus rien de tout cela, le nouveau CHU de Nantes aura tout écrasé, mais il restera sûrement l'atmosphère sans vie de ces rues.

J'arrive devant le squat du quai Wilson mais je n'ose pas rentrer. Je n'y suis jamais venu. Je devrais peut-être attendre pour voir si quelqu'un que je connais arrive afin de rentrer avec lui, mais personne ne vient. Je décide donc d'entrer, le couloir n'est pas éclairé mais il y a des jeunes dans la cuisine. L'un d'entre eux m'indique que la réunion se tient dans la pièce d'à côté. La salle est remplie, je reconnais quelques visages tout en essayant de trouver une place. Je m'assois finalement sur une machine à laver, n'ayant pas réussi à repérer un autre espace libre. On doit être une petite trentaine dans une salle de 20 mètres carrés. Plus de la moitié sont des habitants du squat et les autres des membres

du collectif. La salle est organisée de manière plus ou moins circulaire, de manière à ce que tout le monde puisse se voir et s'entendre. Le premier cercle est composé majoritairement de membres du collectif qui sont assis sur des canapés, des fauteuils ou des chaises. La plupart des habitants eux, sont assis sur des chaises derrière ce premier cercle, d'autres sont assis sur des lits plus au fond, et n'écoutent que d'une oreille. Il y en a même un qui a l'air d'essayer de dormir. Les habitants les plus impliqués dans la conversation sont ceux de devant, les autres ne semblent pas vouloir participer au débat, mais juste écouter.

J'essaie de comprendre de quoi ils parlent. Il y a des frictions au sein du collectif. La mairie de Nantes vient de lui proposer une réunion le vendredi 10 octobre pour parler des « *17 de Wilson* ». Le dernier rendez-vous avec la mairie de Nantes commence à dater et il ne s'était pas très bien terminé. Certains membres auraient haussé le ton. Aujourd'hui les 17 sont devenus les « *48 de Wilson* » mais la mairie ne considère encore que les 17 premiers dans leurs démarches de négociation avec le collectif. La coopération avec la mairie serait-elle un sujet sensible au sein du collectif ? Il y a deux avis divergents en ce qui concerne le discours à avoir lors de la réunion avec la mairie. Essayer de progresser petit pas par petit pas en continuant à chercher avec la mairie une solution pour les 17, ou exiger de s'occuper du problème dans sa totalité. Car demain ils seront bientôt 50 au quai Wilson et tout autant dans le squat des Baronnie et celui de la Gilarderie.

Plus de lumière, nous voilà dans le noir total, le courant a dû sauter, mais après seulement quelques secondes, certains habitants allument leurs flashes de téléphone. Ils semblent habitués à ce genre de problème, en quelques instants nous nous retrouvons entourés d'une multitude de petites étoiles permettant de distinguer tout le monde. La réunion suit son cours, et on aborde donc le problème de l'insuffisance de la puissance électrique dans ce bâtiment. Le courant revient, les flashes de téléphones s'éteignent. La suite de la réunion sera rythmée par ces coupures de courant, passant quasiment toutes les cinq minutes d'une lumière de néons aveuglante à celle très chaleureuse des dizaines de petites lumières de téléphones.

Un membre du collectif propose de ramener à Wilson une petite caravane qu'il possède afin de pouvoir accueillir deux ou trois personnes en plus dans l'urgence. Mais il faut savoir comment faire en sorte que ceux qui viennent passer quelques nuits dans cette caravane ne s'y installent pas pour une période indéfinie. Ce sera donc à Ibrahima le référent de ce squat de gérer cela, mais tout le monde sait que ce ne sera pas facile.

La réunion commence à toucher à sa fin, l'une des membres du collectif fait signe à quelqu'un de se lever, aussitôt ce sont sept personnes qui se lèvent, mais un seul prend la parole au nom de tous les autres. Je comprends alors que ces derniers n'habitent pas ici. Il se présente, lui et ses amis, expliquent que depuis maintenant plus de quatre mois ils

dorment dans la rue, mais que récemment ils ont entendu parler du collectif. Ils viennent demander de l'aide auprès d'eux, presque en les suppliant. Une fois son discours terminé, s'en suit un long moment de silence aussi triste que malaisant. L'un des membres du collectif finit par prendre la parole, et explique qu'il compatit à ce qui leur arrive, mais que malheureusement, ce n'est pas au collectif de décider qui a le droit de vivre ou non dans ces squats. Ce sont les habitants eux-mêmes qui doivent juger quand ils peuvent accueillir plus de monde ou alors quand ils estiment être arrivés à saturation afin de ne pas rendre la vie dans le squat totalement impossible. Aujourd'hui ils sont presque 50 à Wilson, alors qu'à l'époque où ils n'étaient que 17, le collectif voulait déjà arrêter d'accueillir de nouvelles personnes dans ce squat. Les jeunes semblent tristes mais compréhensifs. La réunion est terminée.

Le collectif n'a cessé d'évoluer au fil des diverses expulsions et occupations. C'est en octobre 2012, suite à une manifestation dénonçant le nombre grandissant de personnes à la rue qu'un groupe de militants décide d'occuper le LU et fonde un collectif nommé à l'époque : *Un toit pour toutes et tous*. Après l'expulsion de l'ancien hangar des *Restos du Cœur* à la Moutonnerie le collectif commence à changer, à s'agrandir. Le collectif qui était avant composé uniquement d'activistes, et de membres d'associations militantes, voit rejoindre un grand nombre de citoyens ordinaires, ayant pris connaissance de la situation, et choqués par la violence de cette dernière expulsion. Le collectif change de nom pour s'appeler *collectif de soutien aux expulsé.e.s de la rue des Stocks*. Il y a eu par la suite l'occupation du Presbytère de Doulon, qui à son tour, a aussi changé son fonctionnement. En effet, ce lieu ayant un lien fort avec l'Église, de nouvelles personnes, cette fois venant d'associations religieuses comme le Secours catholique et la Pastorale des migrants, ont rejoint le collectif. En septembre 2015 le problème des mineurs isolés pousse le collectif à ouvrir un nouveau lieu uniquement pour eux, ne souhaitant pas mélanger mineurs et majeurs dans les mêmes squats. Le collectif se divise, donnant naissance à deux nouvelles entités : le *collectif urgence jeunes migrants 44* et le *collectif soutien migrants 44*.

Ce dernier se définit comme un collectif d'aide, de soutien, de solidarité. Il s'occupe aujourd'hui principalement de trois squats qu'il a ouverts et qui commencent à se pérenniser : le squat des « *Baronnies* » à Chantenay, « *Wil-*

son » sur l'Île de Nantes, et celui de la « *Gilarderie* » situé dans la partie sud de Nantes. Le collectif se réunit donc tous les mercredis entre 18h et 20h dans l'un de ces trois squats afin de discuter avec les habitants de leurs besoins, leurs organisations, mais aussi afin de tenir tout le monde au courant des évolutions de la situation et des actions organisées à venir. Chaque réunion se divise en trois temps, qui sont : « *la vie dans le squat* » (spécifique au lieu de la réunion, on discute des besoins, des ressentis), « *la situation à Nantes* » (où l'on discute des actualités concernant le sujet des squats : ouverture, expulsion, réunion avec la mairie), « *les actions à venir* » (afin d'être au courant des actions politiques prévues, et d'encourager un maximum de monde à venir). Le collectif est composé d'une quinzaine de membres actifs qui sont organisés en pôles. Comme le « *pôle bricolage* », qui s'occupe de réparer, rafistoler, améliorer les lieux ; le « *pôle français* », qui organise des cours pour les personnes intéressées ; le « *pôle événement* », qui s'occupe de la communication et de l'organisation de rassemblements, manifestations, ou bien même des fêtes.

La plupart des membres du collectif sont des retraités, certains sont également impliqués dans des associations militant à ce sujet, d'autres non. Je pense être la personne la plus jeune de ce collectif, et ne peux donc pas m'empêcher de remarquer certains décalages générationnels de fonctionnement. Comme par exemple lorsqu'il s'agit de communiquer, de sensibiliser, les membres du collectif se relaient pour tracter sur la place Royale, ou celle du Bouffay, à l'heure où notre civilisation préfère rester les yeux rivés

sur son téléphone portable afin d'éviter le regard de la personne qui l'interpelle ou qui simplement essaie de lui tendre un morceau de papier. Bien que le collectif se veuille sans hiérarchie, certaines personnes sont plus impliquées que d'autres, et prennent par conséquent plus d'importance. Bien évidemment, tous les membres du collectif n'ont pas le même point de vue en ce qui concerne les relations à entretenir avec les institutions, même si maintenant tout le monde est d'accord sur le fait qu'il faille entretenir un dialogue, le plus sain possible avec eux. En effet, grâce à ce dialogue, le collectif arrive à obtenir de petites choses (que Corinne appelle « *la charité honteuse* ») de la part de la mairie (comme de nouveaux blocs sanitaires, ou bien de payer les fluides des squats). Le rôle principal du collectif est donc en quelque sorte de servir d'intermédiaire. Il ouvre des squats pour offrir un abri à toutes les personnes se retrouvant à la rue et qui voient leurs droits bafoués, ici essentiellement des migrants d'Afrique. Mais il permet surtout d'entretenir un dialogue avec les institutions et les différents propriétaires des lieux occupés, qui auraient été sûrement beaucoup moins ouverts à la discussion avec les occupants directement.

L'objectif principal du collectif est de responsabiliser les personnes, ne pas les mater ou les assister comme on peut le voir dans les dispositifs officiels d'hébergement. Pour eux le squat peut être une solution, car il permet un mode de vie beaucoup plus autonome et responsabilisant des personnes par rapport à ceux proposés par les institutions. Le collectif apporte donc un soutien aux personnes

vivant en squat, mais ne veut pas s'imposer dans la vie et l'organisation de ceux-ci. Faire avec eux, mais pas pour eux. Par exemple c'est le collectif qui avait proposé aux habitants du squat Wilson d'écrire un règlement intérieur afin d'essayer de mieux organiser la vie dans ce lieu, mais ce sont les habitants eux-mêmes qui l'ont écrit. Forcément, il y a des squats qui fonctionnent mieux que d'autres, qui sont plus autonomes, c'est le cas de celui de Wilson ou bien encore celui de la Gilarderie, où la communication entre le collectif et tous les habitants se passe bien, et où les habitants arrivent à se gérer eux-mêmes. Ce n'est pas le cas du squat des Baronnies, où certains des habitants se reposent un peu trop sur la présence du collectif, les considérant à tort comme les « *gérants* » du squat. C'est ce que j'ai pu remarquer lors de certaines réunions, où des habitants attendaient du collectif de régler certains problèmes internes, comme par exemple demander à l'un des habitants de partir car il a été violent ou bien n'a pas respecté les règles établies. Mais le collectif lui, au contraire, ne veut pas s'imposer comme un ordre supérieur dans la vie et l'organisation de ces squats, et encore moins faire la police. Mais leur positionnement par rapport à ces lieux, qui peut paraître ambigu, semble parfois pousser certains habitants à se reposer un peu trop sur le collectif.

« Ça s'est construit tout doucement parce que personne ne savait comment ça fonctionnait, vu les besoins en bouffe, en matériel, en équipement, en travaux et autre, on s'est dit bah ça serait bien qu'on se voit régulièrement, et on s'est mis à faire des réunions toutes les semaines, et ça depuis presque 4 ans, où on discute avec les habitants. Donc, le collectif se veut sur un axe de solidarité, mais surtout pas que, c'était aussi faire connaître la situation à tout le monde, donc avec toutes les actions de communication extérieure, que ça soit tractage, les trucs classiques, que des actions aussi de communications festives, des expos, ou même comme ce que l'on faisait au Presbytère de Doulon, on a fait des repas, on invitait les voisins, on invitait les gens dans la cour, des lieux de rencontre, et c'était le meilleur moyen pour que les gens se rencontrent. Et là dès que les gens se rencontrent ça fonctionne super, parce qu'il y a de la solidarité qui fonctionne quoi. A chaque fois, à proximité on a des gens qui viennent aider, alors les gens ils viennent t'apporter des fringues qui ne leur correspondent pas et tout ça, mais ils viennent et puis après, qu'est-ce que je peux faire ? Alors après ça s'est un peu improvisé parce qu'il y avait des demandes, et puis des gens qui donnaient un petit peu de temps, que temporairement donc il fallait un peu qu'on s'organise sur des axes classiques, donc voilà, matériel, bouffe, cours de français. Et puis après il y avait un axe politique, avec mettre en face les responsabilités de la préfecture, de la mairie sur leurs devoirs face à la loi. Alors après il y a eu des discussions, alors c'est toujours le problème, est-ce qu'on discute avec eux, est-ce qu'on ne discute pas avec eux, est-ce qu'on va aux réunions, est-ce qu'on ne va pas aux réunions. Alors le collectif c'est plutôt enclenché sur des positions de dialogue, en disant ce n'est pas nous qui couperons le dialogue. »

Corinne

En octobre 2017, je ressens que le collectif de soutien migrants commence à se retrouver débordé par le nombre d'arrivées de personnes se retrouvant à la rue, qui viennent leur demander de l'aide (comme par exemple à la fin de certaines des réunions hebdomadaires). De plus, le collectif devant faire face à la pérennisation de différents squats qu'il a ouverts, se retrouve lui aussi face à une routinisation de ses actions, et ne dispose pas d'un effectif suffisant pour gérer de nouveaux lieux. Un nouveau groupe de militants, plus jeune, va alors naître et redonner du souffle à cette lutte, en instaurant un rapport de force différent avec les institutions.

mouvement étudiant

[S'organiser]

Tout a commencé pour moi par un quiproquo, alors que je pensais me rendre à la réunion hebdomadaire du collectif au squat « *Wilson* ». J'avais intégré le collectif seulement quelques semaines auparavant, et n'étant pas encore ajouté à la mail-liste, je n'avais pas été prévenu qu'aujourd'hui la réunion aurait exceptionnellement lieu aux « *Baronnies* » et non à « *Wilson* ». Un des sujets principaux de cette réunion était l'organisation du futur chantier d'isolation et d'aménagement de la partie du hangar de « *Wilson* » où vivent les mineurs, et c'était essentiellement pour ceci que je venais. Mais en arrivant à « *Wilson* » aux alentours de 18h30 (heure habituelle de la réunion), je ne trouve personne du collectif à l'intérieur. Mais quelques personnes semblent discuter autour d'une table à l'extérieur, je m'approche, il y a une personne du collectif que je reconnais, et cinq jeunes que je n'avais jamais vus. On me regarde de manière étrange, sans me parler. Je demande s'il s'agit du groupe de travail qui s'occupe du chantier à venir, on ne me comprend pas. L'une des filles me fait des signes de la main, je finis par comprendre qu'elle me demande d'aller mettre mon téléphone dans une boîte à l'autre bout de la cour. Je ne comprends toujours pas ce qu'il se passe. Lorsque je reviens sans mon téléphone, on m'explique enfin, cette réunion n'a rien à voir avec le collectif (enfin presque). L'unique

membre du collectif présent m'explique alors que cette rencontre découle de sa propre volonté. Il essaie de rassembler des étudiants, afin d'organiser l'ouverture d'un nouveau lieu. Avec les problèmes de densité des squats actuels et du fait que le collectif a déjà beaucoup à s'occuper, le but est d'essayer de créer de nouvelles énergies, un nouveau groupe. Tout le long de la réunion, nous parlons du pourquoi et du comment, mais sans jamais savoir de quel lieu il s'agit. Une personne serait déjà rentrée en éclaireur pour voir, mais rien n'est encore sûr. Il faut se renseigner sur le propriétaire, et encore attendre de voir comment tout cela évolue. Il faut aussi que l'on essaie de trouver un peu plus de monde, mais toujours sans rien réellement dire sur le sujet du projet. Je ne connais que très peu de choses de ces nouvelles personnes, l'un d'entre eux vit sur la ZAD, les autres sont à la fac de Nantes, dans divers domaines. J'ignore comment ils ont été avertis de l'existence de cette réunion, la plupart ne semblent pas se connaître. A la fin de cette réunion nous programmons la suivante, quinze jours plus tard, afin d'être informé de l'évolution du projet, et entre temps de trouver d'autres personnes intéressées.

La deuxième réunion a eu lieu dans un bar dans le centre de Nantes, le groupe avait un peu grandi, mais nous apprenions que le plan tombait à l'eau. Le bâtiment ciblé était le gymnase abandonné de la rue Louis Blanc, juste à côté de l'école d'Architecture, mais des travaux venaient de démarrer, le propriétaire avait sûrement changé, et le bâtiment n'était désormais plus vide. Il fallait repartir

de zéro, repérer de nouveau lieu. Les réunions ont continué, mais le projet lui n'arrivait pas à démarrer, les idées de lieux n'étaient pas toujours possibles, et nous avons énormément de mal à nous décider sur le « où » et le « quand ». A chaque réunion le groupe grandissait, et il fallait repartir de zéro, réexpliquer aux nouveaux arrivants le projet, ces possibilités, ces contraintes. L'idée au départ était réellement d'agir dans l'ombre afin d'ouvrir un lieu, un lieu qui ne se ferait pas expulser immédiatement, un lieu qui par conséquent ne serait pas trop visible. Puis un jour est arrivé une nouvelle idée, celle d'occuper l'ancienne école des Beaux-Arts, qui à l'inverse serait un coup médiatique plus qu'une réelle ouverture de lieu. Nous savions que cette idée était beaucoup plus risquée et complexe que les autres, de par le statut et la situation du bâtiment, mais pour la première fois nous étions tous d'accord. Le projet pouvait enfin commencer à vraiment s'organiser, nous avons décidé d'une date, puis d'une stratégie d'ouverture, d'une communication²¹. Lors de l'avant dernière réunion qui avait lieu à l'école d'Architecture, le groupe avait atteint les trente personnes, mais la plupart venait pour la première fois à l'une de ces réunions. Le plan était prêt, nous avions un document qui regroupait toutes les informations : les différents postes, le matériel nécessaire, la stratégie à adopter en cas d'arrestation, et même les numéros de téléphones d'avocats à contacter en cas de besoin. Mais à la dernière réunion, la veille de l'action, nous n'étions plus qu'une dizaine, beaucoup avait dû avoir peur.

21. L'ancienne école des Beaux-Arts faisant partie du projet des « 15 lieux à réinventer » de la Ville de Nantes, nous décidons de reprendre et de détourner sa communication



Communication sur le projet de l'« *Univers'Cité* » lors de l'ouverture de l'ancienne école des Beaux-Arts
© valK

L'histoire du « *mouvement étudiant* » est une histoire parallèle à celle du « *collectif de soutien migrants* », bien qu'elle soit beaucoup plus jeune et récente, elle possède de nombreuses connexions avec ce dernier. Leur approche a été plus médiatique, les lieux ciblés plus visibles, le rythme plus physique. Evidemment les personnes hébergées ont été plus malmenées par de nombreuses expulsions et changements de lieux, mais cette approche aura cependant peut-être été « *plus efficace sur le résultat* » commente Corinne du *collectif de soutien migrants*.

Ce mouvement est né lors de l'organisation de l'occupation de l'ancienne école des Beaux-Arts en novembre 2017. Ce groupe de divers étudiants de la faculté de Nantes, de l'école d'Architecture et de celle des Beaux-Arts est né grâce à l'un des membres du collectif. Il m'expliquera par la suite que cette initiative était personnelle, et qu'elle ne devait en aucun cas être assimilée à celle du *collectif de soutien migrants*. D'une part car le collectif lui-même n'était pas réellement au courant, et de plus car l'assimilation du collectif à ce groupe pourrait lui porter préjudice face à la mairie lors des discussions qu'il entretenait avec elle. Le but était donc bien de créer un nouveau groupe, cette fois-ci plus jeune, qui donnerait une nouvelle visibilité au problème de la prise en charge des personnes en migration, et au début, plus spécifiquement aux problèmes des Mineurs Non Accompagnés. En effet, en octobre 2017, on estimait à plus de quarante personnes le nombre de mineurs étrangers isolés à dormir dans la rue. Cette situation catastrophique ne pouvait plus

durer, une fois de plus, l'Etat bafouait les droits les plus fondamentaux de ces enfants. Lors de l'occupation des Beaux-Arts, le groupe militant d'étudiants était assez diversifié, et la plupart des gens ne se connaissait pas avant, mais s'était regroupé pour organiser cette action directe. Mais lorsque les Beaux-Arts ont été évacués et que ce sont par la suite des bâtiments sur le campus universitaire qui ont été occupés, le groupe a beaucoup évolué. Beaucoup d'étudiants de la fac ont alors rejoint le mouvement, alors que ceux de l'école d'Architecture et des Beaux-Arts, plus loin géographiquement et moins engagés politiquement de manière générale, se sont plus effacés. Puis il y a eu l'occupation du Château du Tertre, un bâtiment situé juste à côté de l'université de Nantes. Au début le groupe d'étudiants actifs n'était pas très bien organisé, et malheureusement, la présence de groupes militants déjà connus localement et marqués comme « *anti-institutionnel* » va jouer en défaveur du mouvement. Directement assimilé à des groupes militants d'extrême gauche, le dialogue devient alors compliqué avec la direction de la faculté. Cette discussion primordiale dans un but commun de faire bouger les institutions n'arrive donc pas à se mettre en place dans un contexte général de rapport de force. Cette situation aboutira à la demande du président de l'université de Nantes à la préfecture d'évacuation des lieux.

Le groupe d'étudiants soutenant les migrants a beaucoup évolué tout au long de l'occupation de la Faculté, et des frictions et des désaccords ont émergés au sein du groupe. Le mouvement finit par se diviser et donne naissance à deux

entités différentes : le *collectif des sans-papiers*, et le *Comité de Réquisition et d'Action Nantais (CRAN)*. Le *collectif des sans-papiers* est né à la Censive lors de l'occupation de l'université de Nantes. Plus structuré, il veut mettre des règles, entre autre pendant l'occupation de l'ancienne maison de retraite rue de Bréa. Dans une volonté de prise en charge et de responsabilisation des personnes, ce collectif discute avec la mairie et pense judicieux d'établir des règles de vie, comme sur le nombre maximum de personnes pouvant vivre dans ce lieu afin que les conditions de vie restent tolérables. Il milite pour la régularisation de tous les sans-papiers et se spécifie sur ces questions administratives des « *papiers* ». Le *CRAN* quant à lui a une vision plus autonome du sujet, plus anarchiste, il ne veut pas de règles, mais au contraire laisser chacun faire ce qu'il veut. Plus politique et très actif sur les réseaux sociaux, ce groupe se veut dans l'action, dans la revendication, avec des slogans comme « *Feu aux frontières !* ». C'est lui qui continuera à ouvrir de nouveaux lieux, entretenant un rapport de force avec les institutions locales. Bien que ces deux groupes ne s'entendent plus du tout, et ne veulent même plus se voir, ils découlent d'une même entité, et sont pour moi complémentaires.

Malgré la proximité générationnelle, j'ai par la suite décidé de continuer à m'investir auprès du *collectif de soutien migrants* plutôt qu'avec l'un de ces nouveaux mouvements. En effet, j'avais le sentiment de mieux trouver ma place dans ce collectif plus expérimenté et « *proche* » des institutions avec lequel j'arriverai peut-être à mieux comprendre comment

mettre à profit mes compétences d'architecte. De plus, la maturité des réflexions et des points de vue de ses membres, ainsi que les diverses rencontres que j'ai pu faire grâce à eux, m'auront, je pense, permis de construire une réflexion plus éclairée sur le sujet. Enfin, ce sont aussi certains liens tissés avec certains de ses membres, comme par exemple avec Ariel, qui m'ont conforté dans ma décision de m'engager à ses côtés.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DENAINES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

(MON) ENGAGEMENT DANS LA LUTTE

quel rôle pour les architectes ?

Aujourd'hui, alors que de plus en plus de personnes s'engagent dans la lutte des exilés, il reste tout de même souvent difficile, en tant que citoyen ordinaire, de savoir comment s'investir. Accueillir quelqu'un chez soi, aller aux rassemblements et aux manifestations, donner un peu de nourriture et de vieux vêtements chauds, voilà les premières idées qui viennent à l'esprit de tous quand on y pense. C'est aussi pour mieux comprendre ce que moi, personnellement, je pouvais apporter, que j'ai décidé de m'impliquer au sein du *collectif de soutien migrants*. Comment agir en tant qu'étudiant dans une école d'architecture ? Alors j'ai commencé par tout simplement participer aux diverses réunions du collectif. Puis je me suis inscrit pour aller distribuer des tracts aux quatre coins de la ville pour les futurs rassemblements. Ayant moi-même toujours évité ces personnes vous tendant un morceau de papier dans la rue, et trouvant cette pratique un peu dépassée, avec le *collectif gru*, nous avons alors

décidé d'essayer de mettre à disposition nos compétences d'architectes. Nous imaginons et réalisons alors un dispositif d'exposition mobile, permettant au *collectif de soutien migrants* d'exposer dans l'espace public une série de photographies de différents squats, afin de sensibiliser les Nantais à la situation de ces personnes exilées aujourd'hui, permettant je l'espère de mieux capter l'attention des passants lorsque des personnes distribuent des tracts. Par la suite, je rentre en contact avec le collectif d'architectes *Saga*, anciens étudiants de l'école qui, de retour d'Afrique du Sud, décident de s'engager de manière locale dans cette lutte pour les exilés. Après les avoir présentés au *collectif de soutien migrants*, nous serons collectivement beaucoup sollicités pour notre « *rôle expert* » du bâtiment et de l'espace. Nous irons à la rencontre de différents acteurs afin de diagnostiquer l'adaptabilité de différents lieux et participerons à quelques réunions de « *travail* » avec la mairie de Nantes. Après de nombreux faux espoirs d'un possible projet pérenne avec les institutions, nous décidons de nous investir à plus petite échelle dans certains squats existants. En effet, la situation presque pérenne de certains squats comme celui de la Gilarderie ou des Baronnie nous a poussés à mettre en place des projets de réhabilitation (réparation de la structure du bâtiment des « *Baronnies* ») et d'aménagement (comment lier densité et intimité dans les maisons de la « *Gilarderie* ») dans ces deux sites. Voyant d'autres étudiants de l'école d'architecture voulant s'investir sur ce sujet, nous décidons de créer un nouveau collectif (*collectif moustache*) afin de pouvoir rassembler toutes ces diverses énergies d'étudiants et de jeunes architectes



Exposition mobile de photographies du *collectif de soutien migrants* sur la place Royale
© Guillaume Bichon

voulant mettre leurs compétences au service de cette cause. Je pense qu'il existe une multitude de manières de s'engager dans cette lutte, chacun avec ses compétences propres, et il n'appartient qu'à nous d'imaginer comment. Cette année nous avons vu énormément d'énergies se rassembler autour de cette cause, que ce soit pour ouvrir des squats, pour préparer à manger aux personnes qui dorment dehors, pour organiser des cours de français, ou même encore pour permettre aux personnes de se divertir en faisant du théâtre. La solidarité est partout, la solidarité est polymorphe.

L'engagement dans cette lutte est cependant chronophage, et l'investissement donné est exponentiel, car les besoins sont immenses et les forces disponibles très faibles. La plupart des militants que j'ai pu rencontrer dans les diverses associations et collectifs sont des personnes retraitées, qui aujourd'hui ont presque donné le reste de leurs vies à cette cause. Démuni face à la misère de ces personnes, il est très facile de se retrouver entraîné dans la machine de la solidarité. Je pourrais même parler d'engagement sans retour, car il est difficile d'arrêter complètement de s'investir pour une cause comme celle de venir en aide aux personnes. Devant tant de besoin, et avec peu de moyens, c'est essentiellement du temps que les personnes qui s'engagent ont à offrir, et il est toujours possible de donner encore plus de son temps. Annie par exemple l'avait pressenti depuis longtemps à propos de la *LDH* :

« A l'époque où je travaillais, je n'avais pas trop le temps de m'in-

vestir, mais je sentais bien que c'était un endroit où lorsque l'on commence à s'investir, on est un peu ... »

De plus cet engagement touche une partie humaine et sensible qui est en nous, elle engendre souvent des sentiments ainsi que des amitiés, autant avec les personnes auxquelles on porte de l'aide et du soutien qu'avec les autres bénévoles ou militants. A l'échelle de Nantes, les personnes appartenant à l'*espace de la cause des étrangers* forment en quelque sorte un microcosme, et même si tout le monde ne se connaît pas, ce cercle de personnes reste assez restreint. Bien que venant souvent d'horizons très différents, ils sont maintenant réunis par cette volonté de venir en aide aux personnes migrantes arrivant à Nantes et se retrouvent donc par conséquent régulièrement à diverses réunions, rassemblements, ou manifestations. Tout ceci participe à créer un réseau, une sphère d'amitiés, de camarades, de connaissances. Comme l'école d'architecture et beaucoup d'autres domaines, l'*espace de la cause des étrangers* est un monde de l'entre-soi, créatrice d'identité et de personnalité. Arrivé à un certain stade d'engagement dans la cause, je pense qu'il devient très difficile voire impossible de mettre une barrière entre son implication et sa vie personnelle.

[Fabian]

13 mai 2018

Hier j'ai reçu un message inattendu d'un ami qui vit à Narbonne. Il m'explique qu'il a hébergé un jeune Tchadien qui est maintenant sur Nantes, et me demande si je peux lui offrir une douche car il n'a pas pu se laver depuis quelques jours. J'accepte bien évidemment, comprenant cette délicate situation. Mon ami me donne son numéro afin que je m'organise avec lui directement. Il s'appelle Fabian. Je lui envoie dans un premier temps un message en lui indiquant mon adresse et l'heure à laquelle je suppose être de retour chez moi. N'ayant pas de réponse de sa part, je l'appelle, et comprends alors qu'il n'a pas de forfait et ne pouvait par conséquent ni me répondre ni m'appeler. Je lui donne rendez-vous à l'arrêt de tram le plus proche de chez moi et le rappelle toutes les quinze minutes afin de savoir où il en est. En attendant à l'arrêt de tramway, j'interpelle un jeune pensant qu'il s'agissait de lui, mais il ne me répond pas. Un tram arrive, je le trouve enfin.

On se dirige ensemble vers chez moi, il semble timide, mais j'arrive à le faire sourire en lui parlant de notre ami commun. Aujourd'hui, mes cinq colocataires ne sont pas là, mais mes parents et ma petite sœur sont venus me rendre visite. Tout le monde le salue, et je m'installe ensuite avec lui dans la cuisine, lui proposant à boire et à manger. J'en apprends plus sur lui, sur son parcours, ainsi que sur sa rencontre avec mon ami à Narbonne. Il a 19 ans, il est venu ici seul, et vient de déposer sa demande d'asile à Nantes. Je

lui parle alors du *Gasprom*, et lui donne leurs coordonnées, en lui expliquant que si jamais sa demande était refusée, il devait absolument aller les voir afin de faire un recours. Il m'explique qu'il dort au squat de l'EHPAD, mais qu'ils sont trop nombreux là-bas et qu'ils ne peuvent pas tous se laver. Lui ne dort pas dans une chambre, mais dans un couloir, à même le sol, et sans couverture. Je remarque alors qu'il ne porte qu'un jean et un tee-shirt alors que bien que nous ne soyons qu'au mois de mai, aujourd'hui le temps n'est pas très clément. Il a aussi avec lui une sacoche dans laquelle il garde précieusement tous ses papiers importants. Après avoir discuté pendant quelques dizaines de minutes, je lui propose de monter se laver. Il semble gêné, mais me suit à l'étage. Je lui donne une serviette ainsi qu'une brosse à dents neuve, et lui indique la salle de bain.

Tout va très vite, je me rends compte qu'il est déjà tard et que je n'ai pas envie de le laisser repartir dehors, mais mes colocataires ne sont pas là, et je ne peux pas prendre seul la décision de l'héberger ici. Je décide donc d'appeler Ariel afin de voir avec lui s'il n'y aurait pas de la place quelque part ... Malheureusement tout est saturé, la situation est catastrophique. Je n'étais pas venu aux réunions du collectif depuis seulement trois semaines, mais tout avait évolué très vite sans que je ne m'en rende compte. Beaucoup de personnes sont arrivées récemment, si bien qu'aujourd'hui ils sont plus de 400 à l'EHPAD, contre 200 il y a moins d'un mois. Tous les autres squats sont aussi saturés, et beaucoup de nouveaux arrivants sont à la rue. Comme une piqure de

rappel, cet événement me fait reprendre conscience de la situation que j'avais presque oubliée ces trois dernières semaines. Ariel me propose donc de voir avec les habitants de la maison de Saint-Herblain s'ils peuvent l'accueillir pour une nuit ou deux, et me donne le numéro de téléphone de l'un d'entre eux.

Lorsque Fabian redescend de la douche, je lui parle de cette maison, et lui demande s'il aimerait y passer quelque temps. Il me répond que si c'est une maison où il y a moins de monde, il aimerait beaucoup. Il me dit aussi que lorsqu'il fait beau, il préfère dormir dehors plutôt qu'au squat, car là-bas, il y a trop de personnes. Je le rassure et lui explique que cette maison n'est pas un squat, mais un endroit mis à disposition par la mairie de Saint-Herblain pour seulement 5 personnes qui ont un statut aux yeux de l'Etat. J'appelle donc ensuite l'un des habitants afin de lui expliquer la situation, et lui demande si Fabian peut venir passer une nuit ou deux là-bas. Il est d'abord assez craintif, voire, presque pas d'accord, et me pose beaucoup de questions comme, est-ce une urgence ? pour combien de temps ? Après plusieurs minutes au téléphone, il finit par accepter. Je dis alors à Fabian, que c'est d'accord, qu'il va pouvoir passer deux nuits là-bas. Nous partons en voiture avec mon père amener Fabian à la maison.

Une fois arrivés à destination, j'explique à Fabian comment rejoindre d'ici le centre de Nantes en transport en commun. Il n'y a qu'un seul des habitants à la maison,

les autres ne sont probablement pas encore rentrés, mais je comprends que la personne que j'avais eue au téléphone n'avait pas prévenu ces colocataires de notre arrivée. Je réexplique donc la situation et rappelle mon interlocuteur afin de savoir où exactement Fabian peut dormir. On lui trouve un oreiller et une couette avant de lui dire au revoir. Fabian nous raccompagne jusqu'à la porte d'entrée et nous remercie énormément pour tout.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Par la suite, j'ai revu Fabian à plusieurs reprises, il est revenu se laver chez moi, parfois même resté dîner avec nous. Mais il n'est jamais resté dormir. Je lui avais expliqué que je ne pouvais pas parce que nous vivions dans une grande collocation, et que par conséquent, tout le monde devait être d'accord. Mais en vérité je pense que j'avais surtout peur, peur de ne pas pouvoir lui demander un jour de partir, peur de m'attacher. J'avais rencontré beaucoup de migrants, sympathisé avec eux, mais ils n'étaient jamais venus chez moi, et je ne communiquais presque pas avec eux à distance.

Avec Fabian, nous sommes restés en contact via Facebook, parlant de diverses choses, prenant des nouvelles l'un de l'autre. La barrière que j'avais essayé de mettre en place entre mon engagement pour cette cause et ma vie personnelle était en train de s'affiner. Je me rappelle l'une de mes discussions avec Ariel, membre du *collectif de soutien migrants*, à propos de l'attachement que l'on peut ressentir par rapport à certaines personnes, de la limite entre l'engagement pour la cause des étrangers et de sa vie personnelle. Ariel m'expliquait qu'au début de son investissement dans cette lutte, il était clair pour tout le monde que cette barrière devait exister, qu'il était inenvisageable d'héberger quelqu'un chez soi, ou alors uniquement en dernier recours, car le plus important était de résoudre le problème dans sa globalité. Mais au fur et à mesure que le temps passait et que la situation n'évoluait pas dans le bon sens, de plus en plus de personnes du collectif se sont mises à héberger

quelqu'un chez eux, jusqu'à ce que presque tout le monde le fasse. En effet, cette pratique s'est énormément développée depuis ces deux dernières années et représente aujourd'hui une grande partie de l'hospitalité informelle présente sur le territoire Nantais ainsi que dans toute la France. Le collectif des hébergeurs solidaires ou bien encore le réseau national Welcome permet d'évaluer l'importance de ce que Michel Agier définit comme l'« *hospitalité individuelle* ».

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

-III-

DES
PAROLES
AUX
ACTES

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR DE MANTES

Face à un Etat qui ne prend pas en charge ses responsabilités, il est primordial de toujours être à la recherche de solutions « *alternatives* » (autres que les solutions déjà existantes et mise en place par l'État). Cette partie s'intéresse à observer et analyser différentes solutions émergeant actuellement à Nantes et ses alentours dans des situations originales de collaboration et/ou de rapports de force entre institutions et société civile.

Nous nous intéresserons à la question des logements vacants comme alternative, en prenant l'exemple d'un projet de bail précaire mis en place par la mairie de Saint-Herblain avec le *collectif de soutien aux migrants*. Puis nous nous concentrons sur les relations et interactions entre le collectif et la mairie de Nantes, jusqu'à labouissement d'un projet « *commun* ». Enfin, nous nous focaliserons sur le changement de position de la mairie de Nantes, lorsqu'elle a décidé de se substituer à l'État au moment de l'évacuation du square Daviais.



«No borders, no nation. Stop deportation !», manifestation du 9 décembre 2017 à Nantes

© valK

LES LOGEMENTS VACANTS COMME ALTERNATIVE ?

l'exemple de Saint-Herblain

Alors que les occupations militantes de lieux visibles dans la ville permettent de créer un rapport de force sur la question de l'accueil des migrants, l'occupation de logements vacants de manière plus diffuse semble être une alternative pour l'hospitalité de nos villes. En effet, cela permettrait d'intégrer notre accueil dans nos paysages urbains quotidiens plutôt que de le concentrer en certains points médiatisés ou au contraire invisibilisés. De plus, la dimension plus humaine de ces dispositifs permet une plus grande autonomie des personnes et une meilleure intégration (autant dans la ville qu'avec ses habitants). Ce potentiel d'accueil pourrait être exploité partout en France, où l'on recense plus de 3 millions de logements vacants sur son territoire. Pour exemple, sur Nantes, 5,4% des logements sont vacants. Ce sont les villes de 100.000 habitants qui sont particulièrement touchées par ce phénomène, mais également les grandes villes dont la spéculation immobilière incite à laisser des logements en jachère.

La possibilité de réquisition de logements vacants est prévue dans une ordonnance du 11 octobre 1945, mises-en place pour lutter contre la crise du logement. Elle a été abondamment employée jusque dans les années 60, au cours desquelles plus de 100.000 arrêtés de réquisition ont été pris. Mais la dernière vague de réquisitions date de 1996, après l'occupation emblématique d'un immeuble dans le centre de Paris. Le gouvernement avait réquisitionné environ 1.000 logements dans la capitale, appartenant à des banques et des compagnies d'assurances. Aujourd'hui le *DAL* milite pour que le gouvernement use de son droit de réquisition, mais rien ne bouge. Outre tous ces logements vacants appartenant à des propriétaires privés, chaque ville ou commune disposent aussi d'un certain nombre de patrimoines vacants. Et des solutions existent afin de les mettre à la disposition d'associations impliquées dans l'hébergement.

En septembre 2017, un élu de la municipalité de Saint-Herblain indique au *collectif de soutien migrants* deux maisons qu'il a identifiées comme vacantes et appartenant à la ville. Le collectif décide alors d'occuper l'une d'entre elles avant de se mettre en discussion avec la mairie. Suite à quoi un contrat de mise à disposition à caractère temporaire est signé entre la ville de Saint-Herblain et l'association *Une Famille Un Toit* (qui s'engage à quitter les lieux lorsque le bâtiment devra être récupéré par la municipalité pour un projet d'urbanisme). Cette association considérée aux yeux de la ville comme « *sérieuse*²² » a l'habitude d'utiliser les outils et dispositifs institutionnels. C'est elle qui assurera

22. Terme utilisé par les institutions pour définir une association professionnelle conventionnée et avec des salariés

le bien et qui signera un contrat d'occupation par la suite avec le *collectif de soutien migrants* et les habitants. Son rôle est ici d'intermédiaire administratif entre les institutions et le collectif informel, moins expérimenté sur ce sujet et jugé comme moins sérieux. La mairie de Saint-Herblain pose quand même comme condition que les futurs habitants soient des personnes avec le statut de réfugié, dans une volonté de mettre l'État en face de ses responsabilités. Les coûts de fonctionnement de la maison seront payés par un montage financier possible grâce au statut des personnes. Malgré plusieurs relances envoyées à l'État afin que le bâtiment bénéficie de l'allocation logement temporaire (ALT), l'association restera sans réponse. Très rapidement un collectif Herblinois de proximité se forme afin d'accompagner les personnes dans leur vie de tous les jours. Par la suite, le collectif réussira à négocier avec la ville de réitérer cette expérience dans la deuxième maison.

Bien que cet exemple n'ait ici profité qu'à un très petit nombre de personnes au statut de réfugié, ce dispositif pourrait (appliqué à beaucoup plus grande échelle) permettre de désengorger les CADA, où les personnes ayant eu leur demande d'asile acceptée et qui devraient donc quitter les centres et laisser leur place, n'arrivent pas aujourd'hui à accéder au logement classique. Cette solution pourrait être une réponse à apporter aux problèmes d'aujourd'hui, mais ne peut pas être la seule, notamment parce qu'elle ne concerne que les personnes ayant obtenu le statut de réfugié. C'est pourquoi le collectif élargi continue de se battre pour

la création de centres d'accueil inconditionnel, où là encore beaucoup de choses peuvent être imaginées et remises en question. Le *collectif de soutien migrants* a, suite à cette expérience, envoyé des lettres à tous les maires des communes environnantes. Après avoir présenté l'exemple du projet de Saint-Herblain, le collectif leur demandait s'ils avaient sur leur territoire des logements vacants leur appartenant, qu'ils pourraient gracieusement mettre à leur disposition. Malheureusement très peu d'entre eux ont répondu à cette lettre, et les seules réponses ont été négatives. Comme pour le local de l'*Autre Cantine*, on peut se rendre compte qu'il est plus efficace de mettre les institutions devant le fait accompli, plutôt que d'attendre indéfiniment une possible réponse. A croire que l'audace paie plus que politesse ?

« On ouvre, et après on se met en discussion. L'inverse on arrive pas quoi, de dire coucou, voilà on aimerait bien cette maison-là, est-ce que vous pourriez nous faire un ... à chaque fois bah c'est du style ah bah non, il y a déjà quelqu'un, il y a autre chose, il y a un projet, c'est ça qui est un peu compliqué, mais pourtant c'est l'exemple même des baux précaires et que les gens peuvent se gérer, et que la solidarité à proximité elle fonctionne quoi, tu vois à la Gilarderie il y a des voisins, ils font des fêtes, il y a des cours de français, c'est les voisins qui s'occupent un peu de ce lieu, et pareil pour Saint-Herblain, il y a un collectif de citoyen de proximité qui le fait. »

Corinne

De son côté la ville de Nantes, ne semble pas du tout

convaincue de l'efficacité de ce dispositif. Pour Madame Benâtre, le problème se trouve dans le choix des personnes à faire signer. Ne souhaitant pas se substituer à l'Etat, la ville semble décrier cette « *fausse solution* » qui selon elle, ne permettra pas de résoudre le problème.

« Sauf qu'on a un petit dilemme quand même sur les baux précaires, qui on fait signer ? Est-ce qu'on fait signer ceux qui n'ont plus de droits, les déboutés, ou ceux qui sont dans des droits, et qui du coup devraient être pris en charge par l'Etat, ce qui revient à se substituer. [...] Parce qu'en même temps il faut du logement, bon il faut des logements vacants, et moi je préfère sortir des CADA des personnes vers le logement vacant, et utiliser les CADA pour ces personnes-là, vous voyez, on tourne en rond. »

Marie-Annick

RELATIONS ET INTERACTIONS AVEC LES INSTITUTIONS

entre collaboration et rapport de force

Dès mon arrivée au sein du collectif de *soutien migrants*, j'ai pu ressentir la divergence des points de vue au sujet des relations avec la mairie. Faut-il collaborer avec la mairie ? Alors que certaines personnes du collectif pensent qu'il est primordial de continuer d'essayer de discuter avec la ville de Nantes, d'autres ont perdu patience et estiment qu'il faut s'organiser de manière autonome sans rien attendre des institutions. Les relations entre le collectif et la mairie avaient débuté peu après la naissance du premier squat d'hospitalité, lors de l'occupation du Presbytère de Doulon, qui faisait suite à l'évacuation extrêmement violente du hangar de la rue de Stocks. C'est cet événement choquant qui a tout de suite donné la couleur des relations entretenues avec les institutions. Suite à cette évacuation musclée, les associations et collectifs avaient décidé d'installer leurs tentes en face de la préfecture en signe de protestation. Madame Benâtre (ad-jointe au maire de Nantes), qui à titre personnel partageait

la colère des militants s'était alors rendue sur place afin de saluer les collectifs. Elle se souvient encore de cette atmosphère très lourde qui s'était mise en place vis à vis de son statut institutionnel. C'est donc lors de l'occupation du Presbytère de Doulon que le collectif entre pour la première fois en discussion avec la mairie de Nantes et la préfecture. Des réunions sont organisées régulièrement afin d'essayer de sortir les personnes vivant au Presbytère de ce squat dans le but de les mettre à l'abri de manière conventionnelle, c'est à dire de leur trouver des places en CADA. Lors de ces réunions sont présents : la préfecture, des représentants de la mairie de Nantes, l'Evêché et le collectif (qui revendique l'occupation de ce lieu). C'est essentiellement grâce à l'Evêché que le collectif, qui n'avait alors aucune reconnaissance vis à vis des institutions, a eu la possibilité de participer à ces réunions. En effet, celui-ci trouvait indispensable que des représentants du collectif soient présents à ces discussions. Il a joué le rôle d'un intermédiaire sans qui aucune solution de relogement n'aurait été envisagée. Lors de ces réunions, le collectif essaie de faire tourner les interlocuteurs, car très rapidement les discussions se retrouvent bloquées à cause de membres plus intransigeants.

« Donc qui y allait, qui n'y allait pas, on essayait de tourner pour montrer que ... parce que sinon, et ça a été le problème, ils nous ont un peu enfermés sur des interlocuteurs qui phagocytent. Moi j'y suis allée plusieurs fois à la préfecture pour ces discussions-là, où vraiment la préfecture, ils étaient très serrés serrés quoi. »

Du côté de la mairie, Madame Benâtre me parle de « *militants qui sont quelque fois intransigeants par rapport à la ville, et avec qui, dès qu'on parle institution, il y a une rupture* ». Malgré les efforts du collectif pour entretenir au mieux ce dialogue avec les institutions, cette première tentative de collaboration finit par un « *clash* » lorsque la préfecture demande au collectif de choisir qui aura la chance d'être relogé et qui ne l'aura pas. Suite à quoi cette discussion sera interrompue et le collectif se placera en opposition aux institutions, ne voulant plus quitter ce lieu qui met à l'abri toutes ces personnes. Déjà à ce moment-là, les avis divergent, certaines personnes ne comprennent pas pourquoi le collectif n'a pas accepté la proposition de la préfecture, et dénoncent ce « *braquage* » qui a coupé toute possibilité de dialogue avec les institutions. Plusieurs mois après, le collectif est de nouveau entré en négociation avec la mairie au sujet de l'occupation au quai Wilson (propriété de la ville). De nouvelles réunions avec la ville s'organisent dans le but de reloger les 17 personnes habitant sur place lors de l'ouverture, mais très rapidement beaucoup plus de personnes s'installent dans ce squat. La ville ne veut rien savoir et continue de prendre en compte uniquement les 17 premiers habitants dans ses démarches. Une fois de plus le collectif est partagé à ce sujet, continuer à coopérer afin de peut-être pouvoir permettre à ces personnes de trouver un hébergement, ou exiger la prise en charge de l'ensemble des habitants. En ce qui concerne le dialogue entre la mairie et la préfecture, il était encore possible à l'époque du préfet Henri-Michel Comet (de mai 2014 à février 2017), mais a été totalement coupé lors de l'arrivée

de la nouvelle préfète Nicole Klein (de février 2017 à novembre 2018). Face à ce problème, la mairie, qui se refuse toujours à se substituer à l'Etat, ne propose aucune solution et laisse ce squat se pérenniser, ne voulant ni l'accompagner ni l'évacuer. Au fur et à mesure des réunions avec la mairie de plus en plus de membres du collectif perdent patience et haussent le ton, beaucoup d'entre eux ne veulent plus retourner à ces réunions par la suite, les considérant comme une perte de temps et d'énergie.

En février 2018, suite aux nombreux événements locaux concernant ce sujet, la mairie de Nantes décide de faire « *un pas de plus* » dans son engagement pour la cause des étrangers et annonce qu'elle souhaite travailler avec les différentes associations et collectifs concernés afin de mettre à leur disposition un bâtiment via l'utilisation d'un bail précaire. S'en sont suivies de nombreuses discussions pour trouver un bâtiment adéquat parmi le patrimoine disponible de la ville et réfléchir aux possibles modalités de mise à disposition. Etant donné mon statut de futur architecte engagé au sein du collectif, j'ai eu l'occasion de participer à l'une des réunions de travail organisées afin de mettre en place ce projet.

[L'urgence en bute à la bureaucratie administrative]

14 mars 2018

Aujourd'hui, nous allons à une réunion avec la mairie de Nantes afin de travailler sur un projet commun. Avec le collectif et certaines personnes habitant dans les squats, nous nous étions réunis dimanche dernier à Wilson pour une séance de travail préparatoire à cette réunion. Nous avons essayé, avec les habitants, de définir ce que pourrait être la taille maximale d'une « *unité de vie* », pour le bon fonctionnement d'un lieu d'accueil. Tout en imaginant qu'il ne soit pas impensable que les unités soient accolées les unes aux autres. En effet, la haute densité de personnes dans certains squats engendre des tensions, des bagarres, et empêche toute appropriation personnelle, engendrant le non-respect du lieu par ces propres habitants. De cette réunion interne était sorti un document préparatoire à la réunion avec la mairie que nous avons envoyé aux représentants concernés. Nous nous retrouvons devant la grille de la mairie, attendant les derniers retardataires. Je suis impatient, la mairie devrait nous proposer un ou plusieurs lieux à mettre à notre disposition pour un accueil inconditionnel. Ce serait une véritable victoire, mais Corinne ne semble pas aussi confiante, peut-être car elle a une plus grande expérience que moi avec la mairie.

Notre disposition dans la salle n'est pas celle d'un groupe de travail, mais plutôt celle d'un professeur devant ses élèves. Nous sommes 11 personnes de divers collectifs, associations, ou squats en face des trois représentants de la mairie, l'adjointe au maire Aïcha Bassal est au centre, entourée de deux personnes chargées de mission.

Une fois le tour de table de présentation fini, Aïcha Bassal prend la parole. Elle commence par remettre cette réunion dans son contexte. Celle-ci fait suite à une réunion qui a eu lieu il y a un mois tout juste à la demande de Madame le maire qui a rencontré à l'époque François Prochasson du *collectif de soutien migrants*, Madame Richard de la *LDH* et Monsieur Aubry de l'association *Une Famille Un Toit*, sur la question de la situation des migrants. Lors de cette réunion, il avait été évoqué la question d'un bail précaire, puisque que comme nous le rappelle Madame Bassal, le maire a annoncé récemment que sur la question de l'accompagnement des migrants, la ville voulait s'engager sur deux projets : la mise en place d'un bail précaire (objet de cet échange), et la mise en place d'un centre de jour pour les migrants.

Toujours de manière très théâtrale, Aïcha Bassal continue son discours en nous proposant de nous donner quelques points d'actualité. Elle nous rappelle que la semaine avait été « *mouvementée* », car suite à l'expulsion de la faculté, « *les migrants ont pris possession d'un bâtiment rue de Bréa* », une ancienne maison de retraite. Comme sur la défensive, l'élue n'oublie pas de nous dire que ce bâtiment

n'appartient pas à la ville de Nantes, mais à Nantes Métropole Habitat et qu'il était vide car en cours d'acquisition par l'association *Edit de Nantes* pour y mettre un foyer de jeunes travailleurs. « *Il y a déjà un projet pour ce site* ». Suite à cette nouvelle « *réquisition* », Madame le maire a décidé de ne pas demander d'évacuation avant la fin de la trêve hivernale. Madame Bassal nous explique alors toutes les règles qui ont été convenues pour ce lieu, comme ne pas dépasser la capacité de 120 migrants, rendre le bâtiment lorsque que cela sera demandé et dans le même état qu'à leur arrivée. Nous en arrivons enfin à l'objet de la réunion d'aujourd'hui, selon la mairie, le conventionnement des baux précaires.

« L'objet de ce soir, c'est que l'on puisse échanger sur les modalités d'un futur conventionnement avec Une Famille Un Toit, pour voir comment demain, quand la ville aura mis à disposition un lieu, vous pouvez, vous, gérer l'accompagnement des personnes migrantes. »

Aïcha Bassal

L'élue adjointe au maire demande alors à Yves Aubry de nous faire part de l'expérience de Saint-Herblain, alors qu'il l'avait déjà exposée lors de la première réunion. Le chef de projet de l'association *UFUT* s'exécute et essaie de décrire plus précisément les modalités de cet arrangement avec la municipalité de Saint-Herblain, puis essaie d'introduire comme sujet de discussion les recherches préalables que nous avons effectuées sur le ou les modes de vie qui sont à envisager pour l'ouverture d'un futur lieu d'accueil. Malheureusement les représentants de la mairie ne semblent pas

vouloir s'attarder sur ce sujet. C'est encore une fois Madame Bassal qui reprend la parole pour crever l'abcès :

« Nous aujourd'hui, où on en est sur la question des baux précaires. Jusqu'à présent nous avons regardé dans notre propre patrimoine, très clairement ce qu'il était possible de faire, aujourd'hui, après avoir fait le tour de notre patrimoine, on se rend compte qu'on sera amené à faire des travaux, qui sont des travaux qui sont extrêmement importants. Ce que l'on a demandé là récemment, c'est de demander à notre bailleur public, donc Nantes Métropole Habitat, qui loge déjà aujourd'hui, il faut le savoir, plus de 300 migrants, de pouvoir nous proposer, et de façon assez rapide, je vous le dis, assez rapide, des lieux, qui pourront être mis à disposition de baux précaires. Donc à ce stade, moi ce soir, je ne vous donnerai pas de liste, ou pas de nom de rue, parce que je n'en ai pas la totalité, et je n'en ai pas la visibilité sur l'ensemble des biens que l'on va pouvoir obtenir. Mais ce qu'il m'importe aujourd'hui, c'est que l'on puisse échanger, notamment, sur les personnes qui pourront rentrer dans ce lieu. »

Aïcha Bassal

Les regards se crispent, nous comprenons que non seulement nous n'avancerons en rien sur ce projet aujourd'hui, mais que nous revenons même en arrière. Lors de la précédente réunion, Johanna Rolland avait accepté le principe de l'inconditionnalité de l'accueil dans ce futur lieu, mais aujourd'hui la mairie semble vouloir revenir sur ce point. Corinne semble surprise de ce revirement de décision et essaie d'expliquer que nous avons toujours réclamé l'inconditionnalité car le plus important, c'est la mise à l'abri

de toutes les personnes qui sont en condition d'urgence. Madame l'adjointe au maire lui répond que jusqu'à aujourd'hui n'a été mis aucun critère, car la mairie ne sait pas quel est le statut des personnes qui vivent dans les squats, et qu'elle a besoin d'un diagnostic social.

« C'est une condition extrêmement importante, ce n'est pas, enfin on travaille en confiance, donc il n'y a pas de notre côté la volonté d'aller communiquer cette liste à la préfecture, mais nous avons besoin aujourd'hui de connaître quels sont les statuts des personnes qui occupent ces squats. [...] On ne peut pas définir à ce stade qui aura le droit d'accéder à ce lieu puisque l'on ne connaît pas quelles sont les personnes qui sont dans les différents squats. Et que pour que l'on puisse nous avancer, très concrètement, on n'est pas là pour faire du flicage, vraiment, on travaille en confiance et ça depuis de nombreuses années avec l'ensemble des collectifs, l'ensemble des associations, mais on aura besoin malgré tout, de pouvoir savoir. »

Aïcha Bassal

Alors que représentants de la mairie de Nantes et associations s'occupant de la situation des migrants sont réunis dans le but de travailler ensemble, la mairie semble vouloir demander aux associations de réaliser un diagnostic des situations des personnes migrantes habitant dans les différents squats, alors que cela est absolument contraire à ce que défendent les associations depuis toujours. Le dialogue prend alors une toute autre tournure, bien plus dans la confrontation. Corinne rappelle que les nombreuses personnes ayant le statut de réfugiés et vivant en squat sont déjà

recensées au CCAS, et que si ces personnes veulent aller vers le diagnostic social, elles le font d'elles-mêmes. Autrement dit, les collectifs et associations ne communiqueront pas sur ce sujet. L'atmosphère est devenue beaucoup plus tendue, car au vu de l'historique des relations entre la mairie et les associations, les réflexions de l'adjointe au maire créent un froid dans le dialogue car un doute sur les intentions de la mairie s'installe.

L'une des chargés de mission de la mairie tente d'apaiser la situation en expliquant qu'il serait possible d'imaginer, peut-être, un diagnostic anonymisé, de manière à avoir une photographie un peu plus précise de qui habite ces squats, et dans quelles situations ils sont par rapport à leur santé et à leur accès au droit. La mairie semble réellement avoir besoin de ces données afin de cadrer les contours de ses actions vis à vis des squats.

Le ton monte, la discussion n'avance pas, mais revient encore et encore sur des sujets précédemment expliqués. Les collectifs et associations pressés par l'urgence de la situation actuelle des migrants vivant dehors ou dans certains squats insalubres essaient de savoir quand il sera possible pour la mairie de mettre à disposition un lieu. Quant à la mairie, elle répète encore et encore que, leur propre parc immobilier ne leur permet pas de répondre pour le moment, et qu'ils ont demandé à *Nantes Métropole Habitat* de regarder leurs possibilités.

La mairie revient encore une fois sur le sujet du diagnostic des situations des personnes, nous rappelant que ces données sont pour eux aussi très importantes, car elles leurs permettraient de faire pression auprès de la préfecture et donc de l'Etat, afin que ce dernier prenne ses responsabilités, et qu'il n'y ait plus de personnes ayant le statut de réfugié dans les squats. La patience de certaines personnes du collectif commence à être à bout, le ton monte de plus en plus, c'est un véritable dialogue de sourds. Les associations se sentent attaquées par la mairie qui leur demande des informations qu'ils ne veulent pas communiquer par peur qu'elles soient mal utilisées, ou qu'elles tombent entre de mauvaises mains, et rappellent un passé d'inaction de la part de la mairie.

« Je comprends tout à fait, mais là, aujourd'hui, c'est par rapport à des baux précaires qu'on est là. Je rappelle qu'il y a à peu près un an, Wilson a été ouvert, que suite à ça, il y a eu des discussions régulières qui ont été engagées, où Ibrahima a participé, justement comme il le rappelait tout à l'heure, que pour l'instant, il ne s'est rien passé pour ces personnes-là, enfin il ne s'est rien passé. Là vous nous annoncez des choses sur Wilson, il faut des baux précaires maintenant. Je comprends que le service de Nantes Métropole ce n'est pas aujourd'hui, mais il faut vraiment qu'on puisse se revoir le plus rapidement possible. Notre expérience de dialogue, elle est volontaire, mais il faut qu'elle soit constructive. Ce n'est pas ma patience, mais c'est la patience des gens qui habitent dans ces lieux. »

Corinne

La réunion se poursuit comme un duel, où les associations dénoncent l'inefficacité de la mairie face à l'urgence humanitaire actuelle à Nantes, et où les représentants de la mairie tentent de se justifier. On rappelle de nombreux exemples où les paroles de la mairie n'ont pas été suivies d'actes. Comme lors de l'expulsion du presbytère de Doulon, qui avait sali l'image de la mairie, et où le conseil municipal avait par la suite voté une subvention de 350 000 euros afin de rénover ce site pour y installer un centre d'accueil, mais qu'un an et demi plus tard, le lieu est toujours vide et dans le même état. Bien que certains membres du collectif essaient tant bien que mal de recentrer le débat sur l'objet de la réunion, la conversation n'est pas dans la bonne voie. Nous arrivons à la fin de cette réunion, qui n'aura fait avancer en rien le projet commun d'ouvrir un lieu d'accueil. Le prochain rendez-vous est prévu dans un mois, nous repartons déçus, espérant que la prochaine réunion sera plus productive. En attendant il faudra continuer à se débrouiller seuls, peut être prévoir d'ouvrir un autre lieu par nous-mêmes, car la fin de la trêve hivernale est proche, et cet espoir de bail précaire encore loin.

La proposition de la ville de Nantes de mettre à disposition un bâtiment vacant fait suite à de nombreuses demandes de la part du collectif et du rapport de force entretenu par les différentes occupations menées par le mouvement étudiant depuis l'automne 2017, qui avaient aussi pour but de rendre visible le fait qu'il y avait de nombreux bâtiments publics inoccupés. En effet, au vu des situations très précaires de deux squats de Nantes (« *Baronnies* » et « *Trois Rois* »), le collectif avait lancé de nombreux appels afin de sensibiliser les nantais aux situations catastrophiques de ces squats. Surpopulation, électricité coupée, humidité, puces de lits, cafards, rats, la structure du bâtiment des « *Baronnies* » est même endommagée, mettant potentiellement en péril l'ensemble du bâtiment ainsi que ses habitants. Lors de la première réunion avec Madame Johanna Rolland, le message est clair, il faut en priorité sortir les personnes vivant dans ces deux squats. Un mois plus tard, au moment de la seconde réunion (celle à laquelle j'ai participé), le collectif rappelle à plusieurs reprises l'urgence de la situation dans laquelle se trouvent ces personnes, mais entre-temps, l'ancienne EHPAD rue de Bréa a été réquisitionnée par le mouvement étudiant. Bien plus médiatique et visible que le squat des « *Baronnies* » et celui des « *Trois Rois* », ce nouvel incident semble bien plus préoccuper la ville, ce qui montre que des stratégies militantes différentes autour d'une même cause peuvent parfois s'entrechoquer et produire une complexification des rapports avec les institutions. De plus cette fois-ci, le bâtiment de la rue de Bréa appartient à Nantes Métropole

Habitat, contrairement aux autres squats qui eux, appartiennent à des propriétaires privés. Comme une épine dans le pied, cette occupation va monopoliser toute l'attention de la ville de Nantes, qui sur ce sujet va laisser tout le reste de côté. Tout en sachant que ce sont les étudiants qui revendiquent l'ouverture de ce lieu (étudiants qui ne sont pas présents dans la salle lors de cette réunion), Aïcha Bassal en parle dès le début de la réunion, nous laissant comprendre que cet événement récent semble beaucoup les embarrasser. A la fin de la réunion, nous espérons que la prochaine se tiendra un mois plus tard, mais malheureusement, il n'y aura pas de réunion suivante. Plusieurs mois après, la ville de Nantes signe un bail précaire avec l'association *Une Famille Un Toit* pour un petit bâtiment rue d'Hendaye dans le quartier du Clos Toreau au sud de Nantes. Le *collectif de soutien migrants*, qui avait pourtant introduit l'association *UFUT* à la ville de Nantes à l'occasion de ces réunions, ne sera pas tenu au courant de l'évolution de ce projet, ce qui montre encore une fois comment les stratégies associatives sont plus ou moins convergentes et comment cet *espace de la cause des étrangers* est aussi le lieu de rapports de force ou de concurrence entre les différents groupes militants. Ce bâtiment ne permettra finalement pas de sortir des squats insalubres les personnes qui y vivaient, mais accueillera 25 personnes (avec le statut de réfugié) anciennement hébergées au squat de Bréa. Ce changement de décision de la part de la mairie nous montre bien la priorité médiatique de la ville, qui préfère prioriser les habitants du squat de l'EHPAD (qui appartient au bailleur public de la ville, qui n'est ni insalubre

ni en surpopulation, mais très médiatisé par la presse locale) par rapport à ceux des autres plus petits squats, moins visibles mais dans des conditions bien plus indignes. On se rend compte alors de l'importance que peut avoir le rôle des médias sur ces sujets, et de l'impact direct que cela peut engendrer. La médiatisation peut aussi bien mettre sous le feu des projecteurs une certaine situation, et ainsi énormément influencer sur le rapport de force avec les institutions ; comme elle peut rendre, au contraire, presque invisibles certains sujets.

« Ils traitent que ce qui est visible, alors les invisibles bah ... C'est la com, de toute façon la mairie de Nantes c'est la communication. Quand il y a un truc qui se voit, ils s'en occupent, sinon non. »

Corinne

Il est vrai que la ville de Nantes attache une grande importance à sa communication sur le sujet de la migration. Parfois même un peu trop, surtout lorsque les actes ne suivent pas derrière, voire même peuvent être en contradiction avec les belles paroles d'humanité de la mairie de Nantes. C'est pour cela que de nombreux militants dénoncent un « double jeu » de la part de la ville quant à son positionnement par rapport à ces personnes exilées. Car bien qu'il ne faille rien enlever aux multiples petits efforts faits par la ville (distribution de kits d'hygiène, installation de blocs sanitaires au squat Wilson, mise à disposition de 25 places via un bail précaire, etc.), beaucoup de personnes s'indignent devant de nombreux gestes d'inhumanité (dépôt de gravats square

Vertais, mise en place de barrières autour du parc des Fonderies et du square Daviais, expulsion du lycée Leloup-Bouhler) preuves que la présence de ces personnes indésirables dans l'espace public n'est pas en accord avec la vision d'une ville propre et lisse que la mairie essaie de montrer.

Contrairement au *collectif de soutien migrants* qui a toujours essayé de rester dans une position de dialogue avec la mairie, les groupes militants (plus jeunes) comme le *CRAN* et *l'Autre Cantine* sont dans un rapport de force beaucoup plus conflictuel avec la ville. Du point de vue de Madame Benâtre ce rapport de force entretenu est trop « radical » et « outrancier », et ne permet donc pas d'avancer. Elle définit leurs méthodes comme des dictats, et non comme une collaboration avec la ville. Par exemple, quand beaucoup de personnes sur le square Daviais n'arrivent pas à se nourrir suffisamment, un groupe de militants envoie un courrier à la ville de Nantes afin de lui demander de mettre à leur disposition un lieu où ils pourraient préparer des repas pour les personnes vivant sur le square. Le soir même, la mairie apprendra qu'un local inoccupé vient d'être réquisitionné pour accueillir la cuisine de *l'Autre Cantine*. Un rapport de force osé qui met en lumière le face à face entre l'urgence et l'inertie bureaucratique, mais qui ne semble pas bien perçu du côté de la Ville, à qui l'on montre que son avis n'est pas primordial, et que ce sont les actes qui priment.

« Ce n'est pas possible, on ne peut pas solliciter de la Ville une étude, et un engagement de la Ville sur un projet, et après on vous met de-

vant le fait accompli et maintenant on vous envoie la facture. »

Marie-Annick

Bien que les méthodes de ces nouveaux mouvements militants ne fassent pas l'unanimité et soient critiqués par les institutions, on ne peut s'empêcher de penser que ce nouveau rapport de force (plus radical et médiatique) a participé à faire agir la ville, et accélérer son engagement à ce sujet, ce qui montre que les différentes stratégies militantes, malgré les désaccords et les couacs, sont parfois complémentaires. Il est très important de comprendre qu'aujourd'hui, les rapports de force autour de la cause des étrangers se jouent à différentes échelles. Ils partent du bas (citoyens) pour remonter progressivement vers le haut (Etat). Ils nécessitent d'occuper tous les espaces que nous avons à notre disposition, comme l'espace public lors de manifestations ou de rassemblements, mais aussi les réseaux, comme l'a beaucoup fait le CRAN à l'aide de sa page Facebook. Mais il existe d'autres moments où ce rapport de force peut se rendre visible, comme par exemple lors de la conférence « *La forme des villes à l'heure des migrations* » qui s'est tenue à l'école d'architecture de Nantes le 23 octobre 2018. Pendant le temps réservé aux questions, un jeune architecte présent dans la salle interpelle directement une représentante de la ville de Nantes à propos du déplacement des personnes de Daviais dans des gymnases, lui demandant de manière très directe comment la ville, avec ses compétences pourrait aller au-delà d'une simple solution de relogement temporaire très précaire. Une solution qui selon lui ne permet en aucun

cas d'inclure ces personnes dans l'espace urbain, gêné par la situation, la représentante acquiescera la remarque et changera de sujet sans réellement répondre à la question posée. A une autre échelle, lors de mon entretien avec Madame Benâtre, nous avons parlé du rapport de force qu'entretient la Ville de Nantes avec l'Etat. Comme par exemple lors de l'ouverture du congrès de l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS) où Madame Johanna Rolland, maire de Nantes, interpelle de vive-voix le premier ministre sur scène, devant un grand nombre de représentants nationaux au sujet du désengagement de l'Etat par rapport à ses compétences concernant l'immigration. Bien que les rapports de force puissent se jouer à différentes échelles, ils influent les uns sur les autres et permettent de faire avancer les choses.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CHANGEMENT DE POSITION DE LA MAIRIE

vers une politique plus accueillante ?

Le 20 septembre 2018, au petit matin, la ville de Nantes fait de nouveau évacuer les 698 personnes qui se trouvent installées sur le square Daviais, en promettant cette fois-ci une vraie solution de relogement. Un changement inattendu de position de la mairie de Nantes, qui jusque-là refusait de se substituer à l'Etat. Enormément de personnel est mobilisé, que ce soit pour les forces de l'ordre où pour la Ville de Nantes. Des bus de la ville sont réquisitionnés afin d'acheminer toutes ces personnes dans cinq différents gymnases de la ville. Madame Johanna Rolland annonce dans les médias le soir même :

« La situation sur Daviais ne pouvait pas durer. Alors à situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle. J'ai déclenché le plan communal de sauvegarde pour mettre à l'abri les personnes qui étaient sur le square Daviais. »

Johanna Rolland

Une décision qui selon elle trouve sa source dans les valeurs et des convictions de la ville de Nantes, mais qui coïncide étrangement au moment de l'assignation en justice des différentes institutions par un regroupement d'associations (*Cimade, Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, et l'association de soutien au collectif des enfants étrangers*). En effet, le 17 septembre 2018, ces quatre associations assignent les autorités pour demander la reconnaissance officielle du square Daviais comme un « *camp* », et l'hébergement et l'amélioration des conditions sanitaires des personnes installées sur le square Daviais. L'audience est alors prévue pour le 19 septembre au tribunal administratif de Nantes.

« Nous demandons l'installation de points d'eau, de toilettes, de douche, ainsi que l'accès sans restrictions aux laveries du CCAS et aux bains douches. Nous demandons également que 2 repas par jours puissent être distribués, et la mise en place sans délais d'une collecte d'ordures sur le square Daviais »

Stéphanie Rodriguez-Devesas
(avocate en charge du dossier)

Cette requête avait été formulée sur le modèle des précédents de Calais, où les associations n'avaient pas réussi à obtenir l'hébergement des demandeurs d'asile, mais avaient obtenu gain de cause sur les améliorations sanitaires, obtenant l'installation de toilettes et de points d'eau. Sont convoqués à l'audience : la préfecture, la ville de Nantes et la métropole nantaise, la direction de l'Office Français de



Les expulsés du square Daviais sont emmenés en bus vers différents gymnases

© valK

l'Immigration et de l'Intégration (OFFI), la direction de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et le CCAS de Nantes. Le 18 septembre, la veille de l'audience, la ville de Nantes dépose une demande d'expulsion du square Davais auprès du même juge des référés du tribunal administratif de Nantes, qui décide d'étudier les deux requêtes en même temps le lendemain. Finalement, le tribunal ordonne l'évacuation dans les 48h, après que les avocats de la mairie de Nantes annoncent que la ville a trouvé une solution pour l'hébergement des occupants de Davais. Le tribunal administratif ordonne aussi à la Préfecture et à l'OFFI d'accompagner cette mise à l'abri. Il est aussi demandé aux services de l'Etat, ainsi qu'à la Ville de Nantes, de prendre à leur charge des équipements d'hygiène et de distribuer à toutes les personnes deux repas par jours.

Sur les 698 personnes présentes sur le square Davais au moment de l'évacuation, 2 mineurs isolés ont été pris en charge par le Département de Loire-Atlantique et 28 personnes vulnérables (femmes et enfants) par l'État, via le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO). Les 668 autres seront pris en charge par la Ville et répartis dans 5 gymnases municipaux dans plusieurs quartiers : Léo Lagrange en centre-ville, Joël Paon sur Hauts-Pavés, Raphaël Le Bel sur Doulon, Émile Morice sur l'Île de Nantes et Géraudière à Nantes Nord. A l'intérieur de chacun de ces gymnases, on installe des barnums et des lits de camps, personnels municipaux volontaires et associations missionnées sont mobilisés. La mairie de Nantes, qui assure financière-

ment l'hébergement et la distribution de repas à toutes ces personnes, répète alors dans tous les médias que cette situation n'est que provisoire, et qu'il faut que dès maintenant l'Etat prenne le relais. Un peu comme un coup de poker, la Ville de Nantes décide de se substituer temporairement à l'Etat, dans l'espoir de pouvoir, en le mettant devant les faits accomplis, lui faire prendre ses responsabilités (80% des personnes étant des demandeurs d'asiles). Une méthode qui peut se rapprocher de celles utilisées par les différents collectifs de la cause des étrangers vis à vis de la mairie. Occuper, agir à la place de, puis se mettre en discussion dans un rapport de force renouvelé. Prendre les devants et ensuite mettre l'autorité compétente devant le fait accompli. Au même moment, la maire de Nantes annoncera fermement qu'à partir de maintenant, plus aucune occupation illégale de l'espace public ne sera tolérée. Justifiant le geste dénué d'humanité qui est en train de se produire sur le square Daviais, où une équipe de nettoyage efface toutes traces de l'existence de l'ancien camp qui était installé ici, avant de clôturer entièrement le site.

Il est d'abord prévu de libérer tous les gymnases pour le 1er octobre. La Ville de Nantes qui avait déjà commencé à repérer des lieux afin de reloger toutes ces personnes, lance un appel à l'aide à tous les maires de la métropole, qui malheureusement ne se précipitent pas à répondre. Des villes comme Rezé et Saint-Herblain répondront présentes et accepteront de proposer des solutions de relogement pour plusieurs dizaines de personnes, d'autres villes

comme Saint-Sébastien-sur-Loire, ne s'engageront pas. Des comités d'entreprises, mais aussi des réseaux de solidarités proposent eux aussi, des locaux à la maire de Nantes. Plus d'une centaine des personnes hébergées seront ainsi assez rapidement reconduites vers les locaux du CCAS d'EDF à Saint-Brévin-les-Pins. Pour la petite histoire, ce lieu, comme beaucoup d'autres centres de loisirs et de vacances, avait été réquisitionné par le ministre Bernard Cazeneuve lors du désengorgement de Calais. Appartenant au comité d'entreprises d'énergie EDF, ce dernier avait proposé au président de la république en février 2018, de mettre à disposition de l'État 3 500 places d'hébergement (appartenant à leur parc immobilier). L'État avait alors refusé, tenant la position de ne pas vouloir ouvrir de nouvelles places en CADA, sûrement de peur de l'appel d'air. Mais en septembre 2018, le gouvernement change de position, voyant qu'il n'arrive pas à désemplir les CADA existants. Une dizaine de personnes sera transférée vers un ancien foyer appartenant à *Nantes Métropole Habitat* dans le quartier de Clos-Toreau au sud de la ville. Une quarantaine sera prise en charge par l'État via l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration. Presque deux-cents partiront vers un bâtiment désaffecté de l'ancienne caserne Mellinet, dans le quartier de Saint-Donatien à Nantes. Soixante-dix seront mises à l'abri dans un immeuble de la rue Gaston-Turpin mis à disposition par le diocèse. Je n'ai pas eu l'occasion de me rendre dans l'un des lieux d'hébergement qui a été proposé par la Ville. Mais il serait intéressant de comparer les expériences de vie engendrées par ces mises à l'abri avec celles que l'on peut observer

dans les différents squats : rapport au quartier, vie sociale et communautaire, qualité de vie, intégration, etc.

Finalement, le 31 octobre 2018, toutes les personnes évacuées du square Daviais ont quitté les gymnases pour rejoindre un hébergement un peu plus pérenne. Au total, l'opération aura coûté plus de quatre millions d'euros à la ville de Nantes. N'ayant pas eu de réponse venant de l'État, la mairie de Nantes envoie un courrier au premier ministre dans lequel elle joint la facture de ces deux premières étapes de mise à l'abri. Une technique qui encore une fois, fait écho à celle utilisée par les militants avec la ville (comme par exemple pour l'ouverture du local de *l'Autre Cantine*), méthode pourtant décriée par Madame Benâtre lors de mon entretien avec elle. Une preuve de plus que cette lutte se joue sur différentes échelles. Malgré tout, il faudra rester vigilant quant à la suite de la prise en charge de ces personnes. Car comme la maire de Nantes l'a de nombreuses fois rappelé, cette deuxième étape de mise à l'abri dans des lieux plus durables n'est elle aussi que temporaire et provisoire, dans l'attente que l'État prenne en charge ces personnes dans le cadre du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asiles. Alors par la suite, si l'État décide enfin de prendre ses responsabilités, que va-t-il advenir des personnes qui ne rentrent pas dans sa compétence (les non demandeurs d'asile) ? Et si l'État décide de faire la sourde oreille, combien de temps toutes ces personnes pourront encore être à l'abri avant qu'on ne les remette à la rue ?

Il ne faut pas oublier de regarder ce qui s'est passé en périphérie de cette prise en charge mise en place par la mairie, qui a respecté ses engagements en proposant une solution d'hébergement à toutes les personnes présentes sur le square Daviais le matin du 20 septembre. Malheureusement, plus d'une vingtaine de personnes y vivant ne sera pas présente sur le site au moment de l'évacuation, et n'aura pas le droit de rejoindre les gymnases a posteriori. Certains d'entre eux trouveront une place dans l'un des squats de Nantes grâce aux collectifs et d'autres auront la chance d'être accueillis par des particuliers solidaires. Une fois l'évacuation terminée et le square clôturé, les quelques personnes encore à la rue poseront leurs tentes à différents endroits dans la ville. Comme sous la halle du jardin des Fonderies²³ où quelques exilés y ayant trouvé refuge seront évacués par les forces de l'ordre le 7 octobre 2018. De grandes grilles seront alors installées tout autour de ce jardin à présent fermé au public pour une durée indéterminée et où cinq agents de sécurité ont pour mission de surveiller les lieux. La Ville de Nantes justifiera cette décision en rappelant que la maire de Nantes, en décidant de mettre à l'abri les personnes vivant sur le square Daviais avait été claire sur le fait qu'elle ne tolérerait plus aucune occupation de l'espace public à Nantes. Une position très dure, qui peut sembler en contradiction avec les valeurs humanistes de la Ville que Madame Johanna Rolland ne cesse de rappeler dans chacun de ses interviews. Un discours qu'elle tient aussi sur de nombreuses vidéos sur internet où elle explique même :

23. Parc public couvert de 3 hectares situé sur l'île de Nantes

« *Évacuer sans solution, ça ne règle rien, ça déplace le problème. Peut-être que ça le rend moins visible à nos yeux, mais la détresse humaine serait toujours là.*²⁴ »

24. Chaîne YouTube de la Ville de Nantes, vidéo « Migrants : Johanna Rolland explique son action »

C'est essentiellement ce double discours qui reste très critiqué par les associations et les collectifs, qui ne voient pas en la Ville un engagement sincère pour la cause des exilés. Le 26 octobre, une soixantaine de migrants qui s'était installée sous la ligne de train aérienne du square Vertais est une fois de plus évacuée par les forces de l'ordre. Au même moment, une énorme quantité de gravât est déversée sous le pont afin d'empêcher toute personne de se réinstaller ici.

Le soir même, grâce aux différents collectifs, qui réquisitionnent un nouveau lieu, ces personnes ont pu trouver refuge dans le gymnase de l'ancien lycée Jeanne Bernard de Saint-Herblain. Propriété du diocèse, ce dernier se montrera une fois de plus très ouvert à la discussion avec les personnes et le *collectif de soutien migrants* afin de réfléchir ensemble à des solutions plus pérennes. Au début, ils ne sont que 60 à vivre dans ce gymnase, mais assez rapidement, le nombre d'habitants va doubler, car de nouvelles personnes arrivent tous les jours à Nantes. Sans eau chaude ni chauffage ou électricité, et avec un seul toilettes, les conditions de vie n'y sont pas meilleures qu'au square Daviais, mais cette fois-ci, comme l'a si bien dit Madame Johanna Rolland, ils sont « *moins visibles à nos yeux.* »

QUELLE HOSPITALITÉ

!?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Nous sommes aujourd'hui face à un État qui fait la sourde oreille et qui refuse de prendre ses responsabilités en ce qui concerne l'accueil des migrants, et malheureusement ce dernier n'est probablement pas prêt de changer. Récemment le budget qui finance la politique d'immigration a été attribué au nouveau ministre de l'Intérieur (Christophe Castaner) et non plus au budget de la cohésion sociale comme il l'était dans le passé. Ce changement montre de manière inquiétante dans quelle philosophie l'État se trouve actuellement. Il est donc primordial de ne rien attendre de lui et d'agir. Et c'est ce que beaucoup de citoyens ont fait. Ils se sont substitués à lui, sans rien n'attendre de personne. Ils ont ouvert des squats et ont fait de leur mieux pour offrir à ces personnes un accueil un peu plus digne. Partout en France, on peut observer le même combat avec les institutions, qui se traduit en une alternance d'expulsions et d'occupations de lieux d'hospitalité informelle. L'exemple de Grande-Synthe est malheureusement tragique, mais il montre que les municipalités, avec des convictions et de la détermination, peuvent aussi s'engager et montrer le chemin à suivre à l'Etat. Pour rappel, en mars 2016, Damien Carême, le maire de Grande-Synthe, a souhaité la création d'un camp humanitaire pour mettre à l'abri un grand nombre de personnes présentes sur son territoire. Malheureusement, en avril 2017 un gigantesque incendie ravagera plus de la moitié du camp, composé de petites maisons en bois, le projet sera ensuite arrêté.

« On se substitue à l'Etat et aux mairies lorsque l'on ouvre des squats, et grande hypocrisie quand on demande de l'aide financière aux mairies, on l'obtient, pour gérer les squats. C'est d'une hypocrisie extraordinaire, parce que d'une part on est dans des conditions précaires, des conditions pas forcément très dignes, même si nous on fait ce que l'on peut. Il y a de la promiscuité et de l'entassement, parce que c'est quand même mieux d'être entassé dans un squat qu'être dans la rue, et quand on sollicite la mairie on obtient des aides. Je trouve qu'il y a un problème là quand même. La préfecture elle au moins elle est cohérente, on sait qu'on ne lui demandera rien. Là il y a une cohérence au niveau de l'Etat, mais les mairies elles sont bien embêtées elles aussi en même temps, parce que ce n'est pas leur compétence financière, mais là c'est pareil, elles peuvent très bien décider que ça devienne leur compétence. »

Annie

Encore hier, Grande-Synthe était la seule ville de France à s'être engagée pour l'accueil des migrants. Récemment Nantes a décidé d'agir aussi lorsque la mairie a décidé d'évacuer le square Daviais et de trouver des solutions d'hébergement pour ces personnes. C'est un premier pas qui est encore bien loin des espérances des militants, mais qu'il faut voir comme une petite victoire, même s'il faudra rester vigilant par rapport à la prise en charge sur le plus long terme de ces personnes. Pour réinventer l'accueil de demain, il faudra nécessairement le soutien des municipalités, ainsi que d'arriver à instaurer un dialogue sain et constructif entre les associations et collectifs qui sont sur le terrain, et les administrations. Bien évidemment le plus gros

problème auquel se heurtent les mairies qui souhaiteraient s'engager est celui du budget, car l'accueil et l'hébergement ne font pas partie de ses compétences mais de celles de l'État. Se pose donc la question des compétences et des rôles respectifs. Jusqu'à quel point faut-il que les militants et les bénévoles se substituent à l'État ? Jusqu'à quel point les municipalités peuvent-elles se substituer à l'État ? Selon Madame Benâtre, à la ville de Nantes « *jusqu'à hier, on ne voulait surtout pas se substituer à l'État* », et la ville a décidé d'agir uniquement devant cette catastrophe humanitaire qu'était le square Daviais. Malgré son engagement, la Ville de Nantes continue à penser que la prise en charge de ces personnes relève de la compétence de l'État, et que c'est à lui de s'engager. Bien qu'il soit nécessaire que la Ville intervienne, Madame Benâtre s'interroge sur les répercussions qu'auront cette décision dans le futur, car aujourd'hui, cette décision de la ville de Nantes reste en marge par rapport aux pratiques des municipalités sur le reste du territoire français.

« Et puis, on est au début d'une histoire, c'est à dire que l'histoire de l'immigration commence. Et c'est pour ça que la Ville, et je le pense, je le partage un peu, se substitue à l'État aujourd'hui, c'est s'engager sur le long terme. »

Marie-Annick

Lorsque Madame Johanna Rolland envoie une lettre au gouvernement, lui demandant de créer plus de places en CADA, l'État répond, qu'il y en a assez en Loire-Atlantique (3000 places), et que par conséquent il n'en recréera pas,

montrant une fois de plus la position du gouvernement à ce sujet. Mais l'État va encore plus loin en rejetant la faute sur les municipalités, leur disant que c'est à elles de libérer des places dans ces CADA, en permettant aux personnes d'accéder au logement social. Le logement social qui aujourd'hui n'est plus une cause nationale mais bien territoriale. Malheureusement le budget donné par l'État aux municipalités pour le logement social cette année est de zéro, alors que le manque est criant. « *Le logement social est mort depuis de bien trop nombreuses années* » commente Madame Benâtre, et il est extrêmement rare qu'un logement soit proposé à un réfugié.

« *Donc à la fois on est encadré, au niveau budgétaire, mais à la fois, on est obligé de dépenser parce que l'État ne fait pas son job, donc vous voyez les contradictions dans lesquelles on est.* »

Marie-Annick

Alors que l'État ressert tous les boulons, et demande aux Villes une contractualisation afin que leurs budgets de fonctionnement ne dépassent pas un niveau d'engagement trop fort, il est de plus en plus difficile pour les Villes de s'opposer à l'État, surtout pour celles qui ont le moins de moyens. Nantes a la chance d'être une ville qui a des moyens, et il est donc de son devoir de maintenir un haut niveau de politique sociale. Mais d'après Madame Marie-Annick Benâtre, Nantes ne peut pas financièrement se substituer à l'État sur ce sujet, mais juste répondre aux « *urgences* ».

« *Donc voilà pourquoi, il me semble que la Ville ne souhaitait pas se substituer. Alors on répondait aux urgences, on répondait à la mise à l'abri, on répondait à l'urgence sanitaire par exemple, mais répondre à la politique d'hébergement dans sa globalité, ce n'était pas possible.* »

Marie-Annick

Je pense qu'il est vrai que l'accueil de toutes ces personnes ne sera pas possible sans une réelle politique nationale et européenne à ce sujet. Mais nous avons bien vu que les solutions ne viendront pas seulement d'en haut, mais aussi d'en bas. Aujourd'hui il est possible d'accueillir autrement qu'à travers les dispositifs étatiques de « *centres* » divers et variés. Après plus de 6 ans de tests et d'expérimentations autour d'un mode de vie collectif en squat, le *collectif de soutien migrants* réussit à montrer que ces expériences de vie fonctionnaient, et qu'elles étaient souvent bien plus riches que celles proposées par les institutions dans des cadres plus rigides. En effet, lorsque la densité de personnes reste respectable et que les habitants arrivent à s'organiser et respecter le lieu, le squat semble pouvoir être un habitat souhaitable. Un lieu où l'on y apprend l'autonomie, la solidarité communautaire et où l'on peut y voir se regrouper une grande diversité d'acteurs solidaires associatifs ou citoyens (organisation de cours de français, de permanences juridiques, de fêtes et de repas de voisinages, etc.)

« *Et à la fois c'est des expériences de vies ici qui fonctionnent, avec des règles de vie, des gens qui sont autonomes, comme quoi ça montre*

que des lieux d'hébergement ou plutôt d'accueil et de solidarité, bah sont tout à fait viables, et que les gens ne sont pas forcément demandeur de foyers autogérés où on les materne. »

Corinne

Alors que le déplacement de ces populations n'est pas prêt de s'arrêter, c'est maintenant qu'il faut construire l'accueil de demain, et ce sont ces collectifs qui pourront apporter un regard nouveau sur la façon et les manières d'accueillir toutes ces personnes qui arrivent sur notre territoire. Lors de l'occupation du Presbytère de Doulon, certains des habitants et des membres du collectif avaient réfléchi ensemble à ce que pourrait être le centre d'accueil pour tous de demain. Les deux points les plus importants de ce projet d'accueil inconditionnel étaient l'ouverture 24h/24h, 365 jours par an, et la participation des habitants à la vie du lieu. Ce projet venait donc s'inscrire en opposition avec les lieux d'hébergements « classiques » aujourd'hui gérés par de « grosses » associations, où il est demandé aux personnes de partir à 8h du matin et de revenir à 8h du soir, où les personnes ont besoin d'une carte pour pouvoir rentrer et sont fouillées systématiquement, dans des cadres qui n'encouragent pas à l'autonomisation. C'est entre autres pour cela qu'Ariel fait partie du *collectif de soutien aux migrants*, car pour lui « *les personnes hébergées dans ces centres sont traitées comme des enfants ou des prisonniers* ». De plus, contrairement à certaines personnes françaises sans-abri qui ont besoin d'un accompagnement social et/ou psychologique avant de pouvoir être autonomes dans leur logement, la plupart des per-

sonnes immigrant à Nantes peuvent l'être très rapidement, et n'ont aucun intérêt à être maternées.

« Il faut des centres d'accueil pour tous, mais y compris les personnes françaises qui sont à la rue hein ! Moi je ne suis pas pour dire : il faut des trucs au rabais, parce que ça coûterait moins cher donc on peut faire des trucs au rabais, mais ce que je dis, c'est que l'on peut peut-être réfléchir autrement. C'est à dire, par exemple en terme de personnel dans ces centres-là, on peut aussi faire participer les personnes accueillies, les personnes accueillies peuvent aussi participer à des tas de choses, il n'y a pas besoin d'avoir un personnel énorme. Pour ce qui est de l'accompagnement social, il peut tout à fait se faire à l'extérieur, il n'a pas besoin de se faire à l'intérieur. »

Annie

Pour arriver à construire quelque chose de durable, il va maintenant falloir s'interroger sur là où va l'argent. Aujourd'hui l'Etat dépense tous les ans plus de 4 millions d'euros pour payer des nuits d'hôtel aux familles et aux mineurs isolés qui n'ont pas de place d'hébergement, faisant d'eux le premier tourisme de France. La mairie de Nantes quant à elle a déjà dépensé presque 500 000 euros depuis septembre dernier afin de payer des entreprises de sécurité privées (avec de l'argent public) qui surveillent nuit et jour différents parcs de la ville désormais grillagés (square Daviais, jardin des Fonderies, square Vertais) afin d'éviter toute « réoccupation » de l'espace public. Enfin on estime en moyenne à 300 000 euros le prix d'une évacuation. Ces douze derniers mois à Nantes, il n'y en eu pas moins d'une dizaine. Pas besoin de

faire de calcul pour se rendre compte que sur le long terme, cette politique du déni sera bien plus coûteuse que celle d'un réel accueil, digne et durable.

La lutte pour l'hospitalité est donc bien loin d'être terminée et de nombreuses questions restent encore à mes yeux sans réponse. Des questionnements auxquels je ne songeais pas au début de mon enquête, pensant naïvement connaître les réponses. Alors que je voyais le squat comme une solution par défaut, transitoire, à laquelle il fallait essayer de pallier, toutes ces expériences auprès des personnes y vivant m'ont montré qu'au contraire, la forme du squat (si elle est saine et organisée) pourrait être une alternative à améliorer pour aboutir à des expériences de vie bien plus heureuses et souhaitables que celles proposées par les institutions. Mais pérenniser les squats ne semble aujourd'hui pas être la meilleure des solutions pour lutter en faveur des droits fondamentaux des personnes qui y vivent, car cette situation a plutôt tendance à les laisser dans l'ombre, invisible aux yeux de la grande majorité des citoyens français. La question des rôles respectifs, elle aussi, reste en suspens. En effet, alors que l'État ne fait pas son devoir, qui doit se substituer à lui ? et jusqu'à quel point ? La mairie doit-elle se substituer à l'État ou continuer à entretenir un rapport de force avec lui ? Enfin, bien que cette expérience m'ait montré la beauté et la force de la solidarité de certaines personnes, les collectifs peuvent-ils réellement assurer l'accueil de toutes ces personnes sans un réel, investissement des pouvoirs publics ?

« Les squats, c'est sans fin, car il y a toujours des gens dehors, dont on ne respecte pas les droits les plus fondamentaux. Donc on attend les expulsions et on prépare d'autres endroits, et ça recommence. »

Laurence

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Occupation de l'Université de Nantes, le 23 novembre 2017

© valK

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BIBLIO-

GRAPHIE

OUVRAGES

- _Michel Agier, Aux bords du monde, les réfugiés, Paris, Flammarion, 2002, 186p.
- _Michel Agier, Gérer les indésirables : des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire, Paris, Flammarion, 2008, 349 p.
- _Michel Agier, Le couloir des exilés : être étranger dans un monde commun, Broissieux, éditions du Croquant, 2011, 117p.
- _Michel Agier, Lacondition cosmopolite : l'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire, Paris, La Découverte, 2013, 211p.
- _Michel Agier et al., Paris refuge : habiter les interstices, Broissieux, éditions du Croquant, 2011, 191p.
- _Cyrille Hanappe, La ville accueillante : accueillir à Grande-Synthe questions théoriques et pratiques sur les exilés, l'architecture et la ville, Lyon, collection recherche, 2018, 515p.
- _Claire Levy-Vroelant, Logements de passage : formes normes expériences, Paris, L'Harmattan, 2000, 297p.

ARTICLES

_Céline Bergeon, Anne-Cécile Hoyez, 2015, Être migrant et vivre en squat. La santé à l'épreuve des trajectoires résidentielles précaires, L'espace politique, vol. 2 n° 26, Article en ligne <https://espacepolitique.revues.org/3517>

_Collovald, A. et Halluin, E. (2016), L'accueil des migrants, Savoir/Agir (n°36), pages 9-11.

_Florence Bouillon, 2003, Des migrants et des squats : précarités et résistances aux marges de la ville , Revue européenne des migrations internationales, vol. 19 n°2, Article en ligne <http://journals.openedition.org/remi/440>

_Monforte, P. (2010), Le secteur associatif face aux politiques européennes d'immigration et d'asile. Quels acteurs pour quels modes d'europanisation ? Politique européenne (n° 31), pages 119-145.

_Pette, M. (2015), Les associations dans l'impasse humanitaire ? Plein droit, (n°104), pages 22-26.

_Pette, M. (2014), Associations : les nouveaux guichets de l'immigration ? Du travail militant en préfecture, Sociologie (Vol. 5), pages 405-421.

_Pette, M. (2016) Venir en aide aux migrants dans le Calais. Entre action associative locale et crise migratoire internationale, Savoir/Agir, (n° 36), pages 47-52.

_Pette, M. & Eloire, F. (2016). Pôles d'organisation et engagement dans l'espace de la cause des étrangers : L'apport de l'analyse des réseaux sociaux, Sociétés contemporaines, 101, (1), pages 5-35.

OCCUPEZ-MOI,
POURQUOI
SUIS-JE
VIDE
?
AIDA
SUIS-JE
POURQUOI
OCCUPEZ-MOI